



Assemblée générale

Quarante-huitième session

96^e séance plénière

Jeudi 23 juin 1994, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Insanally (Guyana)

La séance est ouverte à 15 h 30.

Point 38 de l'ordre du jour (*suite*)

Élimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale

- a) **Rapport du Comité spécial contre l'apartheid** (A/48/22/Add.1)
- b) **Rapport du Secrétaire général** (A/48/523/Add.1)
- c) **Projets de résolution** (A/48/L.58, A/48/L.59)

M. Wisnumurti (Indonésie) (*interprétation de l'anglais*) : Tout d'abord, ma délégation aimerait exprimer, au nom des pays non alignés, sa profonde sympathie au Gouvernement et au peuple colombiens qui sont confrontés à d'indicibles souffrances humaines et à des destructions massives par suite du tremblement de terre qui s'est récemment produit en Colombie. Nous adressons nos condoléances aux membres des familles endeuillées.

C'est un honneur et un privilège insignes pour moi que de prendre la parole au nom des pays non alignés au sujet du point 38 de l'ordre du jour, intitulé «Élimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale». La présente séance est particulièrement opportune et propice, car elle offre une occasion unique de célébrer le début d'un nouveau chapitre de l'histoire de l'Afrique du Sud, c'est-à-dire la fin de l'apartheid et de la discrimination raciale et la naissance d'un pays non racial et démocratique.

Il faut rappeler que la Conférence afro-asiatique tenue à Bandoung en 1955 a été la première instance internationale à reconnaître les mouvements de libération en Afrique du Sud. Au cours des années qui ont suivi, elle est devenue une source d'inspiration constante et un guide pour une action commune en vue de supprimer le fléau de l'apartheid. Elle a trouvé une expression renouvelée en 1961 lorsqu'a été créé le Mouvement des pays non alignés, qui, dans des termes non équivoques, s'est prononcé contre le racisme.

Ainsi, en exprimant sa profonde indignation devant les actes de répression du régime raciste de Pretoria contre le peuple d'Afrique du Sud, diverses déclarations et communiqués publiés par le Mouvement ont réaffirmé avec véhémence que l'élimination de l'apartheid était une des tâches les plus urgentes de la communauté internationale. Ils ont également souligné la solidarité du Mouvement quant à l'appui inconditionnel nécessaire à la lutte menée par le peuple opprimé d'Afrique du Sud pour créer un État uni, démocratique et non racial.

Le Mouvement a pendant des années, appuyé sans équivoque toutes les mesures visant l'élimination de l'apartheid. A cet égard, le Mouvement a toujours mené une politique interdisant l'établissement de relations diplomatiques avec le régime de Pretoria et a toujours appuyé l'imposition de sanctions complètes et contraignantes par le Conseil de sécurité. Il a également strictement respecté tous les autres boycottages et embargos qui, sans aucun doute, ont eu un effet salutaire puisqu'ils ont contribué à la

cessation des outrages et des actes de dégradation humaine auxquels le peuple sud-africain a été soumis pendant si longtemps.

Le Mouvement des pays non alignés rappelle le rôle joué par l'ONU au cours des quatre dernières décennies pour que soient rétablis les droits fondamentaux du peuple d'Afrique du Sud. Il ne fait aucun doute que l'examen de cette question a eu une influence positive puisqu'il a mobilisé l'opinion mondiale en faveur de l'égalité et de la justice raciales. C'est cette instance qui a également défini les principes directeurs de l'élimination de l'apartheid. Le Mouvement des pays non alignés est donc très reconnaissant à l'Organisation d'avoir joué un rôle capital dans la transformation démocratique de l'Afrique du Sud. À cet égard, le Mouvement voudrait exprimer sa profonde reconnaissance au Comité spécial contre l'apartheid, présidé avec compétence par l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, du Nigéria, pour ses contributions précieuses à la lutte contre l'apartheid.

Les pays non alignés saluent le peuple d'Afrique du Sud, indépendamment des affiliations politiques de ses composantes, d'avoir réussi à faire des premières élections multiraciales de leur pays une réalité, mettant fin ainsi au sombre chapitre de l'apartheid. C'est une véritable victoire pour tous ceux qui ont consacré leur vie à la cause de la liberté et de l'égalité raciale. Ils saluent également la transformation politique remarquable de l'Afrique du Sud réalisée grâce à la promulgation d'une Constitution provisoire et à la mise en place d'un Gouvernement d'unité nationale, rendu possible de par l'attachement solennel de ses dirigeants à la coopération, la conciliation et le compromis.

Les pays non alignés se félicitent du fait que l'Assemblée générale vient d'adopter la résolution 48/258 A, qui marque la conclusion heureuse du mandat confié au Comité spécial contre l'apartheid. Par cette résolution, le point intitulé «Élimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale» est retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée. Le plus important c'est que cela facilitera le rétablissement si attendu du pays dans sa qualité de membre de la communauté des nations, notamment à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

Après avoir été longtemps isolé de la communauté internationale, le peuple sud-africain peut maintenant envisager l'avenir avec espoir et optimisme. À cet égard, les pays non alignés offrent leur appui sans réserve au nouveau Gouvernement sud-africain dans les efforts qu'il doit déployer pour atteindre le noble objectif du développement

économique et de la reconstruction. C'est pour nous une source d'immense satisfaction de voir que la onzième Conférence ministérielle du Mouvement des pays non alignés, qui s'est tenue récemment au Caire, a décidé d'admettre l'Afrique du Sud en tant que 111e membre du Mouvement.

Nous sommes certains que, sous la direction dévouée et dynamique du Président Nelson Mandela, l'Afrique du Sud parviendra à la paix, au progrès et à la prospérité.

M. Yoo (République de Corée) (*interprétation de l'anglais*) : Tout d'abord, je voudrais m'associer au représentant de l'Indonésie pour exprimer mes sincères condoléances au peuple colombien pour les pertes considérables en vies humaines, les importantes destructions matérielles et les immenses souffrances qu'il connaît.

C'est pour moi un grand plaisir et un grand privilège que de pouvoir parler de cet accomplissement de l'ONU dans le processus d'élimination de l'apartheid et d'instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale. Ce matin, ma délégation a été extrêmement heureuse de voir M. Alfred Nzo, Ministre sud-africain des affaires étrangères, reprendre le siège de l'Afrique du Sud dans cette salle après une absence de 20 ans et de l'écouter faire une déclaration éloquente. Tout en se félicitant du retour parmi nous de l'Afrique du Sud, la République de Corée attend avec impatience qu'elle joue un rôle actif et apporte une importante contribution aux travaux futurs de l'ONU.

Ma délégation voudrait saluer le Comité spécial contre l'apartheid qui s'est acquitté de son mandat historique, pendant plusieurs décennies, sans perdre de vue ses objectifs et qui a vu ses travaux couronnés de succès. Depuis sa création il y a 32 ans, le Comité spécial a joué un rôle capital dans l'élimination de l'apartheid. Ma délégation voudrait également féliciter M. Ibrahim Gambari, Représentant permanent du Nigéria, de la compétence dont il a fait preuve en sa qualité de Président du Comité spécial. En tant que philosophe et homme de convictions doté d'un sens du professionnalisme impressionnant, M. Gambari a dirigé le Comité avec succès, avec tact et en déployant des efforts inlassables pendant la période la plus difficile et la plus délicate de l'existence de cette instance. En effet, nombre des objectifs du Comité n'auraient pu être atteints sans ses importantes contributions. La persévérance inébranlable du Secrétaire général des Nations Unies et le rôle qu'il a joué méritent également la profonde reconnaissance de la communauté internationale tout entière.

En avril dernier, nous avons été témoins de la fin de l'apartheid et, avec elle, de l'instauration réussie d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique et non raciale. Les progrès remarquables que nous constatons aujourd'hui sont le résultat de l'exceptionnelle perspicacité, du courage et du pragmatisme des dirigeants actuels de l'Afrique du Sud, le Président Mandela et le Second Vice-Président de Klerk, de l'appui fervent de la communauté internationale et du dévouement et du sacrifice d'innombrables Sud-Africains inconnus qui ont aidé à jeter les bases de la paix et de la réconciliation dans leur pays.

À l'aube d'une ère nouvelle dans une Afrique du Sud démocratique et non raciale, j'espère que nous apporterons tous ensemble l'aide nécessaire au peuple sud-africain pour qu'il puisse surmonter toutes les adversités et relever les défis auxquels il peut être confronté à l'avenir. La communauté internationale devrait fournir notamment une assistance pour corriger les disparités socio-économiques graves qui sont le résultat de trois décennies d'apartheid. Je suis certain que l'Organisation des Nations Unies, qui a été étroitement liée aux affaires de l'Afrique du Sud, continuera de fournir une assistance précieuse à la nouvelle Afrique du Sud dans les années à venir, maintenant qu'elle avance sur la voie du progrès et de la prospérité.

Bien qu'elle n'ait pas été membre du Comité spécial contre l'apartheid, la République de Corée, en tant que témoin de cette réalisation historique colossale, partage le sentiment collectif de joie et d'allégresse de la communauté internationale. En même temps, la République de Corée réaffirme son plein appui et sa participation active aux efforts que déploient le Gouvernement et le peuple sud-africains pour effectuer une transition sans heurt et constructive vers une plus grande démocratie et vers la prospérité.

Mme Mathurin Mair (Jamaïque) (*interprétation de l'anglais*) : En cette occasion historique, c'est un grand honneur et un privilège pour ma délégation que de prendre la parole au nom des États Membres d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les séances d'aujourd'hui de l'Assemblée générale représentent une victoire capitale pour le principe fondamental sur lequel repose la création de l'Organisation des Nations Unies, à savoir

«le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.» (*Article 1 de la Charte des Nations Unies*)

La question dont nous sommes saisis aujourd'hui prouve en effet le bien-fondé de ce principe, car aujourd'hui, nous saluons le retour de la délégation de l'Afrique du Sud à l'Assemblée générale. Nous souhaitons la bienvenue à une Afrique du Sud qui a tourné le dos à l'apartheid, une Afrique du Sud qui est désormais unie, démocratique et non raciale.

La communauté internationale a une grande dette de reconnaissance pour cette transformation envers le Comité spécial contre l'apartheid qui a reçu de l'Assemblée générale, il y a 32 ans, le mandat de suivre la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud. Cette campagne, dans laquelle le Comité a joué un rôle primordial, a été appelée, de manière fort appropriée, par le Président Nelson Mandela «la croisade la plus importante de l'ère de l'après-guerre froide pour les droits de l'homme».

Aujourd'hui, nous sommes saisis du dernier rapport du Comité — un rapport excellent et complet dont nous remercions le Rapporteur. Les Nations Unies peuvent à juste titre s'enorgueillir du rôle qu'a joué le Comité pour maintenir la vigilance et l'activisme de la communauté internationale et fournir un appui essentiel aux forces anti-apartheid à l'intérieur de l'Afrique du Sud.

S'étant acquitté avec succès de son mandat, le Comité a maintenant achevé son travail. Nous remercions et félicitons son Président, l'Ambassadeur Gambari, de son remarquable leadership, et tous les membres du Comité, anciens et actuels, de leur dévouement à la campagne internationale pour l'égalité raciale et la justice.

L'Amérique latine et les Caraïbes tiennent également à reconnaître très sincèrement le travail hautement professionnel et dévoué du personnel du Centre des Nations Unies contre l'apartheid qui a appuyé le travail du Comité spécial, de la Commission contre l'apartheid dans les sports et d'autres organes anti-apartheid. Le Centre a suivi de près la situation en Afrique du Sud et publié de nombreux documents qui nous ont été très utiles pour analyser la situation en Afrique du Sud. Nous sommes donc reconnaissants au Centre d'avoir rempli sa mission de façon si admirable.

La Mission d'observation des Nations Unies en Afrique (MONUAS) était chargée de la responsabilité cruciale de suivre le processus de transition qui préparait la grande réforme électorale. La MONUAS s'est, elle aussi, acquittée de manière satisfaisante de son mandat, et notre région s'associe aux autres pour saluer sa contribution à un stade particulièrement délicat et difficile de la réforme politique et constitutionnelle. Je voudrais ajouter un mot

personnel de fierté et de reconnaissance pour saluer le leadership de ma compatriote, Mlle Angela King, qui a assumé, pendant plusieurs mois, la responsabilité de cette Mission d'observation en Afrique du Sud.

Mais surtout, ce sont les hommes, les femmes et les enfants d'Afrique du Sud qui méritent le plus nos félicitations et même notre admiration pour le périple difficile, dangereux et émaillé de violence qu'ils ont connu ces dernières décennies, et auquel ils ont survécu. Vu de si loin, il n'est pas facile de se rendre compte du coût en souffrances humaines imposé par le régime d'apartheid à une nation entière. Nous ne saurions donc trop saluer l'héroïsme et la détermination du peuple sud-africain qui, malgré des obstacles considérables, a fini par choisir la voie de la table de négociation et de l'urne.

Voilà pourquoi nous rendons aujourd'hui un hommage tout particulier au Président Nelson Mandela et au second Vice-Président F. W. de Klerk pour leur perspicacité et leur courage. C'est leur leadership qui a rendu possibles les événements historiques des cinq dernières années.

Les gouvernements et les peuples de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes félicitent sincèrement la délégation sud-africaine qui reprend sa place dans cette salle et l'assurent également de leur amitié et de leur coopération.

Nous ne savons que trop bien que le nouveau périple que commence maintenant le peuple sud-africain ne sera pas facile. Le rapport du Comité spécial atteste de cette réalité. L'héritage de pauvreté et d'inégalités sociales et économiques de l'apartheid ne peut être surmonté en peu de temps. Il faudra pour ce faire non seulement de la détermination, de la persévérance, de la coopération et de la patience de la part de tous les Sud-Africains, mais aussi, de toute évidence, un appui indispensable et généreux de la part de la communauté internationale.

Dans ce contexte, je saisis cette occasion pour reconnaître l'aide précieuse fournie par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud au mouvement anti-apartheid en Afrique du Sud et pour faire mien l'appel lancé dans la résolution 48/258 B aux États Membres pour qu'ils accordent un appui financier et matériel aux efforts de reconstruction et de développement en Afrique du Sud. La volonté de la région d'Amérique latine et des Caraïbes de répondre à cet appel, d'appuyer et d'aider la croissance et le développement d'une nouvelle Afrique du Sud est aussi ferme que notre attachement à la cause anti-apartheid de ces dernières décennies. Et nous sommes fiers de rappeler ici notre initiative régionale, qui a été l'un des

instruments les plus efficaces dans la lutte anti-apartheid, à savoir les sanctions sportives contre l'Afrique du Sud telles qu'elles figurent dans la Convention internationale contre l'apartheid dans les sports. Par la nature même de sa cible — les sports —, cette Convention est devenue un instrument des plus visibles et dynamiques pour sensibiliser et galvaniser l'opinion mondiale — hommes ou femmes, jeunes ou personnes âgées. Dix-huit États Membres d'Amérique latine et des Caraïbes faisaient partie des premiers signataires de cette Convention.

L'architecte de cette brillante stratégie était l'ancien Premier Ministre jamaïcain, M. Michael Manley, qui a également fait en sorte que le Commonwealth de nations anglophones adopte des boycottages sportifs similaires qui, comme on le sait bien, se sont révélés extrêmement efficaces pour mobiliser l'opinion anti-apartheid. Il convient également de mentionner que, récemment, le Premier Ministre Manley dirigeait le Groupe d'observateurs du Commonwealth qui a suivi les élections en Afrique du Sud.

Le Groupe de Rio d'Amérique latine et des Caraïbes a réaffirmé dans sa déclaration de mars dernier la solidarité de la région avec l'Afrique du Sud démocratique et la poursuite de son aide. Cette aide, qu'il s'agisse d'une coopération bilatérale ou multilatérale, en coordination avec des institutions des Nations Unies, figure en bonne place à l'ordre du jour national et régional des États Membres d'Amérique latine et des Caraïbes.

La majorité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont une longue tradition d'identités multiples raciales, ethniques et culturelles. De plus en plus, cette expérience nous amène à suivre cette tradition et à la considérer moins comme une source de différences, mais plutôt comme un facteur de diversité dont chaque élément contribue positivement à l'enrichissement de l'ensemble de nos populations. L'Amérique latine et les Caraïbes aspirent à partager de telles expériences si enrichissantes avec ce Membre de la famille des Nations Unies qui est revenu en son sein pour le renforcement de la communauté des nations.

M. Minoves-Triquell (Andorre) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai le double honneur de m'adresser à l'Assemblée générale en cette occasion historique en tant que Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États ainsi qu'au nom de mon pays.

En tant que Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, j'ai le plaisir de féliciter chaleureusement le peuple sud-africain pour les événements politiques pacifiques qui ont conduit à l'élimination de

l'apartheid et à l'instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale prête à reprendre sa place au sein de l'Organisation des Nations Unies parmi les États souverains du monde. Je voudrais également remercier le Comité spécial contre l'apartheid pour le travail remarquable qu'il a accompli depuis sa création par l'Assemblée générale le 6 novembre 1962.

En tant que représentant de la Principauté d'Andorre, Membre le plus récent de l'Organisation des Nations Unies, je suis très fier de transmettre les vœux les plus sincères de mon gouvernement et, plus particulièrement, du Premier Ministre Oscar Ribas Reig et du Ministre des affaires étrangères Marc Vila Amigo pour que la nouvelle Afrique du Sud connaisse la paix et la prospérité.

Le peuple d'Andorre partage la joie qu'éprouvent tous les membres de cette auguste Assemblée en accueillant l'Afrique du Sud en tant que participant actif aux travaux de l'Organisation. Moins d'un an après notre admission dans cette instance, nous comprenons tout à fait l'émotion ressentie par les citoyens sud-africains maintenant que leur pays peut enfin participer pleinement à la promotion des principes de la Charte des Nations Unies.

En cette heureuse occasion, qu'il me soit permis de rendre hommage à ce dirigeant qui a inspiré des générations de Sud-Africains : le Président Nelson Mandela. L'esprit d'un peuple se manifeste parfois dans ses dirigeants. La ténacité pacifique que le Président Mandela a manifestée dans l'adversité, sa passion pour la justice et son humanisme font de lui un des plus grands leaders de ce siècle et une personne hors du commun.

Lors de sa visite aux Nations Unies l'an passé, M. Mandela a personnellement félicité mon pays de son entrée à l'Organisation. C'est au tour de la Principauté d'Andorre de souhaiter aujourd'hui la bienvenue à l'Afrique du Sud.

M. Olhaye (Djibouti) (*interprétation de l'anglais*) : Il n'est pas facile d'exprimer la profonde joie et le sentiment d'une mission accomplie à l'occasion du retour, au sein de notre famille, de nos frères et soeurs d'Afrique du Sud. Le régime odieux d'apartheid, qui a symbolisé la politique officielle de ce pays durant si longtemps : une discrimination raciale et une oppression absurdes, n'existe plus.

Les combattants de la lutte contre l'apartheid ont été nombreux au fil des ans, mais personne ne mérite plus qu'on lui rende particulièrement hommage que la majorité du peuple sud-africain. Refusant le statut inférieur et humiliant

qu'on lui imposait, il s'est organisé très tôt en vue de lutter par tous les moyens nécessaires contre son exclusion du processus politique caractérisée par le déni de son droit de vote, les lois infâmes sur les «laissez-passer» et l'obligation qui lui était faite de vivre sur des «réserves autochtones». Dans le domaine de l'éducation, la génération perdue de jeunes — telle que décrite dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid — vient nous rappeler que les élèves des écoles étaient particulièrement visés; ces derniers ont dû assimiler la première leçon de la vie : la dignité et le respect de soi-même.

Un grand acquis du peuple sud-africain a été de comprendre que toute lutte efficace doit être organisée et bien dirigée. À cet égard, ce peuple s'est rallié à l'African National Congress (ANC) et à son porteur de flambeau, le Président Nelson Mandela, qui a su s'entourer de dirigeants loyaux et compétents.

Heureusement que le combat en Afrique du Sud a coïncidé avec les luttes de libération en Afrique et à travers le monde. Cela a permis aux États de la ligne de front de montrer à plusieurs d'entre nous la voie à suivre pour accorder une aide, accueillir et soutenir les groupes d'opposition, en particulier l'ANC. C'est grâce à cela ainsi qu'aux efforts de la communauté internationale représentée par de nombreux gouvernements, organisations non gouvernementales et particuliers que l'apartheid a fait l'objet d'une condamnation sans cesse grandissante, éclairée par la conscience universelle.

À cet égard, les Nations Unies ont fait preuve d'une longue détermination à travers un grand nombre de résolutions, d'embargos, de débats, d'études, de fonds et de comités. Nous sommes particulièrement redevables à l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, mon collègue du Nigéria, et au Comité spécial contre l'apartheid — dont le mandat vient de s'achever et dont le rapport final nous est soumis — pour leur tâche exemplaire et inlassable de rappel, de mise à jour et de sensibilisation de l'opinion publique en ce qui concerne la situation en Afrique du Sud. Pour sa part, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a pu canaliser une aide financière considérable destinée aux victimes de l'apartheid grâce aux contributions bénévoles de nombreux donateurs.

Nous rendons un hommage particulier au Secrétaire général et à son dévoué Représentant spécial ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (MONUAS) pour leur engagement réel et inlassable à défendre la cause d'une transition réussie de l'Afrique du Sud vers la démocratie et

la liberté, un objectif fixé par l'Organisation depuis plusieurs décennies.

Comme l'indique le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, l'Afrique du Sud retrouve, à juste titre, une reconnaissance internationale. Cette dernière lui a été accordée, bien entendu, par l'Organisation de l'unité africaine, la Ligue des États arabes, le Commonwealth, l'Union européenne, le Mouvement des pays non alignés, tous les organes du système des Nations Unies et autres.

Les recommandations de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale ayant été approuvées, l'Afrique du Sud est redevenue un membre à part entière de l'Assemblée.

L'un des avantages pour l'Afrique du Sud, c'est qu'elle pourra se concentrer sur les besoins de la vaste majorité de ses citoyens trop longtemps négligés. Le Gouvernement peut employer toute son attention et toute son énergie, auxquelles s'ajoutent l'aide fournie par la communauté mondiale et l'économie internationale, à pallier aux méfaits de l'apartheid.

Il ne fait aucun doute que l'euphorie de ces jours de liesse retombera au fur et à mesure que se profileront les difficultés liées à la tâche de gouverner et aux problèmes politiques. Pendant toute cette période, la patience, le leadership, le réalisme et la détermination du Président Mandela seront, bien sûr, un sérieux atout pour l'Afrique du Sud, en même temps que le fondement tellement nécessaire du processus politique. Nous ne pouvons qu'engager vivement tous les Sud-Africains à oeuvrer de concert à la restructuration de l'Afrique du Sud pour la mettre sur la voie du grand avenir auquel elle est sans aucun doute promise. L'Afrique du Sud doit savoir que toute l'Afrique et le monde entier partagent sa joie.

L'Afrique a tellement besoin de leadership qu'on a peut-être tendance à trop demander de l'Afrique du Sud. Nous félicitons le peuple sud-africain et le remercions de nous avoir donné un si bel exemple de force et de détermination. L'Afrique et le reste du monde en sont devenus meilleurs à bien des égards.

Mme da Cruz (Angola) (*interprétation de l'anglais*) : C'est pour ma délégation un grand plaisir que de prendre la parole à cette séance consacrée à l'examen du dernier rapport du Comité spécial contre l'apartheid. L'Angola se réjouit du retour de l'Afrique du Sud à l'Assemblée générale et il félicite chaleureusement sa délégation conduite par M. Alfred Nzo, Ministre des affaires étrangères.

Les sanctions imposées et les résolutions adoptées à l'encontre de l'Afrique du Sud en vertu du Chapitre VII de la Charte, que l'Assemblée a levées récemment, ont joué un rôle très important dans le démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud.

Ma délégation félicite le Comité spécial contre l'apartheid de son travail dévoué et rend un hommage mérité à tous les fils de l'Afrique et à tous ceux qui ont donné leur vie pour que l'abolition de l'apartheid devienne une réalité et pour que prenne fin le mandat du Comité, comme c'est le cas aujourd'hui.

Je félicite également M. Ibrahim Gambari pour son dévouement et le travail qu'il a accompli au nom de l'Afrique.

La lutte contre l'odieux système d'apartheid a été longue et douloureuse. Elle a causé des dégâts énormes et beaucoup de souffrances humaines, en Afrique du Sud bien sûr, mais aussi dans les pays voisins de l'Afrique australe. Le régime d'apartheid a duré 40 ans. Nelson Mandela est resté incarcéré pendant 27 ans dans la prison de Robben Island.

Parce qu'il soutenait l'African National Congress (ANC) et d'autres forces démocratiques, l'Angola a été, avec d'autres États de première ligne, l'une des principales victimes du régime d'apartheid. Ils ont été aidés dans leur lutte contre l'apartheid par les fils chéris du peuple cubain qui, à leurs côtés, ont précipité la chute de l'apartheid.

Depuis les premiers jours de son indépendance, le Gouvernement angolais se consacre à la lutte pour la libération de l'ensemble du continent. C'est pour cette raison qu'à l'époque, le régime raciste de l'Afrique du Sud n'avait pas hésité à attaquer, par tous les moyens, la souveraineté de l'Angola et les infrastructures du pays. Nos morts, nos blessés, nos mutilés ont été le prix à payer, et l'humanité ne doit pas l'oublier.

L'Angola s'est joint à la communauté internationale pour féliciter chaleureusement le Gouvernement et le peuple sud-africains d'avoir, à l'issue du processus électoral qui a commencé le 27 avril 1994, mis en place une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale.

Nous félicitons de tout coeur le Président Nelson Mandela qui, le 10 mai 1994, a été porté à la tête de l'État sud-africain. Son élection symbolise incontestablement la victoire d'un combattant de la liberté.

Nous sommes certains que les changements qui se sont produits en Afrique du Sud contribueront au renforcement de la démocratie, de la paix et de la tranquillité tant attendues par la communauté internationale.

Enfin, ma délégation est d'avis qu'il serait immoral et malvenu pour les Nations Unies d'exiger du nouveau Gouvernement sud-africain démocratique le paiement des contributions mises en recouvrement qui n'ont pas été acquittées par l'ancien Gouvernement.

M. Mwaungulu (Malawi) (*interprétation de l'anglais*) : La délégation malawienne saisit cette occasion pour transmettre les bons voeux et les félicitations du Gouvernement et du peuple malawiens au Gouvernement et au peuple sud-africains en cette journée historique où la délégation de l'Afrique du Sud à la reprise de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale, conduite par son Ministre des affaires étrangères, M. Alfred Nzo — lui-même une grande figure historique dans la lutte pour la libération de l'Afrique du Sud —, reprend fièrement et officiellement son siège légitime.

La délégation sud-africaine qui occupe son siège à cette reprise de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale représente un gouvernement d'unité nationale élu par la majorité au suffrage universel, qui a à sa tête le Président Nelson Mandela. Le Président Mandela symbolise la lutte pour la libération en Afrique du Sud. Son seul nom a réussi à galvaniser la lutte et à la porter vers des sommets toujours plus hauts dans le monde entier. La lutte contre l'apartheid a littéralement mobilisé les meilleurs des fils et filles de l'Afrique du Sud, par-delà les barrières raciales et indépendamment de l'âge.

Ce fut une lutte contre le système institutionnalisé de racisme le plus monstrueux que la planète ait connu. L'injustice du système d'apartheid était telle qu'elle dépasse l'entendement. Mais l'apartheid a connu une fin ignoble au lendemain des premières élections non raciales, libres et régulières qui se sont déroulées du 27 au 29 avril 1994. Le démantèlement de l'apartheid n'a pas été chose aisée. La voie pour y parvenir a été difficile, extrêmement violente et beaucoup trop longue. C'est la raison pour laquelle nous sommes soulagés et heureux d'être ici aujourd'hui, en ce jour historique.

La délégation du Malawi s'associe à toutes les autres délégations présentes dans cette auguste Assemblée pour applaudir — pour se réjouir, célébrer et voir de ses propres yeux — le retour à son siège de la délégation d'Afrique du

Sud, qui a lutté si vigoureusement pour la rédemption de l'Afrique du Sud.

Il s'est écoulé seulement 58 jours depuis la tenue des élections générales en Afrique du Sud. Comme on pouvait le prévoir, l'African National Congress est maintenant le parti majoritaire. Cela fait seulement 38 jours que le Président Nelson Mandela est devenu le premier chef d'État africain noir, après 300 ans de domination minoritaire blanche continue, qui a parfois été extrêmement brutale, comme l'a démontré le régime d'apartheid.

Il s'agit là d'un moment rare dans l'histoire des gouvernements modernes que celui où nous assistons à l'établissement en Afrique du Sud d'un gouvernement d'unité nationale ayant un caractère de réconciliation et d'inclusion unique. C'est le miracle accompli par le Président Mandela. De fait, ce genre de succès ne pouvait qu'être réalisé de l'intérieur de l'Afrique du Sud par les Sud-Africains eux-mêmes. M. Frederik de Klerk, l'ancien Président du régime minoritaire blanc, mérite autant d'éloges pour le rôle qu'il a joué dans ce succès et dans l'ensemble du processus.

Le Comité spécial contre l'apartheid, créé par l'Assemblée générale en 1962 aux termes de la résolution 1761 (XVII) et élargi en vertu de résolutions ultérieures adoptées par l'Assemblée en 1970 et en 1989, a été l'axe principal du système des Nations Unies dans la lutte soutenue et indéfectible contre l'apartheid et ses conséquences destructrices. Le Comité spécial s'est bien acquitté de sa tâche, et il mérite toutes nos éloges. M. Gambari doit être félicité pour son rôle dirigeant efficace au cours des phases cruciales des travaux du Comité spécial. De l'avis de ma délégation, il ne serait donc pas exagéré de demander à l'Assemblée générale d'approuver l'exposition publique d'une plaque, ou de toute autre marque commémorative, pour immortaliser les succès remportés par le Comité spécial.

La mobilisation de l'opposition à l'apartheid a été complexe et a fait appel à un engagement et à des attaques concertées sur tous les fronts. Il ne faut pas oublier que si l'apartheid a existé pendant si longtemps, c'est parce qu'il pouvait compter sur des appuis et des amis puissants. Cependant, le sens de l'histoire lui était contraire. L'histoire ne recèle aucun cas où l'oppression systématique s'est maintenue et est restée victorieuse. Dans tous les cas, sa chute était une certitude. Mandela était la lumière au bout du sombre tunnel que l'apartheid s'était creusé — et continuait de se creuser.

Le rapport du Comité spécial contre l'apartheid offre un aperçu clair des énormes défis qu'affronte l'Afrique du Sud alors que son gouvernement s'efforce de satisfaire, à court et à moyen terme, la multitude d'exigences et d'attentes interreliées de son peuple, et surtout de la majorité démunie de la population noire. Ma délégation saisit cette occasion pour exhorter la communauté internationale à appuyer concrètement le programme de reconstruction et de développement du nouveau Gouvernement sud-africain. La liberté et la démocratisation ne peuvent triompher par elles-mêmes si les citoyens ordinaires ne se voient donner de possibilités concrètes de changement et ne perçoivent pas de changements les affectant directement et personnellement, et également dans leurs attitudes, des changements qui portent sur l'ensemble des questions socio-économiques. C'est ainsi que les milieux financiers internationaux doivent aider l'Afrique du Sud à panser les blessures profondes infligées par l'apartheid.

L'ONU doit continuer de jouer un rôle essentiel en Afrique du Sud. À ce sujet, ma délégation appuie pleinement la recommandation du Comité spécial en vue de la nomination, en consultation avec le Gouvernement sud-africain, d'un coordonnateur de haut niveau de l'ONU. Si ce coordonnateur était nommé, une de ses premières tâches doit relever du domaine de l'éducation civique : il devra formuler, avec le Gouvernement d'unité nationale sud-africain, un programme d'action plausible pour combattre la culture insidieuse de l'apartheid. Le racisme en Afrique du Sud est antérieur à l'apartheid. Il faudra du temps, mais des efforts résolus et déterminés doivent maintenant être déployés pour le bien-être actuel et futur des Blancs et des Noirs en Afrique du Sud et dans l'ensemble de l'Afrique australe. Cela contribuera à assurer pour la postérité le succès de la communauté internationale dans toutes ses facettes et celui de l'ONU dans l'élimination de l'apartheid et l'instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale.

Le Malawi aussi a organisé des élections multipartites, couronnées de succès, près de trois semaines après les élections générales sud-africaines. L'ancien Président, M. H. Kamuzu Banda, et son Malawi Congress Party ont été battus. M. Banda n'a pas hésité à admettre sa défaite et à faciliter le transfert des pouvoirs au nouveau Président d'État, Son Excellence M. Bakili Muluzi, de l'United Democratic Front. Le succès du processus électoral et de la transition démocratique au Malawi couronne, de façon modeste mais historiquement importante, le succès universellement reconnu des élections générales tenues en Afrique du Sud et l'établissement dans ce pays d'un gouvernement

démocratique et multiracial d'unité nationale. Cela est de bon augure pour l'Afrique australe.

C'est dans cet esprit d'espoir et d'optimisme que le Président d'État, le Gouvernement et le peuple du Malawi souhaitent au Mozambique de connaître le même succès dans la conduite de ses élections générales prochaines et à l'Angola de parvenir à un règlement rapide des problèmes complexes qui caractérisent les négociations en cours en Zambie. C'est seulement ainsi que la Communauté de développement de l'Afrique australe, dont l'Afrique du Sud deviendra probablement membre, pourra exploiter les énormes ressources de la région au bénéfice des 100 millions de personnes ou plus qui y vivent.

M. Vassilakis (Grèce) (*interprétation de l'anglais*) :
J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne.

L'Union européenne accueille chaleureusement le retour de l'Afrique du Sud au sein de la communauté internationale, que représente l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle souhaite également, en cette occasion, féliciter sincèrement le peuple d'Afrique du Sud et ses dirigeants pour avoir mis un terme à l'apartheid et instauré une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale.

L'Union européenne tient aussi à rendre hommage à tous ceux au sein de l'ONU, des organisations non gouvernementales et de la communauté internationale dans son ensemble dont les efforts constants et l'action résolue ont contribué à l'élimination de l'apartheid.

L'Union européenne félicite le Secrétaire général d'avoir mené à bien les tâches qui lui ont été confiées aux termes des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, en particulier les résolutions du Conseil de sécurité 765 (1992), 772 (1992), 894 (1994) et 919 (1994), par le biais des efforts de son Représentant spécial, et de la résolution 48/159 A de l'Assemblée générale relative à la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (MONUAS). Nous félicitons également l'Organisation de l'unité africaine et le Commonwealth de leur importante contribution, notamment par le biais de leurs missions d'observation, au processus de transition pacifique de l'Afrique du Sud pour qu'elle devienne un pays démocratique où tous les citoyens jouissent de droits égaux.

L'Union européenne s'est félicitée de la première constitution démocratique et non raciale de l'Afrique du Sud, de la tenue des premières élections démocratiques et

de l'instauration d'un Gouvernement d'unité nationale démocratique et non racial en Afrique du Sud.

Nous avons également appuyé les efforts déployés par le Gouvernement et le peuple sud-africain en vue de mettre en oeuvre des programmes de reconstruction et de développement dans leur pays. Dans le contexte de la décision du Conseil de l'Union européenne, en date du 19 avril 1994, nous nous sommes engagés à mettre immédiatement en oeuvre un ensemble de mesures en faveur de l'Afrique du Sud. Ces mesures seront axées sur des secteurs importants qui intéressent particulièrement l'Afrique du Sud, tels que le commerce, la coopération économique et la coopération pour le développement, et s'accompagneront de l'amorce de dialogue politique visant à promouvoir et à consolider les institutions démocratiques sur lesquelles la nouvelle société sud-africaine fonde son avenir.

En outre, l'Union européenne a pris l'initiative d'organiser une conférence importante qui doit se tenir à Berlin, en Allemagne, les 5 et 6 septembre 1994. À cette conférence, les Ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Union européenne rencontreront le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud et ses collègues de la Communauté de développement de l'Afrique australe pour discuter les nouvelles perspectives de coopération économique régionale et la coopération future entre les pays d'Afrique australe et l'Union européenne.

L'Union européenne se félicite du retour de l'Afrique du Sud à l'Assemblée générale où elle recouvre tous ses droits de vote. En ce qui concerne la question des arriérés, l'Union européenne note avec satisfaction la volonté politique du Gouvernement sud-africain de verser ses contributions à l'ONU, et l'Union européenne est prête à participer constructivement à la discussion de la question à l'ONU.

L'Union européenne se félicite de la résolution que vient d'adopter aujourd'hui l'Assemblée générale. Son adoption met fin au mandat du Comité spécial contre l'apartheid, dont les travaux ont été couronnés de succès, et permet de supprimer de l'ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale le point intitulé «Élimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale.»

L'Union européenne voudrait saisir cette occasion pour saluer le Comité spécial contre l'apartheid et, en particulier, son Président, l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, du Nigéria, pour leurs contributions aux événements positifs qui nous ont menés à cette journée historique.

L'Union européenne encourage l'ONU à déployer des efforts spéciaux pour aider la nouvelle Afrique du Sud à consolider la démocratie et à reconstruire le pays. Dans ce contexte, nous sommes prêts à examiner la question de la nomination d'un coordonnateur de haut niveau pour les activités de développement de l'ONU en Afrique du Sud.

Enfin, l'Union européenne est certaine que le nouveau Gouvernement sud africain continuera, avec l'aide de la communauté internationale, à déployer avec succès des efforts pour trouver, grâce à un dialogue constructif et à des moyens pacifiques, les meilleures solutions possibles aux problèmes auxquels il doit faire face.

M. Oswald (Suède) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques — le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède.

Les élections démocratiques qui se sont déroulées en Afrique du Sud il y a deux mois ont clos le chapitre long et sombre de l'histoire non seulement de l'Afrique du Sud, mais aussi de l'humanité. Par sa politique raciale perverse, l'Afrique du Sud d'hier a représenté un cas unique. Par ses propres actes, elle s'est exclue elle-même de la communauté internationale.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour célébrer le moment historique où la même communauté internationale accueille la nouvelle Afrique du Sud démocratique à la place qui lui revient à l'Assemblée générale de l'ONU. Nous sommes honorés d'avoir parmi nous le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud et sa délégation qui représentent le Gouvernement d'unité nationale et de réconciliation.

Les pays nordiques félicitent le peuple sud-africain tout entier des résultats qu'il a obtenus au travers de décennies de manifestations et de luttes et, ces dernières années, au cours de négociations difficiles. Aujourd'hui, l'Afrique du Sud est devenue un symbole d'espoir. L'Afrique du Sud a montré que des adversaires peuvent devenir des partenaires, que le compromis est possible, même quand les positions divergent radicalement, et que l'on peut toujours trouver un moyen pacifique de régler les conflits les plus longs et les plus douloureux. C'est la sagesse et le véritable patriotisme des Sud-Africains qui ont rendu cela possible.

Néanmoins, l'ONU peut s'enorgueillir de ses contributions au changement démocratique intervenu en Afrique du Sud. Dès le début, l'ONU et, en particulier, le Comité spécial contre l'apartheid ont pris le parti des mouvements

de libération et des victimes du régime d'apartheid. Ils ont fait pression sur ce régime par le biais de la répudiation et de l'isolement politiques, en demandant l'imposition de diverses sanctions économiques et en boycottant les événements culturels et sportifs.

Dès le début, les pays nordiques ont participé activement aux efforts internationaux déployés pour mettre fin à l'apartheid. Ils ont strictement appliqué les sanctions imposées à l'Afrique du Sud par l'ONU. Pour faire avancer le Programme nordique d'action contre l'apartheid, nous avons oeuvré à l'instauration de sanctions internationales complètes et contraignantes. En l'absence de telles mesures internationales, les pays nordiques ont appliqué des sanctions nationales de large portée.

Un élément tout aussi important de la politique des pays nordiques a été l'appui accordé aux forces d'opposition à l'apartheid. Bien avant qu'ils ne soient reconnus internationalement, les dirigeants du mouvement anti-apartheid étaient déjà régulièrement reçus dans nos capitales. Au cours des années, un appui économique important a été apporté au mouvement anti-apartheid, en matière d'éducation, d'aide juridique et autres.

Maintenant que l'Afrique du Sud s'est jointe à la communauté des pays démocratiques, elle a besoin et elle mérite l'appui indéfectible de la communauté internationale. Les défis de la période de transition sont très nombreux. Des millions de Sud-Africains noirs ne disposent pas des installations les plus élémentaires. Ils espèrent que la démocratie va également leur apporter ce dont leurs concitoyens bénéficient depuis longtemps : la chance d'avoir une vie décente dans leur pays natal. Mais l'héritage humain, culturel, social et économique de l'apartheid sera lourd à porter et difficile à éliminer.

Maintenant que l'Afrique du Sud s'est jointe à la communauté des nations démocratiques, la communauté internationale compte également sur l'appui d'une Afrique du Sud démocratique et dynamique. L'histoire et les expériences de ce pays ainsi que son potentiel en ressources matérielles et humaines le placent dans une position unique pour jouer un rôle important et précieux en Afrique et sur le plan international, en particulier ici à l'ONU.

Ce jour est un jour de joie pour l'Afrique du Sud. C'est également un jour de joie pour l'Assemblée générale, l'ONU dans son ensemble et la communauté internationale tout entière. Le message fondamental de cette longue route tortueuse que l'Afrique du Sud a parcourue est clair : toute

oppression prendra fin; la liberté finira par triompher partout.

M. Botez (Roumanie) (*interprétation de l'anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer la profonde sympathie de notre gouvernement, de notre peuple et de nous-mêmes, les membres de la Mission roumaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, à l'égard des victimes innocentes de la catastrophe naturelle qui a frappé la Colombie.

C'est avec une profonde émotion que nous célébrons aujourd'hui le retour de l'Afrique du Sud au sein de la famille des nations représentées à l'Assemblée générale. Au nom du Gouvernement roumain, j'ai le privilège d'accueillir dans cette salle, à la place qui lui revient de droit, la délégation sud-africaine, dirigée par S. E. M. Alfred Nzo, Ministre des affaires étrangères.

Ce moment tant attendu est l'aboutissement de l'une des leçons les plus difficiles et les plus extraordinaires de l'histoire récente dans le domaine du rétablissement de la dignité humaine par des moyens démocratiques. Et je voudrais dire entre parenthèses à cet égard à quel point des gens comme moi, qui ont passé tant d'années sous une dictature communiste, sont sensibles à des termes tels que «dignité humaine» face à des pratiques discriminatoires ou «moyens démocratiques» pour atteindre des objectifs d'ordre social et politique. L'on peut donc comprendre que nous, les peuples du monde de l'après-communisme, avons encore plus de raisons de célébrer ce triomphe de la démocratie.

Je ne m'étendrai pas trop, en cette occasion très particulière, sur la modeste contribution qu'a faite mon gouvernement à cette célébration de la décence, valeur si souvent négligée dans notre monde d'aujourd'hui. La Roumanie a salué et appuyé, sur le plan bilatéral et en tant que membre de la communauté internationale, toutes les initiatives et tous les efforts visant à mettre fin à la politique désuète d'apartheid, à organiser le processus d'élections non raciales et à créer avec succès des institutions démocratiques en Afrique du Sud. Les dirigeants de tous les principaux partis politiques de ce pays merveilleux — et en particulier ceux de l'African National Congress, du National Party et de l'Inkatha Freedom Party — ont trouvé compréhension et sympathie lors de leurs contacts avec les dirigeants roumains.

Toutes les forces politiques de mon pays ont encouragé la voie pacifique de la négociation pour régler la situation complexe héritée du passé. Comme nombre d'entre nous dans cette salle, nous savions que le changement démocrati-

que n'était possible en Afrique du Sud que si tous les partis politiques, représentant tout l'éventail de la population sud-africaine, y contribuaient. La Roumanie a donc normalisé ses relations bilatérales avec l'Afrique du Sud après de telles consultations avec pratiquement tous les principaux partis politiques. Nous sommes sûrs que toutes les forces politiques en Afrique du Sud — et surtout celles représentées dans le gouvernement d'unité nationale — feront preuve de la même sagesse et du même sens de la responsabilité exemplaires en édifiant une société non raciale et démocratique capable d'assurer le plein respect des droits de l'homme, conformément aux normes internationales, car la démocratie ne veut pas seulement dire que la majorité gouverne, mais aussi que les minorités sont protégées.

Heureusement, nous avons le privilège de voir que des dirigeants comme M. Mandela et M. de Klerk personnifient le courage et la perspicacité. Le comité qui a décerné le prix Nobel de la paix a prouvé que nous partageons tous ce privilège inhabituel.

La communauté internationale et les Nations Unies ont joué un rôle important dans ce processus. Pendant plus de 30 ans, le Comité spécial contre l'apartheid, créé par l'Assemblée générale, a canalisé et soutenu la détermination des États Membres d'atteindre des objectifs souvent perçus comme utopiques. La résolution adoptée aujourd'hui reconnaît également que le travail dynamique des membres du Comité, notamment sous la présidence diligente de l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, du Nigéria, ces dernières années, s'achève sur un succès.

Ce que nous célébrons en réalité aujourd'hui est une victoire sur le sectarisme et l'intolérance, car la discrimination raciale n'est malheureusement pas la seule forme de discrimination. L'on a dit que si nous devons nous réveiller un matin et découvrir que tout le monde a la même couleur de peau, à midi, nous aurions déjà trouvé un autre préjugé. Mais cet exemple enseigne à ceux qui ont souffert d'une forme de préjugé comment échapper à d'autres formes de discrimination. Nous sommes sûrs que le même esprit de tolérance et de compromis qui l'a emporté dans le passé guidera l'avenir de ce pays magnifique.

Nous souhaitons une fois de plus la bienvenue à l'Afrique du Sud dans cette instance. Nous sommes certains que la participation de l'Afrique du Sud, qui est dotée d'immenses ressources humaines et naturelles, aux activités des Nations Unies profitera aussi bien à notre Organisation mondiale qu'à la consolidation de la démocratie, avant tout en Afrique du Sud, bien sûr, mais aussi en tant qu'exemple

à suivre dans notre monde constitué par «Nous, peuples des Nations Unies», comme le dit notre Charte.

M. Hurst (Antigua-et-Barbuda) (*interprétation de l'anglais*) : Il y a 500 ans, à partir de 1492, des mondes très éloignés les uns des autres commençaient à s'affronter. Une civilisation robuste et avancée sur le plan technique semblait facilement subjuguier plusieurs autres civilisations. Dans un court délai historique après la première rencontre de 1492, les Européens de l'Occident ont pu dominer un grand nombre de peuples du nouveau monde. Des îles des Caraïbes aux plaines de l'Amérique du Nord, de l'Afrique du Sud au Pacifique Sud, la civilisation de l'Europe occidentale, portée par ses fils aventureux vers des rivages éloignés, pouvait apparemment effacer toutes les autres civilisations.

Moins de 50 ans après le premier affrontement avec les Caraïbes, un trafic d'êtres humains devait commencer entre l'Afrique occidentale et les Amériques. La traite des esclaves s'est intensifiée et étendue pendant plusieurs siècles puisque l'exigeaient les besoins toujours croissants de main-d'oeuvre dans les terres conquises. Des érudits et des hommes d'État notoires des Caraïbes ont apporté des arguments convaincants dans de nombreux écrits célèbres pour démontrer que les théories de supériorité raciale sont nées des relations économiques créées par la traite des esclaves. En Afrique du Sud, tout comme dans plusieurs pays du nouveau monde, l'affreuse théorie de la supériorité raciale a pris sa forme la plus virulente en se drapant elle-même en fin de compte dans la légalité.

Aujourd'hui, 500 ans après l'affrontement de mondes auparavant distants, et après des décennies d'un racisme imposé par la loi, l'apartheid est mort. Le peuple d'Antigua-et-Barbuda se réjouit avec le peuple victorieux d'Afrique du Sud et partage sa vision d'un État nouveau, démocratique, non racial et non sexiste. Notre Premier Ministre, M. Lester Bryant Bird, a transmis au Président sud-africain, S. E. M. Nelson Mandela,

«les félicitations chaleureuses et cordiales de mon peuple à l'occasion du triomphe de l'African National Congress lors des premières élections générales non raciales et démocratiques jamais tenues en Afrique du Sud.»

Le monde entier applaudit maintenant. Le rôle des Nations Unies, celui de plate-forme qui permet à ceux qui n'ont aucun pouvoir de clamer le bien contre le mal, la justice contre l'injustice, la dignité humaine contre l'humiliation, est de nouveau fermement établi.

W. E. B. DuBois, érudit afro-américain et combattant pour la liberté de la fin du siècle dernier, a écrit que le problème du XXe siècle est le problème des races. À la fin de ce siècle, le colonialisme a été en grande partie démantelé et l'apartheid n'est plus. La race a été détrônée en tant que problème le plus controversé de l'humanité. Le problème le plus grave du siècle prochain est essentiellement celui de l'injustice économique, exacerbée par un nationalisme radical à l'intérieur des nations et entre elles. Il est aggravé par les abus commis contre l'environnement de la Planète.

Étant donné que nous cherchons à réaliser la justice économique et un développement durable et à mettre fin aux modèles de production et de consommation excessifs, porteurs de destruction de l'environnement, des petits États insulaires vulnérables comme le mien comptent sur le soutien du Gouvernement et du peuple sud-africains tout comme ils peuvent compter sur le nôtre.

Au nom du Gouvernement et du peuple d'Antigua-et-Barbuda, ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation sud-africaine de retour dans cette instance. Mon gouvernement apporte son plein soutien à la proposition d'annulation de la dette du gouvernement de l'apartheid à l'égard des Nations Unies et, de ce fait, s'associe chaleureusement à la résolution de consensus dont nous sommes saisis aujourd'hui. Nous formulons nos meilleurs voeux pour l'avenir du peuple et du Gouvernement sud-africains, et je leur réitère l'engagement de sincère coopération et de plein soutien du Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda.

M. Ould Mohamed Mahmoud (Mauritanie) : La délégation de la République islamique de Mauritanie se réjouit de prendre part à ce débat consacré au retour officiel de l'Afrique du Sud dans la communauté des nations par sa représentation à l'Assemblée générale, instance suprême de l'Organisation des Nations Unies.

La décision que nous avons prise ce matin constitue l'aboutissement d'une série de mesures qui ont permis à la communauté internationale de contribuer de manière substantielle au démantèlement de l'odieux système de l'apartheid et d'apporter un soutien décisif à la réintégration de l'Afrique du Sud dans le concert des nations. C'est ainsi qu'après la levée des sanctions économiques et de l'embargo sur les armes, décidée respectivement le 8 octobre 1993 et le 25 mai dernier, nous avons aujourd'hui mis fin aux activités du Comité spécial contre l'apartheid.

Parmi les organes créés dans le but de contribuer à l'éradication de l'apartheid, nul plus que ce Comité n'a joué

un rôle aussi actif et aussi déterminant dans les efforts de la communauté internationale pour mettre un terme à ce crime contre l'humanité. C'est donc avec le sentiment du devoir bien accompli que le Comité spécial contre l'apartheid a, le 14 juin courant, adopté son rapport final où il est pris acte que l'apartheid a disparu de l'Afrique du Sud avec l'entrée en vigueur de la première constitution démocratique et non raciale ainsi que l'organisation, le 27 avril 1994, des premières élections libres et démocratiques de l'histoire de ce pays.

À cette occasion, qu'il me soit permis d'exprimer nos félicitations les plus sincères à tous les membres du Comité spécial et, en particulier, à son dernier président. Militant de première heure pour la décolonisation de l'Afrique et pour l'éradication de l'apartheid en particulier, diplomate chevronné, notre collègue et ami, le professeur Ibrahim Gambari a, en effet, déployé des efforts louables en vue de l'avènement de cette nouvelle Afrique du Sud démocratique que nous célébrons aujourd'hui. Qu'il soit ici vivement remercié pour le rôle remarquable qu'il a accompli à la tête de cet important Comité.

Je voudrais également rendre un vibrant hommage au Secrétaire général pour avoir mené avec succès les tâches qui lui ont été confiées par les instances de l'Organisation des Nations Unies et remercier toutes les personnalités africaines et autres qui ont contribué à cette victoire historique. J'adresse aussi nos pensées émues aux familles des martyrs sud-africains, notamment à celle de notre collègue et ami exemplaire, feu Johny Makatini, de l'ANC.

Cette victoire est certes et avant tout celle du peuple sud-africain qui a consenti les plus lourds sacrifices pour y parvenir. Elle est également celle des États de la ligne de front, de l'Organisation de l'unité africaine et de la communauté internationale qui ont, par des mesures contraignantes, joué des décennies durant, un rôle efficace d'appui à la lutte de tous les Sud-Africains.

L'investiture, le 10 mai 1994, de M. Nelson Mandela en qualité de premier Président de l'Afrique du Sud démocratique, constitue assurément un événement historique et un motif de grande satisfaction pour la communauté internationale et pour les peuples africains en particulier. La République islamique de Mauritanie salue cet événement qui donne la preuve qu'il n'existe pas de questions insurmontables là où la justice, la raison et le bon sens prédominent.

La transition politique réussie en Afrique du Sud vers un ordre démocratique constitue une base solide pour la

paix et la stabilité autant en Afrique du Sud que dans la sous-région de l'Afrique australe meurtrie par des années de guerre. Nous sommes convaincus qu'avec sa réintégration complète dans la communauté des nations, la nouvelle Afrique du Sud jouera un rôle positif dans le respect des principes et des buts de la Charte, notamment en faveur du développement économique et social qui est aujourd'hui un second nom de la paix et de la sécurité internationales.

La communauté internationale, qui a contribué à l'aboutissement de la lutte du peuple sud-africain ainsi qu'à l'organisation et au succès du processus électoral pluraliste qui a couronné cette lutte nationale, se doit aujourd'hui de se mobiliser pour consolider cette importante victoire.

Le succès de l'expérience démocratique en Afrique du Sud sera une contribution concrète aux progrès de la démocratie partout dans le monde ainsi qu'il encourage au règlement des conflits par les voies pacifiques.

En conclusion, je voudrais saluer la décision que l'Assemblée générale a prise aujourd'hui en vue de mettre fin à un chapitre douloureux de l'histoire de tout le continent africain et cela, à travers le rétablissement de la pleine participation de l'Afrique du Sud à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je voudrais enfin ajouter, en ce moment de réjouissance et de satisfaction, que les pensées de ma délégation vont aussi au peuple palestinien dont les droits inaliénables sont spoliés depuis bientôt un demi-siècle. Puisse la victoire que nous célébrons aujourd'hui constituer, pour tous les peuples épris de justice et de paix, un motif d'engagement résolu contre toutes les guerres et crises qui affectent notre planète. Puisse, à l'orée du cinquantième anniversaire de notre Organisation, cet important acquis de la communauté internationale promouvoir la paix, la justice et la solidarité au service du développement économique et social de tous les peuples.

M. Somavia (Chili) (*interprétation de l'espagnol*) :
Qu'il me soit tout d'abord permis d'exprimer l'émotion et la satisfaction que j'éprouve de participer à cet événement dans cette grande salle de l'Assemblée générale, qui est l'enceinte politique des Nations Unies. La communauté internationale éprouve une joie particulière à accueillir dans cette instance suprême une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale. Cette séance symbolise le progrès et la foi dans l'être humain et donne une signification particulière aux tâches de l'Organisation des Nations Unies.

J'aimerais vous faire part brièvement d'une expérience personnelle récente. Je suis heureux de pouvoir prononcer ce discours aujourd'hui. Il y a une semaine, je représentais mon pays à la réunion des ministres des affaires étrangères des pays non alignés au Caire. Là-bas, en voyant la délégation sud-africaine — conduite par le Ministre des affaires étrangères, M. Nzo — devenir membre du Mouvement non aligné, j'ai ressenti la même émotion que je ressens aujourd'hui. Quelques jours plus tard, à l'aimable invitation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), j'ai pu assister avec une vive émotion au moment où l'Afrique du Sud, représentée par le Président Mandela à la tête d'une délégation multiraciale, est devenue le 53e membre de l'OUA.

La réunion d'aujourd'hui est, elle aussi, chargée de symbole. C'est tout le système multilatéral qui refait connaissance avec l'Afrique du Sud pour laquelle nous avons lutté pendant tant d'années. Aujourd'hui, l'Assemblée générale accueille l'Afrique du Sud en son sein en tant que participant légitime et à part entière à ses travaux.

Ce que l'Organisation des Nations Unies a accompli en Afrique, et plus particulièrement en Afrique du Sud, donne une signification particulière à cette séance extraordinaire : un sentiment de joie et d'allégresse en même temps que d'espoir et d'attente. Pendant de nombreuses années, nous avons été aux côtés de nos compagnons sud-africains dans leur lutte pour l'égalité, la démocratie et la paix. Solidaires des dirigeants de ce noble pays, nous avons uni nos efforts pour coopérer avec eux sous l'égide des Nations Unies.

Les Nations Unies ont tout lieu d'être fières du rôle important qu'elles ont joué dans le processus sud-africain. Elles n'ont cessé de coopérer avec le peuple de ce pays avec lequel elles ont toujours été prêtes à développer les relations privilégiées qui sont plus nécessaires et plus urgentes que jamais.

Les Nations Unies n'ont pas souvent l'occasion de pouvoir dire : «Mission accomplie!», ce que nous sommes heureux de pouvoir faire aujourd'hui. Il est évident que ce que les Nations Unies ont fait n'est que secondaire en comparaison de l'énorme tâche et des importantes décisions qu'ont dû affronter les Sud-Africains lorsqu'ils ont décidé de prendre en main leur destinée et, comme l'a lui-même dit le Président Mandela, pour entreprendre leur propre processus de réconciliation.

En cette époque de changements politiques et techniques vertigineux, nous sommes souvent découragés par la persistance de certains aspects négatifs de la condition humaine qui puisent leurs racines dans l'égoïsme

et la cruauté des chapitres les plus sombres de notre histoire. Voilà pourquoi cet événement, cette séance, cette célébration nous redonnent foi en l'homme et en son avenir, en son intelligence et en la solidarité de ses actes. C'est une cause juste, une cause noble, une cause qui rehausse les valeurs de l'humanité. Les États ont été capables d'y oeuvrer ensemble, en restant solidaires, pour réaliser les nobles idéaux consacrés dans la Charte des Nations Unies qui, près de 50 ans après leur adoption, continuent de guider nos pas.

La prospérité de l'Afrique doit être la nouvelle croisade de la communauté mondiale. Nous devons encourager les mesures concrètes à cette fin dans tous les domaines de l'activité internationale jugée nécessaire et à laquelle nous serons appelés à coopérer. C'est une responsabilité que nous partageons tous. Nous devons prouver par des actes notre engagement renouvelé à l'égard de l'Afrique du Sud et de tout le continent africain. L'ensemble de la communauté internationale doit s'engager à coopérer pour promouvoir le développement économique et social. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra garantir une paix authentique, productive et durable et que pourront prospérer les idéaux politiques, moraux et humains qu'incarnent le Président Mandela et son équipe gouvernementale.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons appuyer l'Afrique et tout faire pour renforcer les progrès déjà enregistrés et pour promouvoir le développement économique et social. Pour cela, nous avons besoin de ressources. La communauté internationale ne doit épargner aucun effort pour obtenir ces ressources, que ce soit par les voies traditionnelles ou par des moyens novateurs conçus grâce à la créativité inépuisable de l'homme. Mon pays réaffirme sa volonté politique de prendre une part active et responsable au travail qu'ensemble nous déciderons d'entreprendre à cet égard.

M. Rahman (Bangladesh), Vice-Président, assume la présidence.

Le Chili a été membre du Fonds d'affectation spéciale pour l'Afrique du Sud depuis sa création. J'y ai représenté mon pays ces quatre dernières années. Nous avons tenu notre dernière réunion récemment, et après que nous eûmes pris acte du fait que le Fonds avait mené à bien ses travaux, je me suis permis de signaler que, s'il est vrai que légalement nous avons réussi à éliminer l'apartheid, il ne faisait aucun doute que le peuple sud-africain souffrirait pendant longtemps encore des séquelles de ce régime barbare. Nous avons remporté une grande victoire en éliminant l'apartheid de la Constitution. Ce que nous devons faire maintenant, c'est veiller à ce que les conséquences de ce drame dispa-

raissent aussi de la vie du peuple sud-africain. À cette fin, les Nations Unies doivent poursuivre avec le même dynamisme et la même détermination leur coopération avec l'Afrique du Sud, car il ne suffit pas que les choses soient écrites, il faut qu'elles deviennent une réalité. Pour nous autres pays du tiers monde et pays en développement, c'est une réalité que nous partageons avec l'Afrique du Sud.

Aujourd'hui, nous accueillons l'Afrique du Sud à l'Assemblée générale et affrontons la lutte commune des pays du tiers monde et de l'ensemble de la communauté internationale.

Au nom du Gouvernement et du peuple chiliens, c'est avec une vive émotion que je transmets à la République sud-africaine le salut et les souhaits de bienvenue de la communauté internationale.

M. Sucharipa (Autriche) (*interprétation de l'anglais*) : C'est un grand jour pour les Nations Unies. Un rêve s'est enfin réalisé.

Comme l'ont déjà dit le Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, au nom de tous les membres du Groupe, et le Président de l'Union européenne, nous nous félicitons au plus haut point du retour d'une Afrique du Sud démocratique et non raciale au sein de la communauté internationale telle qu'elle est représentée par l'Assemblée générale des Nations Unies. En raison de la part active qu'elle prend depuis longtemps à ce processus, l'Autriche aimerait ajouter quelques remarques à ces déclarations.

Avec l'entrée en vigueur de sa première Constitution non raciale et démocratique, la tenue, en avril dernier, d'élections sur la base d'un homme une voix, la convocation de son nouveau Parlement, l'investiture de son nouveau Président et la mise en place de son gouvernement d'unité nationale en mai dernier, l'Afrique du Sud est entrée dans une nouvelle ère prometteuse de son histoire. Deux personnalités remarquables de la vie politique sud-africaine ont contribué plus que quiconque à ce changement fondamental. Depuis sa libération au début de 1990, et en fait bien avant, l'actuel Président, Nelson Mandela, s'est employé activement à faire en sorte que l'Afrique du Sud se débarrasse pacifiquement du fléau de l'apartheid. Il a trouvé en la personne du Président Frederik de Klerk un partenaire dans la négociation qui était persuadé qu'une évolution pacifique et juste ne pouvait en aucun cas être basée sur le principe de la domination d'une race par une autre.

Le Prix Nobel décerné conjointement à Nelson Mandela et à Frederik de Klerk a récompensé à juste titre la ténacité et le courage de ces deux hommes d'État qui ont permis ce retournement de la situation, passant du système oppressif de l'apartheid à la coopération dans la démocratie.

Ensemble, les parties sud-africaines ont déployé d'importants efforts pour parvenir à une compréhension mutuelle et faire les concessions nécessaires pour atteindre un objectif commun : l'instauration d'une Afrique du Sud pacifique, multiethnique, multiraciale et multiconfessionnelle. Nous souhaitons tous ardemment assister au succès durable de ce modèle, qui non seulement serait essentiel pour l'avenir de l'Afrique du Sud elle-même, mais aurait aussi une importance exemplaire allant bien au-delà de l'Afrique du Sud.

Les efforts de réconciliation nationale en Afrique du Sud ont pu compter sur un large appui de la communauté internationale. L'Autriche félicite donc tous ceux qui agissent au niveau international et dont les démarches ont contribué de façon constructive à l'élimination de l'apartheid. Dans ce contexte, nous reconnaissons avec plaisir l'importante contribution apportée par l'ONU dans la lutte pour la dignité humaine, les droits de l'homme et les valeurs démocratiques. Je voudrais également mettre en relief l'assistance fournie par l'ONU pour faire en sorte que les premières élections démocratiques puissent se dérouler en Afrique du Sud dans des conditions généralement non violentes, et nous rendons hommage aux nombreux observateurs électoraux, dont certains ont été dépêchés avec grand plaisir par l'Autriche.

Nous savons tous assurément que l'établissement récent d'un gouvernement démocratique doit maintenant être suivi d'une nouvelle participation active de la communauté internationale pour prêter assistance à la nouvelle Afrique du Sud. À juste titre, les victimes de l'apartheid s'attendent beaucoup à ce que le nouvel ordre démocratique se traduise par des progrès sociaux et économiques tangibles pour elles. Une économie active et prospère facilitera l'achèvement fructueux du processus de transition pacifique vers une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale. L'Autriche s'efforcera de contribuer, par des moyens bilatéraux et multilatéraux, à asseoir les fondements socio-économiques d'une démocratie prospère. Nous comptons aussi beaucoup sur le rôle important que l'Afrique du Sud jouera sur son propre continent et au sein de l'ONU. Ma délégation a écouté avec grand intérêt l'importante déclaration prononcée aujourd'hui devant l'Assemblée par le Ministre des affaires extérieures, M. Nzo, à ce sujet.

Nous sommes persuadés que, sur la base de sa propre expérience antérieure, l'Afrique du Sud sera en mesure d'apporter une contribution majeure à nos travaux, y compris à l'importante question des droits de l'homme et du développement humain.

L'Autriche se félicite des résolutions qui ont été adoptées par l'Assemblée générale aujourd'hui. Nous attendons avec plaisir les futures séances de l'Assemblée générale marquées par la participation active d'une délégation représentant une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale.

Mme des Iles (Trinité-et-Tobago) (*interprétation de l'anglais*) : En ce grand jour pour l'ONU, c'est un honneur insigne pour moi que de souhaiter la bienvenue, au nom du Gouvernement et du peuple de la République de la Trinité-et-Tobago, à une Afrique du Sud libre et démocratique en tant que participant à part entière aux travaux de l'Assemblée générale et aux activités de l'ONU dans son ensemble.

En célébrant cette journée historique, je souhaite rendre hommage au Président Nelson Mandela et aux autres dirigeants courageux et dévoués de l'Afrique du Sud, ainsi qu'aux millions de leurs compatriotes qui ont consenti tellement de sacrifices au cours des dernières décennies pour que l'aube se lève sur une nouvelle ère de liberté, de justice et de démocratie en Afrique du Sud. Leurs luttes inlassables ont sans aucun doute été le facteur décisif dans la suppression du régime oppressif d'apartheid.

Depuis sa création ou presque, l'ONU a joué un rôle crucial dans la lutte contre l'apartheid. Par la défense des principes et objectifs de la Charte de l'Organisation et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'ONU a, au fil des ans, exercé son autorité morale sur les régimes oppressifs successifs d'Afrique du Sud grâce à l'adoption de sanctions politiques, militaires, économiques, sociales et culturelles. Elle a également apporté un soutien considérable à ceux qui, en Afrique du Sud et ailleurs, ont oeuvré en faveur de l'élimination du système d'apartheid. La Trinité-et-Tobago a eu le privilège de siéger au Comité spécial contre l'apartheid au cours des deux dernières décennies.

L'émergence tant attendue d'une Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique sous la direction d'un gouvernement d'unité nationale est d'abord et avant tout une victoire pour le peuple sud-africain et ses dirigeants. C'est aussi une victoire pour l'ONU. Maintenant que l'Afrique du Sud aborde une nouvelle phase de réconciliation et d'édification nationales, il incombe à l'ONU de continuer à inves-

tir dans l'avenir du pays en participant activement à la lutte contre les séquelles de l'apartheid.

Le rapport final du Comité spécial contre l'apartheid offre un aperçu de la nature des défis que devra affronter le nouveau gouvernement non racial d'Afrique du Sud. Nombreux sont ceux qui ont enduré des souffrances, des privations et des humiliations indescriptibles, et un trop grand nombre de jeunes ont été dépossédés de leur enfance et privés des outils essentiels à l'édification d'un avenir sûr et prospère. Les statistiques désolantes exposent brutalement les énormes tâches qui attendent les nouveaux dirigeants et qui sont amplifiées par les attentes toujours croissantes d'une population impatiente.

Le Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a décrit, dans un rapport récent, les deux principaux défis que devra relever la nouvelle Afrique du Sud : le redressement des graves injustices et inégalités socio-économiques résultant des séquelles de l'apartheid et la transformation du pays en un membre concurrentiel à part entière de la communauté économique mondiale. Les plans de reconstruction et de développement ayant déjà été élaborés en Afrique du Sud s'attaqueront à cette situation, en association avec les efforts de consolidation d'un consensus négocié parmi les divers secteurs de la société concernant le règlement de ces problèmes et d'autres.

Toutefois, il ne faut pas s'attendre à ce que le nouveau gouvernement d'unité nationale entreprenne seul ces énormes tâches. La communauté internationale doit entendre l'appel lancé par le Président Nelson Mandela pour obtenir son appui soutenu, alors que son pays s'efforce d'instaurer la paix et la prospérité pour tous les Sud-Africains. À ce sujet, la Conférence internationale des donateurs pour la mise en valeur des ressources humaines dans l'Afrique du Sud de l'après-apartheid, qui aura lieu à Johannesburg du 28 au 30 juin 1994, offre une occasion propice à ceux qui peuvent le mieux fournir une aide de continuer à apporter une contribution constructive à l'avenir de l'Afrique du Sud et de la région dans son ensemble.

La Trinité-et-Tobago appuie fermement la recommandation contenue dans la résolution adoptée aujourd'hui au sujet de la proposition de nomination d'un coordonnateur de haut niveau pour les activités de développement de l'ONU en Afrique du Sud. Une telle nomination garantirait une utilisation maximale des ressources limitées disponibles dans le cadre du système des Nations Unies pour les efforts de reconstruction et de développement en Afrique du Sud. Ma délégation se félicite également de la proposition con-

cernant la question des arriérés accumulés au fil des ans par le régime d'apartheid et de la reconnaissance universelle du caractère exceptionnel de la situation qu'affronte actuellement le nouveau Gouvernement sud-africain.

C'est dans cinq mois qu'aura lieu le vingtième anniversaire de l'exclusion, en raison de crimes commis contre l'humanité, de l'Afrique du Sud des travaux de l'Assemblée générale. Il faut faire en sorte qu'il s'agisse non seulement d'une journée de grande joie et de grande fierté pour le Gouvernement et le peuple sud-africains et pour d'autres partout dans le monde, mais aussi d'une journée d'inspiration pour l'ONU alors qu'elle s'efforce de régler les nombreux problèmes complexes qui sont sources de division dans le monde. La résistance, la détermination et la capacité de pardon et de compromis démontrées par le peuple sud-africain doivent véritablement être une source de grand espoir et d'encouragement pour nous tous.

M. Acharya (Népal) (*interprétation de l'anglais*) : Aujourd'hui est un jour historique. Il y a 20 ans, l'Afrique du Sud était exclue de l'Assemblée générale des Nations Unies. Vingt ans après — aujourd'hui — l'Afrique du Sud retrouve son siège à l'Assemblée générale. C'est un grand changement. Des changements se sont produits non seulement en Afrique du Sud, mais aussi dans le monde entier. Si les changements mondiaux ont eu des conséquences pour l'Afrique du Sud, les changements qui se sont produits en Afrique du Sud auront aussi des conséquences mondiales.

En tant que membre fondateur du Comité spécial contre l'apartheid, le Népal a le grand plaisir d'accueillir l'Afrique du Sud qui reprend sa place à l'Assemblée générale. Le Népal a activement participé à la lutte contre l'apartheid simplement parce qu'il croit que la division de l'humanité sur le critère de la couleur de la peau est inacceptable. Le Népal élèvera toujours la voix en faveur de la liberté, de l'égalité et de la justice.

La lutte contre l'injustice est historique et universelle. La lutte en Afrique du Sud n'a pas été uniquement la lutte des Sud-Africains noirs. La fin de l'apartheid est un triomphe de la lutte historique de l'homme pour la liberté, l'égalité, la justice et la paix. Si l'histoire de la civilisation est en principe l'histoire de la lutte de l'homme pour la liberté, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud est une étape importante sur la voie menant au progrès de la civilisation.

Aujourd'hui, l'Afrique du Sud connaît un processus de changement qui peut être encore douloureux. Cependant, le peuple sud-africain a eu la grande chance d'avoir des

dirigeants tels que le Président Mandela, M. F. W. de Klerk, l'archevêque Desmond Tutu et bien d'autres, dont l'intuition et le courage politique ont permis ce changement.

Alors que l'Afrique du Sud a commencé sa marche vers la reconstruction et le développement nationaux, un grand nombre de pays africains sont aujourd'hui en proie à des effusions de sang et à des massacres à grande échelle dus à des conflits ethniques. Bien qu'il soit impossible d'oublier la Bosnie et le Moyen-Orient et bien d'autres théâtres de conflit, la majorité des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont lieu sur le continent africain.

La négociation est un moyen civilisé de régler les conflits. L'Afrique du Sud nous en a fourni un exemple. La leçon de l'expérience de l'Afrique du Sud doit être apprise non seulement par les autres pays africains mais aussi par les pays d'Europe, du Moyen-Orient, de l'Asie et de l'Amérique latine. Nous voyons l'Afrique du Sud comme un soleil levant dont les rayons qui se déploient en éventail sur l'horizon africain peuvent illuminer chaque nation africaine et finalement le monde entier.

Le transfert du pouvoir au Président élu du Gouvernement d'unité nationale, M. Mandela, a été un moment important dans l'histoire du monde entier qui assistait à l'événement. Cependant, l'élimination des bases officielles de l'apartheid n'entraînera pas automatiquement le progrès social. Un cadre politique capable de créer et de protéger les valeurs qui sont associées avec la liberté et la tolérance est nécessaire pour répondre aux besoins socio-économiques du peuple.

L'ONU a été au premier rang de la lutte contre la discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe ou la langue dans le monde entier. Les buts et les principes de sa Charte ont été une source d'inspiration pour tous les peuples et tous les pays. Plusieurs résolutions et déclarations du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale ont permis d'accélérer le processus de l'élimination de l'apartheid et nous ont collectivement inspirés dans notre lutte.

Le travail accompli par la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (MONUAS) au cours de la période de transition est louable. De même, le Comité spécial contre l'apartheid, grâce à ses efforts continus, a été le point central des activités des Nations Unies visant à appuyer et à encourager le mouvement anti-apartheid depuis sa création.

Nous sommes certains que les dirigeants de l'Afrique du Sud réussiront dans leurs entreprises d'édification et de

reconstruction d'une Afrique du Sud prospère. Nous nous félicitons chaleureusement de la réadmission de la nouvelle Afrique du Sud démocratique et non raciale au sein des Nations Unies et nous espérons collaborer étroitement avec la délégation sud-africaine à la promotion de la paix et de la sécurité internationales. En tant que membre du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77, le Népal se félicite également de l'admission de l'Afrique du Sud dans ces organisations.

M. Mumbengegwi (Zimbabwe) (*interprétation de l'anglais*) : C'est une occasion extrêmement propice non seulement pour l'Afrique du Sud et la région de l'Afrique australe, mais également pour le continent africain et le monde.

Pour l'Afrique du Sud, la réadmission dans la famille des nations signifie que la communauté internationale estime que les Sud-Africains ont gagné la bataille longue et difficile pour l'égalité et la justice; pour la région de l'Afrique australe, elle signifie l'émergence d'un partenaire pacifique et fiable dans la recherche d'une prospérité commune; pour le continent africain, elle met un terme au dernier chapitre de la décolonisation complète du continent; et pour le monde, elle signifie la conclusion heureuse d'une lutte collective extraordinaire contre l'apartheid, que la communauté internationale a, à juste titre, qualifié de crime contre l'humanité.

Nous avons donc toutes les raisons de nous réjouir. Cependant, au milieu de toutes ces réjouissances, il ne faut pas oublier de saluer le peuple sud-africain et de le féliciter du succès de ce qui avait été considéré jusqu'ici comme une «mission impossible». Nous connaissons tous la profondeur du fossé qui divisait la minorité privilégiée et la majorité opprimée et privée du droit de vote. Mais une fois que le peuple et ses dirigeants ont réussi à créer un ordre nouveau grâce à des négociations à large participation, le processus a paru facile. Félicitons-les donc de leur détermination, de leur courage et de leur intuition.

Au moment où nous souhaitons la bienvenue à l'Afrique du Sud, qui prend la place qui lui revient de droit au sein de la communauté des nations, qui d'autre pourrait être mieux placé pour revendiquer le siège de l'Afrique du Sud dans cette Assemblée générale qu'Alfred Nzo, combattant aguerris pour la liberté, qui a consacré toute sa vie à la lutte pour l'élimination de l'apartheid? Nous connaissons tous très bien le travail inlassable qu'il a fait en sa qualité de Secrétaire général de l'African National Congress au fil des ans. Aujourd'hui, nous l'accueillons dans sa nouvelle qualité de Ministre des affaires étrangères

d'une Afrique du Sud libre — une Afrique du Sud libérée. Nous saluons également l'importante déclaration qu'il a faite devant l'Assemblée générale.

L'investiture de ce fils héroïque de l'Afrique, Nelson Mandela, à la présidence marque la libération non seulement de l'Afrique du Sud, mais aussi de notre région tout entière. Nous pouvons maintenant espérer un ère de paix — une ère de coopération politique et économique dans la région et au-delà. Jamais plus nous n'aurons à détourner des ressources rares et précieuses du développement vers l'armement.

Au moment où nous célébrons la fin de l'apartheid en tant qu'idéologie et saluons le peuple sud-africain pour avoir négocié avec tant de talent la transition de la domination minoritaire à la démocratie non raciale, il convient de rappeler que l'héritage de l'apartheid reste une réalité. Dans sa très importante déclaration, M. Nzo, le Ministre des affaires étrangères, a clairement précisé les besoins de la nouvelle Afrique du Sud dans le domaine de la reconstruction et du développement. Il a également souligné la nécessité de prouver que la démocratie peut fonctionner et qu'elle fonctionne réellement. Les Nations Unies et la communauté internationale ont donc le devoir et l'obligation d'aider la nouvelle Afrique du Sud à répondre aux aspirations légitimes de son peuple.

Le Zimbabwe est extrêmement heureux de voir que le point intitulé «Élimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale» ne figure plus à l'ordre du jour des Nations Unies. Cela marque le succès définitif d'une très longue lutte menée par une coalition de forces représentées par les mouvements de libération au niveau national, par les États de première ligne au niveau régional, par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) au niveau du continent, et par les Nations Unies au niveau international.

Au niveau national, nos hommages et notre reconnaissance vont évidemment au Président Mandela qui, après des décennies de souffrances personnelles et d'incarcération, est revenu plus fort que jamais pour mener et guider le peuple sud-africain au moment où il entreprenait les négociations très délicates et minutieuses qui ont abouti à la création relativement pacifique de la nouvelle Afrique du Sud. En tant que représentant du Président des États de première ligne, je laisse à d'autres le soin d'évaluer le bilan de la contribution faite par ce groupe. Au niveau du continent, nous avons une dette de reconnaissance envers l'OUA, par l'intermédiaire de son Secrétaire général avisé et imaginatif, Salim Ahmed Salim, et son Comité de libération, sous la

direction de son Secrétaire exécutif indomptable, le général Hashim Mbita. Au niveau international, nous devons notre reconnaissance au Secrétaire général énergique de l'Organisation des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, au Président compétent et avisé du Comité spécial contre l'apartheid, M. Ibrahim Gambari, et au Directeur et au personnel du Centre contre l'apartheid.

Toutefois, cette victoire appartient avant tout au peuple sud-africain. Nous lui adressons tous nos meilleurs vœux.

M. Phoofolo (Lesotho) (*interprétation de l'anglais*) : Il est en effet tout à fait approprié que M. Insanally assure la présidence en cette occasion heureuse. Son grand pays, le Guyana, a toujours été l'un des protagonistes de la lutte de la communauté internationale pour l'élimination de l'apartheid en Afrique du Sud. Le Lesotho est heureux de le voir assumer la présidence au moment où nous accueillons la nouvelle Afrique du Sud démocratique, réadmise au sein des Nations Unies.

Dans notre région du monde, les femmes ululeraient et les hommes danceraient et chanteraient des chants de louanges pour célébrer et commémorer une journée historique comme celle d'aujourd'hui. Elle est historique car c'est la première fois que l'organe suprême des Nations Unies dialogue avec l'Afrique du Sud de l'après-apartheid. C'est en effet une occasion de grande joie et de réjouissances pour nous tous.

L'organe suprême des Nations Unies a décidé en 1974 d'exclure l'Afrique du Sud alors raciste de la participation aux travaux de l'Assemblée et de ses organes dans le cadre d'un effort pacifique appelant l'Afrique du Sud à changer. Après avoir oeuvré avec tant de persistance et de vigueur pour l'élimination de l'apartheid et un règlement négocié, cette même Assemblée est aujourd'hui fière qu'un nouveau gouvernement d'unité nationale, sous la direction sage et avisée de M. Nelson Mandela, ait été installé au pouvoir.

Les membres se rappelleront que c'est grâce aux efforts louables de cette Assemblée que les aspirations et frustrations de tous les Sud-Africains épris de paix ont pu s'exprimer à juste titre dans la Déclaration des Nations Unies sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe de décembre 1989, qui a été adoptée à l'unanimité par la communauté internationale à la seizième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Nous savons tous ce qui s'est passé depuis l'adoption de cette Déclaration.

La décision d'organiser les premières élections libres en Afrique du Sud selon les principes du suffrage universel a ouvert la voie à la transition du pays vers une société démocratique et non raciale, objectif qui avait été défini et exprimé dans la Déclaration. Depuis 1910, la majorité opprimée d'Afrique du Sud souhaitait participer pleinement et activement, en tant que citoyens ordinaires, à l'élection et au choix de son gouvernement démocratique.

Au moment où nous accueillons l'Afrique du Sud, réadmise au sein de la communauté des nations, nous devons nous rappeler que ce mois-ci est un mois historique dans ce pays. Il y a en effet 18 ans ce mois-ci que les jeunes d'Afrique du Sud ont décidé de mener avec leurs pères et mères la longue et dure lutte très sanglante pour leurs droits fondamentaux. Ils ont, eux aussi, payé un lourd tribut pour cette lutte et sacrifié leur avenir pour la liberté et la justice. Leur obstination a donné des dividendes : ceux de la paix. Aujourd'hui, ils ont également élu leur gouvernement d'unité nationale et de réconciliation, qui permet une démocratie de participation. La lutte qu'ils ont menée a été une lutte glorieuse pour la liberté, la démocratie, la dignité humaine et les droits de l'homme — ni plus ni moins.

M. Ouedraogo (Burkina Faso), Vice-Président, assume la présidence.

Le Royaume du Lesotho exprime sa vive admiration à l'égard de tous les Sud-Africains pour leurs efforts inlassables qui ont permis de mettre fin au système injuste et inhumain de l'apartheid. La victoire spectaculaire de l'African National Congress (ANC) a non seulement clos le chapitre sinistre de l'apartheid mais a également parachevé la libération du continent africain. Seul le brillant et magnanime Président Mandela était en mesure de montrer à tous que la victoire de l'ANC était celle de tout le peuple sud-africain en incorporant tous les partis dans la formation du premier gouvernement sud-africain de l'après-apartheid.

C'est grâce à la lutte inlassable de tous les concernés que l'Afrique du Sud est arrivée là où elle se trouve aujourd'hui. Leur patience et leur sens de la négociation depuis la première Conférence sur une Afrique du Sud démocratique sont inégalables. Les Sud-Africains nous ont appris de nouvelles expressions dans l'art des négociations, telles que «consensus suffisant». C'est cet esprit de consensus suffisant qui leur a permis de franchir le Rubicon et de se retrouver pour réaliser l'unité et la réconciliation nationales.

Le Royaume du Lesotho est pleinement conscient du fait que le nouveau gouvernement d'unité nationale sud-africain doit relever plusieurs défis. Il s'agit d'une tâche considérable car il doit faire face aux injustices héritées de l'apartheid. La nouvelle Afrique du Sud qui vient d'être réadmise au sein de la communauté des nations espère recevoir une aide internationale dans les domaines économique et social étant donné que le pays n'est pas encore pleinement développé en raison de la période longue et stérile de l'apartheid.

L'aide économique et technique à l'Afrique du Sud doit être renforcée. Nous nous associons à l'appel lancé à la communauté internationale pour qu'elle aide au développement et à la reconstruction économique de ce pays, maintenant que la lutte politique a abouti. L'aide à l'Afrique du Sud permettra d'assurer les besoins élémentaires ainsi que l'infrastructure sociale et physique pour la majorité démunie qui a connu les souffrances de l'apartheid.

Nous ne pouvons pas ne pas parler de l'un des fils les plus dignes de l'Afrique du Sud, M. F. W. de Klerk, aujourd'hui second Vice-Président, qui a su faire avancer le processus de réformes de manière courageuse et louable. Il a suivi la voie de la démocratisation jusqu'au bout. Il a apporté une contribution considérable à la naissance d'une nouvelle Afrique du Sud. Des hommes de l'envergure de M. de Klerk, qui a reconnu sa défaite devant le Président Mandela, le dirigeant méritant du gouvernement majoritaire d'unité nationale, sont de grands hommes.

Quant au Comité spécial contre l'apartheid, nous lui disons qu'il a fait un bon travail. La mission a été accomplie. Les mêmes éloges s'adressent au personnel de soutien qui a travaillé loin des feux de l'actualité. Nous portons un vif intérêt au rapport final du Comité spécial contre l'apartheid. Ce rapport exhaustif met fin au chapitre sinistre de l'apartheid et met en lumière de façon lucide les efforts les plus louables du Comité spécial en vue d'atteindre cet objectif déclaré : l'élimination de l'apartheid.

Nous avons appuyé sans réserve les projets de résolutions A/48/L.58 et A/48/L.59. Nous nous réjouissons qu'en signe d'estime à l'égard de la nouvelle Afrique du Sud, le projet de résolution A/48/L.58 ait été adopté par consensus. C'est cette instance qui a su exclure de ses rangs l'Afrique du Sud de l'apartheid, et la nouvelle Afrique du Sud devrait être tenue le plus possible à l'écart des problèmes engendrés par cette décision. En adoptant cette résolution, la communauté internationale a réellement rétabli les pleins droits de l'Afrique du Sud de participer librement et

effectivement aux délibérations de cette instance et de ses organes.

La nouvelle période historique qui s'annonce en Afrique doit être saluée étant donné que la fin de l'apartheid marque un tournant historique pour le reste de l'Afrique et de la région de l'Afrique australe qui a eu à porter les fruits amers du régime d'apartheid.

La seconde phase pour l'Afrique du Sud de l'après-apartheid sera la plus ardue, car il faut que soit instauré un climat de stabilité politique, économique et sociale permettant à tous les Sud-Africains d'exercer pleinement et librement leurs droits de l'homme fondamentaux. L'application et l'applicabilité de la constitution de l'après-apartheid en Afrique du Sud doivent encore faire leurs preuves, car elles doivent fournir le cadre global à cet égard.

À travers l'accomplissement de sa tâche considérable en Afrique du Sud, l'ONU a non seulement façonné l'histoire mais elle a aussi poursuivi son oeuvre de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous saluons le peuple valeureux d'Afrique du Sud et ses dirigeants, en particulier la mémoire de ceux et de celles qui ne sont plus de ce monde. Le Lesotho continuera de suivre la même voie que son proche voisin, à présent engagé dans la bataille économique et sociale. À cet égard, le Lesotho a été honoré de voir la nouvelle Afrique du Sud représentée officiellement pour la première fois à la réunion annuelle des ministres des mines des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe, tenue le 20 mai, à Maseru, 10 jours après l'investiture historique du premier Président d'Afrique du Sud élu démocratiquement, M. Nelson Mandela.

En conclusion, nous disons au Lesotho : «Que le sang versé et perdu dans la lutte contre l'apartheid ne l'ait pas été en vain, mais qu'il soit estimé car il a nourri la cause de la liberté, de la justice, de la démocratie et des droits de l'homme que nous chérissons tous. À vous, nos frères et soeurs, nos proches voisins, nous vous souhaitons chaleureusement la bienvenue et nous partageons votre joie et votre bonheur».

M. Kalpagé (Sri Lanka) (*interprétation de l'anglais*) : Les Nations Unies célèbrent aujourd'hui l'une de leurs plus grandes victoires. Nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique qui reprend, à juste titre, sa place en tant que Membre à part entière de cette Organisation. Les Nations Unies ont

mené une campagne sans relâche aux fins de l'élimination du régime d'apartheid qui a tenu l'écrasante majorité du peuple sud-africain sous le joug d'une idéologie pernicieuse fondée sur le racisme et maintenue par des lois iniques et la force armée. Comme l'a dit Abraham Lincoln, aucune nation ne peut rester longtemps à moitié esclave et à moitié libre.

La lutte contre l'apartheid a été un combat universel, associant l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui représente non seulement les idéaux les plus nobles consacrés dans la Charte mais également la volonté collective de tous les États Membres. Le Mouvement des pays non alignés, les organisations régionales telles que l'Organisation de l'unité africaine, le Commonwealth et pratiquement tous les autres groupements représentatifs ont exprimé leur aversion pour le régime d'apartheid.

En Afrique australe, les États de première ligne ont, eux aussi, joué un rôle capital en appuyant une lutte qui a parfois dépassé les frontières de l'Afrique du Sud. Le Comité spécial contre l'apartheid, qui a accompli son mandat avec succès, mérite notre reconnaissance pour tout le travail qu'il a fait.

La lutte contre l'apartheid est maintenant terminée. «Enfin libres!», s'est écrié M. Nelson Mandela, leader de l'African National Congress, aujourd'hui Président d'une Afrique du Sud libre.

Alors que nous célébrons tous l'avènement de la liberté, c'est le peuple d'Afrique du Sud qui a souffert du joug de l'apartheid. La véritable lutte n'a pas été menée dans les salles de conférence de cette Organisation ou dans les autres instances vouées à l'élimination du système. La véritable lutte a été menée sur le sol de l'Afrique du Sud, où l'on a dû faire face aux injustices du système avec courage et au prix de grands sacrifices. Dans son discours d'investiture, le Président Nelson Mandela a reconnu le rôle joué par les masses sud-africaines et leurs leaders — politiques et religieux, de mouvements féminins et de jeunesse, du monde des affaires —, les chefs traditionnels, et autres, pour que continue la lutte pour la liberté, même dans ses heures les plus sombres.

Le Président Mandela lui-même a été une source d'inspiration pour son peuple, même quand il croupissait en prison. Il est demeuré un homme libre, même lorsqu'il était captif. Comme l'a fait remarquer le Président Mandela, la leçon historique à tirer c'est qu'aucun d'entre nous n'aurait réussi tout seul. C'est de concert, en tant que peuple uni,

qu'il faut oeuvrer pour la réconciliation et la construction nationales.

En Afrique du Sud, le mouvement pour la justice et la liberté en Afrique du Sud aurait pu durer plus longtemps. D'autres morts et d'autres sacrifices auraient pu être nécessaires. Mais la marche inexorable vers la liberté et la justice s'est accélérée et le mouvement vers l'indépendance a été précipité par le courage et la clairvoyance de ceux qui ont conduit la «révolution négociée» de l'Afrique du Sud, le Président Nelson Mandela en particulier. L'Honorable F. W. de Klerk a joué un rôle remarquable et audacieux dans le démantèlement du système d'apartheid. Comme indiqué dans le projet de résolution dont nous sommes saisis,

«les bases d'une Afrique du Sud nouvelle, non raciale et démocratique dans laquelle les droits sont garantis également pour tous et pour chacun» (A/48/L.58, par. 2)

ont été jetées par des négociations largement représentatives.

Et pourtant, comme le peuple sud-africain le comprend parfaitement lui-même, d'autres problèmes l'attendent. Le peuple sud-africain s'est promis d'éliminer les inégalités socio-économiques et de s'affranchir de la pauvreté, des privations, des souffrances et de la discrimination fondée sur le sexe ou autre. Ce matin, le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud nous a exposé les projets de développement du nouveau gouvernement.

Sri Lanka a soutenu fermement toutes les mesures qui ont été prises contre l'apartheid. Nous adressons nos chaleureuses félicitations à la nouvelle Afrique du Sud pour son héroïque victoire. Nous nous réjouissons de la voir participer pleinement aux travaux des Nations Unies et nous formons des vœux pour son avenir.

M. Rey Cordoba (Colombie) (*interprétation de l'espagnol*) : La Colombie souscrit aux déclarations faites par l'Ambassadeur de la Jamaïque, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, et par le représentant de l'Indonésie, au nom du Mouvement des pays non alignés.

Nous sommes réunis en cette occasion historique pour souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au nouveau Gouvernement d'unité nationale de la République sud-africaine. Aujourd'hui, l'Afrique du Sud, État souverain,

indépendant et libre de guider le destin du peuple sud-africain, reprend sa place à l'Assemblée générale.

Lors des élections d'avril dernier, le peuple sud-africain a fait montre d'une grande détermination à mettre en place une nouvelle société où la réconciliation et la reconstruction nationales constituent les deux principaux défis.

De longues années de lutte et de négociations ont précédé les événements historiques de la fin du mois d'avril dernier. Pendant de nombreuses années, le peuple sud-africain, conduit par des leaders sans pareils, a oeuvré patiemment et sans relâche pour conquérir les droits que lui refusait le régime minoritaire. L'esprit qui a animé la lutte sud-africaine est un exemple pour nous tous; il nous conforte dans notre certitude que la lutte pour éliminer la discrimination et le racisme sous toutes ses formes est nécessaire.

C'est pour nous un honneur, en cette occasion, de saluer le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, S. E. M. Alfred Nzo, et, à travers lui, le Président Nelson Mandela, les dirigeants qui l'accompagnent, le peuple sud-africain et tous ceux — hommes, femmes et enfants — qui, par leur travail et leur vie, ont jeté les bases d'une nouvelle Afrique du Sud débarrassée de l'apartheid.

La vie du Président Nelson Mandela est un exemple de droiture d'où procèdent son engagement vis-à-vis de la lutte, une farouche volonté de réconciliation et un profond sentiment d'union et de sacrifice pour son peuple. Sa lutte et celle du peuple sud-africain sont pour nous tous un exemple. De même, nous rendons hommage aux efforts du Vice-Président de Klerk, qui a su faire droit aux revendications légitimes de la majorité des Sud-Africains.

La fin de l'apartheid revêt une grande importance pour la communauté internationale et pour tous ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à son élimination. Nous tenons à mentionner à cet égard le travail du Comité spécial contre l'apartheid qui, pendant plus de 30 ans, a appuyé le peuple sud-africain dans sa marche vers la liberté. On peut dire qu'il s'est acquitté de sa mission d'une façon exceptionnelle et qu'il peut être fier du travail accompli.

Le 10 mai dernier, le Gouvernement légitime et représentatif d'unité nationale a entrepris de guider la nation sud-africaine. Nous appuyons tous les efforts en vue de tirer le plus grand parti possible de la coopération internationale pour contribuer à la difficile tâche de reconstruction nationale. Dans leurs efforts de coordination, les Nations Unies doivent tenir compte du principe d'égalité souveraine de

l'État sud-africain et ne pas outrepasser les limites de leurs compétences énoncées dans la Charte et dans les résolutions pertinentes des Nations Unies.

Nous soulignons tout particulièrement la contribution du Mouvement des pays non alignés, au sein duquel l'Afrique du Sud a été accueillie en tant que 111e membre à la récente Conférence ministérielle du Caire. C'est un événement important pour le Mouvement qui a toujours condamné énergiquement l'apartheid. Par ses efforts et sa solidarité, celui-ci a en outre veillé à ce que les Nations Unies rejettent le régime et reconnaissent la légitimité de la lutte du peuple sud-africain aux heures les plus incertaines et les plus difficiles.

Les activités de promotion du développement méritent tout notre appui, dans le cadre des mécanismes légitimes de l'ONU. Nous croyons qu'il est essentiel que de telles activités opérationnelles se déroulent dans le cadre institutionnel établi à cette fin par l'Assemblée générale, notamment par les résolutions 47/199, de 1992, et 48/202, de 1993. En ce qui concerne le paragraphe 11 du dispositif du projet de résolution A/48/L.58, nous nous associons au consensus à son sujet et l'interprétons comme l'ont fait le Président du Comité spécial contre l'apartheid et le Président de l'Assemblée générale, dans la mesure où la proposition de nomination d'un coordonnateur des activités de développement des Nations Unies relèvera uniquement des résolutions 47/199 et 48/209 de l'Assemblée générale.

Dans cette optique, nous tenons à réaffirmer notre volonté d'appuyer le nouveau Gouvernement sud-africain dans sa tâche ardue consistant à surmonter les séquelles de l'apartheid dans un pays indépendant, souverain, uni, démocratique, non racial et libre de déterminer son nouveau destin en tant que Membre de plein droit de l'ONU.

Enfin, j'ai l'honneur de donner lecture du message envoyé par la Ministre des relations extérieures de la Colombie, Noemí Sanín de Rubio, à la nation sud-africaine en cette occasion historique :

«Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi que de m'adresser à vous à l'occasion de la convocation qui nous a été signifiée en raison de la reprise des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU et du retour parmi nous de la République sud-africaine. La Colombie salue avec le plus vif enthousiasme le retour de l'Afrique du Sud, sortie victorieuse d'un long processus ardu qui lui a permis de se présenter aujourd'hui devant la communauté internationale en tant que société démocratique et multiraciale. Mon pays partage

pleinement le sentiment de satisfaction qu'éprouve l'Assemblée générale devant cet événement qui revêt tant de signification.

Je vous prie, Monsieur le Président, de transmettre à la délégation sud-africaine auprès de l'ONU et, pour leur conduite très digne, au peuple ami et à l'illustre Gouvernement sud-africain, les vœux chaleureux du peuple et du Gouvernement colombiens, et de leur exprimer la volonté qui nous anime d'œuvrer avec eux à la promotion et à la réalisation des objectifs que vise notre Organisation.»

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Salman Khursheed, Ministre d'État des relations extérieures du Gouvernement de l'Inde.

M. Khursheed (Inde) (*interprétation de l'anglais*) : C'est avec un sentiment de contentement et de joie que je prends aujourd'hui la parole devant l'Assemblée en tant que représentant de l'Inde. Il s'agit d'une occasion véritablement historique. La séance d'aujourd'hui marque le couronnement d'une lutte longue et ardue menée par le peuple sud-africain en vue de mettre fin au honteux système d'apartheid dans ce pays et de se joindre à la fière communauté des nations qui ont constamment appuyé l'objectif de l'instauration d'une Afrique du Sud non raciale, démocratique et unie. Si la décision prise en 1974 par l'Assemblée générale de ne pas accepter les lettres de créance de la délégation sud-africaine témoignait du rejet par la communauté internationale du crime inhumain qu'est l'apartheid et de ses auteurs, l'Assemblée se réjouit aujourd'hui du succès remporté par la lutte du peuple sud-africain pour mettre fin à ce régime inhumain.

Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à la nouvelle Afrique du Sud en tant que Membre égal aux autres de notre Organisation, qui est disposé à participer à toutes ses activités conformément aux objectifs et principes de la Charte. Le peuple de l'Inde s'associe avec joie, bonheur et fierté au courageux peuple d'Afrique du Sud pour célébrer cet événement et ce qu'il signifie pour l'humanité. Nous rendons hommage au Président Mandela, qui symbolise les aspirations du peuple sud-africain et les valeurs du non-racisme, de la démocratie et de la paix, et aux dirigeants sud-africains pour leur courage et leur fermeté dans la poursuite d'un objectif qui, il n'y a pas si longtemps, semblait éloigné. Nous nous félicitons de la présence ici du Ministre des relations extérieures de l'Afrique du Sud, Son Excellence M. A. B. Nzo, en tant que représentant de la nouvelle Afrique du Sud.

L'Inde peut partager à juste titre la fierté du peuple sud-africain dans la célébration d'une ère nouvelle en Afrique du Sud. Nous estimons que la fin de l'apartheid dans ce pays est une victoire des valeurs humaines que nous avons toujours proclamées et défendues vigoureusement et inébranlablement. L'Inde a toujours été à l'avant-garde de la lutte anti-apartheid et a été le premier pays à soulever la question à l'ONU, en 1946, soit avant d'accéder elle-même à l'indépendance. Nous l'avons fait parce que nous estimions qu'il s'agissait de notre propre cause et non pas seulement de celle d'un voisin éloigné.

D'une certaine façon, les succès remportés par la lutte sud-africaine constituent un hommage au Mahatma Gandhi, le père de notre nation. Il y a environ un siècle, lorsqu'il se trouvait en Afrique du Sud, il a constaté l'existence d'un lien entre les luttes de libération menées dans ce pays et dans le nôtre. Notre propre mouvement de libération s'est inspiré de ses expériences en Afrique du Sud. Il a dit que :

«À vrai dire, c'est après être allé en Afrique du Sud que je suis devenu ce que je suis aujourd'hui. Mon amour pour ce pays, ma sollicitude pour ses problèmes ne le cèdent en rien à ceux que j'ai pour l'Inde.»
(A/48/941, annexe)

L'établissement d'un gouvernement non racial et démocratique en Afrique du Sud constitue une victoire pour les valeurs humaines universelles. Comme l'a dit le Premier Ministre Narasimha Rao dans la déclaration qu'il a prononcée à l'occasion de l'investiture du Gouvernement d'unité nationale en Afrique du Sud le 10 mai 1994 :

«La lutte de l'Afrique du Sud a montré que l'esprit humain, les valeurs, la conviction morale, la lutte intransigeante contre la domination et l'exploitation sont bien d'irrésistibles forces de changement.» (*Ibid.*)

Il est clair que le rétablissement de l'égalité entre toutes les races en Afrique du Sud est une source de satisfaction directe et immense pour le peuple et le Gouvernement de l'Inde.

Le changement en Afrique du Sud a été rendu possible grâce aux efforts déployés par son peuple courageux. Le rôle dirigeant assumé par le Président Mandela et d'autres a orienté la dernière phase des négociations élargies vers une conclusion heureuse : l'établissement d'un gouvernement d'unité nationale fondé sur une Constitution intérimaire démocratique et non raciale. La communauté internationale peut, à juste titre, être fière d'elle-même pour avoir soutenu le processus de changement à différents moments

critiques de l'histoire de la lutte anti-apartheid. Les diverses décisions prises par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, y compris les mesures relatives aux sanctions, ont utilement servi à exercer des pressions là où leur nécessité était cruciale.

La démarche positive adoptée au cours des dernières années par l'Assemblée générale et consistant à donner un encouragement au peuple sud-africain correspondant aux changements qui survenaient dans son pays a canalisé dans la bonne direction les efforts de la communauté internationale. L'Inde s'est toujours associée à ces efforts internationaux au sein de l'ONU, du Commonwealth et du Mouvement des pays non alignés, sur la base de nos propres liens historiques avec l'Afrique du Sud et de notre croyance ferme dans les valeurs humaines universelles de la démocratie et du non-racisme. C'est cette croyance et notre engagement à appuyer les pays d'Afrique australe dans leur lutte contre les conséquences de l'apartheid qui ont amené l'Inde à prendre l'initiative d'établir le Fonds africain lors du sommet des pays non alignés d'Harare, tenu en septembre 1986. Jusqu'en 1992, lorsqu'il a été supprimé, ce fonds a fourni une importante aide économique aux États de la ligne de front.

Un chapitre sordide de l'histoire de l'Afrique du Sud est clos. Cependant la lutte n'est pas terminée. Le peuple et le Gouvernement sud-africain continuent d'être confrontés aux conséquences négatives du régime d'apartheid sous la forme d'inégalités socio-économiques graves qui existent aujourd'hui parmi les différents segments de la population sud-africaine.

Un rêve politique qui a été réalisé se transforme maintenant en attentes accrues pour le peuple sud-africain, qui a souffert pendant de nombreuses décennies de la discrimination raciale et des inégalités socio-économiques. Le succès de l'expérience sud-africaine nécessite des mesures efficaces pour traiter ces problèmes. Le plan de reconstruction et de développement que le Gouvernement sud-africain examine maintenant comprend un certain nombre de suggestions politiques à cet égard.

Certes, nous souhaitons que le Gouvernement sud-africain réussisse à mettre au point des instruments politiques appropriés lui permettant de s'attaquer au problème des inégalités socio-économiques et de la croissance économique, mais le rôle que la communauté internationale, telle que représentée par l'ONU et les pays, à titre individuel, peut jouer à cet égard ne saurait être trop souligné. Nous nous félicitons de la suggestion faite à ce sujet dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid

(A/48/22/Add.1). Nous nous félicitons également de la recommandation selon laquelle le Secrétaire général devrait envisager la nomination, en consultation avec le Gouvernement sud-africain, d'un coordonnateur des activités de développement des Nations Unies dans ce pays, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, y compris les résolutions 47/199 et 48/209.

À ce stade, qu'il me soit permis également de féliciter le Comité spécial contre l'apartheid pour une tâche bien accomplie. Les activités du Comité et l'appui de ses membres ont entraîné l'appui international aux mouvements anti-apartheid en Afrique du Sud, à une époque où cet appui était des plus nécessaires. Je dois également applaudir le Comité pour avoir décidé de mettre un terme à son mandat avec l'adoption de la résolution aujourd'hui.

L'engagement de l'Inde à l'égard de l'Afrique du Sud ne se termine pas avec la fin de la lutte politique et la mise en place du Gouvernement d'unité nationale. Ce dont le peuple sud-africain a le plus grand besoin aujourd'hui c'est d'une croissance économique liée au développement socio-économique. L'Inde elle-même a franchi les étapes d'une croissance et d'un développement lents. Nous attendons avec impatience de partager nos propres expériences avec le Gouvernement de la nouvelle Afrique du Sud. L'Inde a acquis des connaissances considérables dans le domaine du développement de l'esprit d'entreprise et des ressources humaines grâce à la formation professionnelle et autres, et dans le domaine de la croissance liée au développement économique grâce aux industries petites et moyennes. Nous sommes prêts à travailler avec le Gouvernement sud-africain dans n'importe quel domaine où la coopération bilatérale entre nos deux pays peut s'avérer mutuellement bénéfique. Nous sommes certains que cette coopération bilatérale contribuera à la stabilité et à la prospérité de notre région commune.

M. Allarey (Philippines) (*interprétation de l'anglais*) : Les Philippines s'associent avec fierté et avec joie au triomphe de l'esprit de l'homme, de la raison et de la décence sur le régime pernicieux de l'apartheid. Nous saluons et nous embrassons nos frères sud-africains à l'occasion de cette réalisation historique. Leur sagesse, leur courage et leur persévérance ont permis à l'Afrique du Sud de recommencer et d'instaurer une communauté unie, démocratique et non raciale.

La mise en place pacifique et réussie d'un régime démocratique sous la direction du combattant de la liberté le plus notoire d'Afrique du Sud, le Président Nelson

Mandela, a insufflé une nouvelle vie et a ranimé les espoirs d'un lendemain meilleur pour sa société diverse et divisée.

Les négociations difficiles entreprises entre les partis politiques d'Afrique du Sud et l'ancien régime ont montré la maturité politique et l'esprit de bonne volonté de ses chefs reconnus dans le choix qu'ils ont fait du processus démocratique pour façonner leur destinée. Maintenant que le Gouvernement d'unité nationale guide la transition de l'Afrique du Sud vers la démocratie, ma délégation espère que la protection des intérêts et l'amélioration du bien-être du peuple sud-africain tant éprouvé sera le tout premier point inscrit à l'ordre du jour du gouvernement.

Sans aucun doute, des défis divers devront être relevés par le Gouvernement et le peuple sud-africains puisqu'ils ont emprunté la route de la reprise économique et sociale et du développement. L'assistance de tous les secteurs de la communauté mondiale, en particulier de l'ONU, sera donc cruciale.

À cet égard, nous voudrions les assurer de notre assistance et de notre appui dans l'exécution de la tâche difficile qu'ils ont entreprise d'édifier une société nouvelle fondée sur le respect des droits de l'homme et la promotion de l'égalité économique et sociale.

Cependant, les esprits et les coeurs de nos frères et de nos soeurs sud-africains doivent demeurer vigilants car il faut empêcher que le fléau de l'apartheid ne prenne racine de nouveau et s'assurer que l'héritage de ce régime pernicieux soit complètement éliminé de la terre.

Ma délégation voudrait également saluer les efforts déployés par l'ONU et ses institutions spécialisées, notamment le Comité spécial contre l'apartheid, dont les Philippines sont un des membres fondateurs. Le Comité, qui a été créé en 1962, a consciencieusement surveillé les événements qui se déroulaient en Afrique du Sud et a suivi de très près les incidences de la promotion de l'assistance internationale accordée aux Sud-Africains pour qu'ils puissent faire face aux conséquences économiques et sociales négatives de l'apartheid. Il s'est efforcé de maintenir des contacts avec les institutions universitaires et les communautés civiques, de mener des consultations avec les parties participant au processus politique et d'entreprendre d'autres activités visant à appuyer le changement pacifique jusqu'aux derniers jours de l'apartheid.

Avec l'adoption des deux résolutions aujourd'hui, l'ONU, le Comité spécial contre l'apartheid et la communauté internationale peuvent, à juste titre, à ce stade, s'enor-

gueillir des contributions qu'ils ont faites pendant plusieurs décennies aux efforts qui ont abouti à l'élimination du fléau de l'apartheid et de l'appui qu'ils ont apporté à tous les Sud-Africains qui ont lutté courageusement contre ce fléau.

Nous félicitons très chaleureusement le Président du Comité spécial, l'Ambassadeur Ibrahim Gambari du Nigéria, les membres du Comité et le Centre contre l'apartheid qui se sont acquittés de leurs tâches avec compétence, dévouement et diligence. Ils méritent tous nos éloges.

Il importe également de signaler le rôle clef joué par la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (MONUAS) dans le processus de transition de l'Afrique du Sud vers un État démocratique. Pendant plusieurs décennies, l'ONU a appuyé la lutte du peuple sud-africain en travaillant sans relâche pour isoler le régime de l'apartheid.

Nous applaudissons avec enthousiasme à la réadmission de l'Afrique du Sud en tant que Membre à part entière de l'ONU. Maintenant qu'elle a rejoint la famille des nations, nous nous réjouissons de sa participation positive et active aux travaux de notre Organisation mondiale.

Le sombre chapitre de l'apartheid est clos. La coopération et la fraternité ne peuvent que renforcer les fondements d'une Afrique du Sud unie. Les Philippines s'associent au reste de l'humanité qui aspire à une paix authentique et durable en Afrique du Sud. Unissons-nous et faisons en sorte que cela se réalise.

M. Malone (Canada), Vice-Président, assume la présidence.

M. Khan (Pakistan) (*interprétation de l'anglais*) : Ma délégation souhaite la bienvenue parmi nous à S. E. M. Alfred Nzo, le Ministre des affaires étrangères de la République sud-africaine. Nous tenons à remercier le Président du Comité spécial contre l'apartheid de la déclaration liminaire qu'il a faite aujourd'hui.

La question de l'apartheid en Afrique du Sud est inscrite à l'ordre du jour international depuis plus de 40 ans. Tout au long de cette période, les Nations Unies se sont résolument opposées à l'apartheid — qui constitue un crime contre l'humanité — et se sont efforcées sans relâche d'obtenir son élimination totale. Notre séance d'aujourd'hui ici marque la fin d'un long chapitre douloureux dans l'histoire de l'Afrique du Sud. Ma délégation félicite tous les Sud-Africains et leurs dirigeants du courage, de la sagesse,

de l'obstination et de la perspicacité dont ils ont fait preuve pour éloigner l'Afrique du Sud de l'odieuse pratique de l'apartheid et la mettre sur la voie de la liberté, de la tolérance et de l'égalité.

Il est profondément satisfaisant pour la communauté internationale de voir que, du fait de l'entrée en vigueur de la première constitution non raciale et démocratique en Afrique du Sud, le 27 avril 1994, et de la tenue des premières élections non raciales du 26 au 29 avril 1994, l'apartheid n'existe plus. C'est en effet un triomphe pour tous les Sud-Africains et leurs dirigeants politiques d'avoir mis fin pacifiquement à l'apartheid et jeté les bases pour une nouvelle Afrique du Sud non raciale et démocratique avec des droits égaux et garantis pour tous.

Pour manifester la joie du peuple pakistanais à l'occasion de cette transition historique en Afrique du Sud, le Premier Ministre pakistanais, Mohtarma Benazir Bhutto, a assisté en personne à la cérémonie d'investiture du Président Nelson Mandela. Nous sommes sûrs que, sous la direction sage et avisée du Président Mandela, les blessures du passé seront bientôt guéries et l'objectif de l'édification de la nation bientôt atteint. La lutte pour la liberté en Afrique du Sud a été épique, et l'on trouve peu de cas similaires dans l'histoire moderne. Sans le leadership de M. Nelson Mandela et le courage et les sacrifices du peuple sud-africain, il aurait été impossible de mettre fin à ce régime injuste d'apartheid.

Le Pakistan a été un partisan ferme et constant des efforts internationaux déployés pour mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. Nous avons toujours accordé notre appui moral et politique à l'African National Congress. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la naissance d'une Afrique du Sud libre et démocratique. Il est urgent de remédier aux écarts socio-économiques provoqués par l'apartheid pour assurer à l'Afrique du Sud de l'après-apartheid un développement stable et pacifique. Dans ce contexte, la communauté internationale devrait maintenant fournir une coopération économique et technique à grande échelle à l'Afrique du Sud pour la mettre sur la voie du développement durable. Les grandes puissances économiques, les institutions financières, les banques privées et les sociétés multinationales devraient maintenant jouer pleinement leur rôle dans la reconstruction de l'Afrique du Sud.

Les Nations Unies, le Comité spécial contre l'apartheid et la communauté internationale peuvent légitimement s'enorgueillir des contributions qu'ils ont faites durant toutes ces décennies aux efforts qui ont abouti à l'élimi-

nation de l'apartheid et de l'appui qu'ils ont accordé à tous ces Sud-Africains courageux qui se sont battus et qui ont lutté contre l'apartheid. A cet égard, le Comité spécial contre l'apartheid, l'organe des Nations Unies chargé de suivre l'évolution de la situation en Afrique du Sud, a joué, depuis sa création en 1962, un rôle vital pour ce qui a été de mobiliser l'appui international aux fins de l'élimination de l'apartheid. Au moment où nous dissolvons le Comité spécial, qui s'est acquitté avec succès de son mandat, nous tenons à lui exprimer officiellement notre profonde reconnaissance pour le travail qu'il a accompli. Nous tenons également à remercier le Président du Comité spécial, le Représentant permanent du Nigéria, M. Ibrahim Gambari, pour le dernier rapport du Comité qu'il nous a présenté et pour avoir mené à bonne fin les travaux du Comité.

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud a concrètement bénéficié au peuple sud-africain. Le Pakistan a eu l'honneur d'être longtemps représenté au Conseil d'administration de ce Fonds. Nous partageons pleinement la recommandation du Conseil d'administration, étant donné que le Fonds s'est acquitté de son mandat, de transférer le solde du Fonds spécial au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe pour ses projets d'enseignement et de formation en Afrique du Sud.

Ma délégation saisit cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour s'être acquitté avec succès des mandats qui lui avaient été confiés par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, notamment les résolutions 765 (1992), 772 (1992) et 894 (1994) du Conseil, par l'intermédiaire de son Représentant spécial, ainsi que par les dispositions de la résolution 48/159 A de l'Assemblée générale relative à la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (MONUAS).

Maintenant que l'Afrique du Sud retrouve sa place au sein de la famille des nations, nous l'assurons de l'entier appui et la pleine coopération de la délégation pakistanaise.

Nous espérons qu'avec la suppression de cette question de l'ordre du jour de l'Assemblée générale, nous fermons la porte — à jamais — sur la douleur et le supplice engendrés par l'apartheid.

M. Sardenberg (Brésil) (*interprétation de l'anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui pour saluer l'achèvement du processus de réintégration de l'Afrique du Sud dans la famille des nations, processus lancé il y a moins d'un an, lorsque l'Assemblée générale a décidé de lever les sanctions

économiques alors en vigueur à l'encontre de ce pays. Ce faisant, nous confirmons notre appui aux grandes avancées du peuple sud-africain dans l'effort qu'il déploie pour reconstruire son pays sur la base d'un État démocratique et non racial où chacun a le droit d'exercer pleinement sa citoyenneté, quelle que soit la couleur de sa peau.

La situation en Afrique du Sud qui, pendant trop d'années, a été une source de préoccupation pour la communauté internationale, est récemment devenue une source d'espoir pour nous tous. C'est également un exemple de la puissance de cette Organisation dans la promotion de la justice et de la paix et dans la lutte contre la haine et la discrimination. C'est l'une de ces occasions où nous pouvons tous être satisfaits. En ce sens, je tiens à rendre un hommage tout particulier au Comité spécial contre l'apartheid pour le travail qu'il a accompli et pour avoir organisé et dirigé les activités des Nations Unies dans ce domaine, ainsi qu'à son Président, l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, du Nigéria.

Le Comité spécial contre l'apartheid s'est acquitté avec succès de son mandat et a mené à bonne fin ses travaux après avoir fait une contribution vitale à la tête des efforts internationaux visant l'élimination totale de l'apartheid.

Mais ce moment historique n'aurait pas été possible sans l'héroïsme, la sagesse et l'obstination du peuple sud-africain qui, après avoir cruellement souffert pendant tant d'années, a donné au monde une leçon de courage et de maturité politique dans le processus qui a abouti aux élections libres et honnêtes tenues en avril dernier. Ces qualités, que symbolise la personne même du Président Nelson Mandela — un homme de courage et d'action promis à une grande destinée — devraient être une source d'inspiration pour le monde entier. L'Afrique du Sud a sans aucun doute montré un exemple, et nous espérons que ses effets positifs se feront ressentir dans d'autres situations qui figurent actuellement à l'ordre du jour des Nations Unies.

Il a été mis fin à l'affreux système connu sous le nom d'apartheid, relégué à jamais à la poubelle de l'histoire où il devait finir.

Il y a lieu de se féliciter — et nous le faisons de tout coeur — du retour de la nouvelle Afrique du Sud, libre des chaînes de l'apartheid, dans la communauté internationale en tant que membre égal à part entière. Ce qui semblait un mirage il y a peu est devenu réalité — un événement heureux dans un monde qui demeure en de nombreux endroits et à bien des égards troublé par l'intolérance et la discrimination. Nous avons tous de bonnes raisons de nous

réjouir de la transition de l'Afrique du Sud vers la démocratie raciale.

Aujourd'hui, après le triomphe de la cause de la liberté et de l'égalité en Afrique du Sud — une victoire pour la démocratie et l'espoir qui fait date —, une véritable ère nouvelle s'ouvre pour la région et le continent.

Le Brésil se sent très proche de l'Afrique australe — non seulement du point de vue de la proximité géographique, mais tout particulièrement du fait des nombreux liens historiques et culturels qui le rattachent à ses voisins de l'autre rive de l'océan Atlantique Sud.

À cet égard, nous sommes particulièrement heureux de la décision du Gouvernement sud-africain de participer aux efforts de la communauté internationale en vue de réaliser la paix et la stabilité dans la sous-région. Cette initiative souligne le sens des responsabilités et la maturité de la jeune démocratie sud-africaine.

Il y a quelques semaines, nous avons eu l'honneur de recevoir M. Thabo Mbeki, premier Vice-Président de la République sud-africaine, venu à New York pour participer à une séance du Conseil de sécurité au cours de laquelle les restrictions à l'encontre du régime précédent ont été levées. Sa présence à cette occasion signifiait de façon éclatante que l'Afrique du Sud venait enfin d'entrer dans une nouvelle phase de son histoire.

À cette occasion, j'ai réaffirmé que le Brésil, en tant que voisin de l'Afrique du Sud dans la région de l'Atlantique Sud, attendait avec un vif intérêt le moment où l'Afrique du Sud prendrait la place qui lui revient dans le partenariat des pays de la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud. Mon gouvernement a aussi exprimé son engagement à renforcer nos relations avec la nouvelle Afrique du Sud et réitéré sa disposition à contribuer aux tâches considérables liées à la reconstruction dans ce pays qui doit faire face aux disparités socio-économiques héritées de l'apartheid.

Nous sommes heureux et très fiers d'accueillir la nouvelle Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale de retour au sein de notre Organisation en tant que Membre à part entière. Il est particulièrement réjouissant de voir que cette séance se tient en présence de S. E. M. Alfred Nzo, Ministre des affaires étrangères de la République sud-africaine, que j'ai le plaisir de saluer au siège qu'il occupe et qui est réservé à juste titre à son pays.

M. Lamptey (Ghana) (*interprétation de l'anglais*) : Il y a 32 ans, l'Assemblée générale a pris la décision d'importance de créer le Comité spécial contre l'apartheid en vue de sensibiliser l'opinion internationale au caractère inhumain du régime odieux d'apartheid en Afrique du Sud. Bien que l'apartheid soit reconnu comme étant un régime institutionnalisé raciste et discriminatoire en violation flagrante des principes de la Charte des Nations Unies, la communauté internationale et, en particulier, les principaux organes des Nations Unies ne semblaient pas avoir une stratégie efficace pour son élimination.

La recherche d'une réponse à ce régime répugnant se trouva en butte à d'autres principes de la Charte. Durant certains débats à l'Assemblée, des pratiques d'obstruction eurent lieu du fait que certains estimaient que le traitement par les Nations Unies d'une pratique d'un «État Membre souverain» constituait une ingérence dans ses affaires intérieures. D'autres considéraient que la situation en Afrique du Sud représentait un fait colonial classique, quoique subtil et évolué.

La nature et le mode de lutte en vue de l'élimination de l'apartheid ont donné lieu à des débats passionnés et contradictoires. Alors que certains assimilaient la lutte au terrorisme, d'autres la glorifiaient comme un combat de libération. Le peuple héroïque d'Afrique du Sud, quant à lui, allait de l'avant. Certains furent incarcérés, et Robben Island s'est immédiatement acquis une grande notoriété. D'autres quittèrent le pays pour poursuivre le combat de l'extérieur; d'autres encore trouvèrent refuge loin des lumières des villes et des villages. Pour eux, la nuit remplaça le jour.

Au milieu de cette confusion et de cette incertitude, le Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid a été créé. Les documents des Nations Unies nous rappellent constamment comment le Comité a été mis sur pied. Sa composante, même jusqu'à ce jour, reflète l'absence de consensus — et d'unanimité — sur la manière et la nature du rôle de la communauté internationale concernant l'apartheid, lequel avait été condamné par l'ONU.

Aujourd'hui, l'Assemblée générale se réunit pour mettre un terme aux activités du Comité spécial contre l'apartheid. Ce dernier a été indiscutablement un succès retentissant. Il a permis de faire connaître l'infamie, l'injustice du régime d'apartheid en Afrique du Sud et les menaces à la paix et à la sécurité qu'il constituait. La lutte de libération devint une marque indélébile dans notre conscience par le fait que nous nous sommes associés à des manifestations telles que les célébrations de journées de

solidarité avec la lutte des femmes en Afrique du Sud, avec le peuple en lutte d'Afrique du Sud et pour l'élimination de la discrimination raciale en Afrique du Sud.

Il s'agit là de succès notables dont le Comité spécial contre l'apartheid, il ne faut pas l'oublier, a été l'artisan. L'adoption sans vote, en 1989, de la Déclaration sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe a toutefois fait du Comité le véhicule légitime par lequel la communauté internationale pouvait et devait aider à l'élimination de l'apartheid en Afrique du Sud. Les consultations longues et intenses qui ont précédé l'adoption du projet de résolution au niveau du Comité — et auxquelles ont participé certains représentants non membres du Comité — ont montré la capacité des États Membres de trouver sans délai une plate-forme commune malgré des différences en matière de stratégie. Le consensus, sinon l'unanimité, qui a caractérisé l'adoption de la Déclaration a été une déclaration sans équivoque de la communauté internationale selon laquelle l'apartheid devait disparaître sur la base de conditions et de stratégies claires. Dans un sens, la déclaration a constitué un tournant dans le combat libérateur.

Aujourd'hui, l'Afrique du Sud s'est débarrassé de l'apartheid et a dignement retrouvé sa place dans le concert des nations. Avant que le rideau ne tombe, le Ghana voudrait se joindre à l'ovation saluant le succès exceptionnel du Comité spécial contre l'apartheid. Nous exprimons nos profonds sentiments de reconnaissance et de gratitude à son Président, l'Ambassadeur Gambari, du Nigéria, pour la ténacité dont il a fait preuve dans la lutte qu'il a menée. Nos remerciements s'adressent également à ses prédécesseurs pour leur contribution. Nous exprimons également notre gratitude au Secrétaire général et à son personnel qui ont su fournir une excellente aide logistique au Comité spécial contre l'apartheid.

Par-dessus tout, nous saluons l'esprit indomptable des Sud-Africains qui ont vaincu l'apartheid — ceux qui l'ont combattu et ceux qui y ont renoncé. Nous souhaitons plein succès au Président Nelson Mandela et au Gouvernement d'unité nationale.

Enfin, je voudrais rappeler qu'au moment même de la naissance de sa nation, Osagyefo Kwame Nkrumah a affirmé que l'indépendance du Ghana n'avait aucun sens sans la libération totale de l'Afrique. Pendant tout le reste de sa vie, il a consacré chaque ressource à la réalisation de cet objectif. Ses héritiers n'ont jamais hésité un seul instant à s'engager concrètement pour mener à bien cette tâche historique.

Aussi, où que repose aujourd'hui l'âme de Kwame Nkrumah, l'extraordinaire accomplissement de l'Afrique du Sud donne un sens à l'indépendance du Ghana. L'Afrique tout entière adresse ce message à Osagyefo : la lutte pour la libération africaine a triomphé. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, la liberté est assurée pour le peuple africain. Ne laissons pas les difficultés du moment ternir cette réalisation remarquable. Nous ne devons pas non plus permettre que les vicissitudes de l'avenir sèment le doute et la crainte dans nos esprits. Nous les surmonterons elles aussi et l'Ethiopie sera!

M. Jerandi (Tunisie) : Maintenant que l'Afrique du Sud a évolué vers une société démocratique et non raciale, maintenant que nous nous trouvons en présence d'un exécutif démocratiquement élu reflétant les préoccupations et les espoirs de l'ensemble de la population sud-africaine, la délégation de mon pays est heureuse de s'associer à tous ceux qui se félicitent de voir l'Afrique du Sud rejoindre notre Organisation.

En ma qualité de représentant du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qu'il me soit permis de dire combien mon pays a été honoré de recevoir, il y a quelques jours, le Président Nelson Mandela dont le pays vient de faire à Tunis une entrée triomphale dans l'organisation panafricaine. Nous sommes sûrs que la République sud-africaine sera un membre influent de l'OUA comme de l'ONU et apportera un concours appréciable à leurs activités.

Le Président Nelson Mandela, ses compagnons et ses collaborateurs, par leur sagesse, ont créé un exemple unique dans l'histoire de l'humanité. Ce qui vient de se passer en Afrique du Sud nous donne une leçon de philosophie et de conduite politiques : c'est que tout est possible, par la patience, la persévérance et, surtout, la bonne volonté de tous les acteurs de la scène politique, et leur foi sincère en l'avenir.

C'est pour nous une grande satisfaction que de voir le peuple sud-africain retrouver enfin le chemin de la liberté et de l'égalité pour tous et amorcer une nouvelle ère où il n'y a plus de place pour la discrimination raciale.

Les dirigeants sud-africains, en particulier le leader Nelson Mandela et M. Frederik de Klerk, ont joué un rôle crucial en vue d'éviter les dérapages et les excès et assurer par là même la réussite de la période transitoire qui a précédé les élections d'avril 1994 et, maintenant, celle issue desdites élections.

En effet, animés par le souci de servir l'intérêt commun de tous les Sud-Africains, ils ont agi de manière à favoriser un climat de concorde, de confiance et de réconciliation nationale. Cette oeuvre grandiose qu'ils ont menée avec courage et détermination mérite notre estime et notre soutien.

Nous sommes convaincus que, sous la direction sage et perspicace du Président Nelson Mandela, ces efforts continueront sans cesse à être déployés, comme en témoigne la constitution d'un gouvernement qui reflète fidèlement la nouvelle configuration politique issue des élections démocratiques d'avril et qui sera à même de consacrer la réconciliation nationale et de renforcer la tolérance, la stabilité et la démocratie.

On ne peut manquer, dans cette séance solennelle, de souligner le concours apporté par la communauté internationale à la lutte du peuple sud-africain.

Le Comité spécial contre l'apartheid a rempli sa mission convenablement, et nous saisissons cette occasion pour féliciter son Président, l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, ainsi que ses autres membres pour avoir contribué efficacement à l'action du Comité.

L'Organisation des Nations Unies avait également pris l'initiative d'imposer des sanctions diverses à l'encontre de l'ancienne Afrique du Sud, ce qui a fortement contribué à l'isolement du régime ségrégationniste qui était alors en vigueur.

Il en est de même de l'Organisation de l'unité africaine, qui a agi depuis sa création pour la cause du peuple sud-africain, en coordonnant les actions engagées par les États africains à cet égard et en sensibilisant la communauté internationale à cette juste cause.

En tant que membre fondateur de l'Organisation de l'unité africaine et en sa qualité de Président en exercice de cette organisation, la Tunisie, qui a toujours apporté son soutien à la lutte contre l'apartheid, se réjouit de l'entrée récente de l'Afrique du Sud à l'organisation africaine, qui a répondu aux vœux de son peuple comme à ceux de l'ensemble des peuples africains. En effet, depuis plus de 30 ans que l'OUA existe, elle n'a pas cessé d'oeuvrer pour que l'Afrique du Sud, libérée du système discriminatoire, puisse enfin siéger en son sein et apporter sa contribution à l'édification de l'Afrique.

L'avènement d'une Afrique du Sud démocratique, unie et non raciale constitue un facteur de stabilité et de prospé-

rité, tant sur le plan régional africain que sur le plan international.

Lors de sa participation à la trentième session du Sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'est tenue à Tunis du 13 au 15 juin de cette année, la délégation sud-africaine a fait part de la volonté du Gouvernement sud-africain de contribuer à la promotion de la coopération dans tous les domaines entre les pays africains, et d'apporter son concours à l'action commune tendant à réduire les foyers de tension et à ouvrir de nouvelles perspectives pour le développement économique et social du continent.

L'engagement dont font preuve les dirigeants de l'Afrique du Sud en faveur de la réconciliation nationale, du renforcement du processus démocratique en cours et de la coopération internationale dans tous les domaines atteste que ce pays s'est réconcilié avec les principes et les objectifs de notre Charte et qu'il mérite désormais, et pleinement, de réintégrer la place qui lui revient au sein de la famille des nations.

M. Hurraka (Namibie) (*interprétation de l'anglais*) : Aidé et appuyé par la communauté internationale, le peuple de l'Afrique du Sud, résolu et courageux, a fini par triompher du système d'apartheid. La victoire du peuple sud-africain sur le système odieux et inhumain de l'apartheid est une victoire pour l'humanité, la dignité de l'homme et les valeurs humaines. Aujourd'hui, l'Assemblée générale s'apprête à inscrire dans les annales de l'histoire cette réalisation glorieuse de l'humanité.

Il est évident que ce fut une lutte longue et difficile, qui a préoccupé la communauté internationale depuis la création de l'ONU. Dès le 20 novembre 1947, pendant la deuxième session de l'Assemblée générale, la représentante indienne, Mme Pandit, a exprimé un rejet ferme et total du système d'apartheid. Elle a affirmé que :

«Tant que l'on adhèrera aux principes regrettables figurant dans l'*Asiatic Land Tenure And Indian Representation Act*, l'Inde sera dans l'impossibilité d'entretenir avec l'Afrique du Sud des relations de quelque nature qu'elles soient. Si le Gouvernement de l'Union ... suspendait, ne fût-ce qu'administrativement, l'application de cette loi, le Gouvernement de l'Inde serait, j'en suis certain, heureux de revenir sur sa décision au sujet de la rupture des relations commerciales avec l'Afrique du Sud.» (*A/PV.120, p. 1136*)

Elle a poursuivi ainsi :

«Pour nous, il ne s'agit pas seulement de revendiquer certains droits et privilèges. Nous considérons cette question surtout comme un défi à notre dignité et à notre amour-propre.» (*Ibid.*, p. 1136 et 1137)

Depuis lors, la communauté internationale a, chaque année et dans maintes instances, condamné et rejeté le régime d'apartheid. Nous attendions avec impatience le jour où nous pourrions accueillir parmi nous, dans la joie, une Afrique du Sud non raciale et démocratique. Aussi éloigné qu'il ait pu apparaître à ce moment-là et souvent par la suite, ce jour, près de 50 ans plus tard, est enfin arrivé.

La conclusion heureuse de notre lutte de libération a mis un terme à la domination de l'apartheid qui s'est étendue à la Namibie. Mais lorsque le drapeau de la nouvelle Afrique du Sud a été hissé le 10 mai 1994, cela a marqué l'éradication totale de l'apartheid.

Nous, en Namibie, sommes particulièrement heureux d'accueillir la nouvelle Afrique du Sud au sein de la communauté des nations. Oui, nous sommes aussi passés par là; nous avons ressenti l'angoisse de l'apartheid et en avons souffert. Tandis que les racines de l'apartheid étaient encore vivantes, nous, en Namibie, n'avons jamais perdu de vue la dure réalité : notre liberté et notre démocratie étaient en danger tant que l'Afrique du Sud ne serait pas libre. Il est donc approprié pour nous de dire à nos frères et soeurs sud-africains : félicitations et bienvenue! Nous avons enfin triomphé. Tout comme nous avons lutté ensemble contre la domination de l'apartheid, nous espérons vivement oeuvrer ensemble pour assurer le développement et la prospérité à nos peuples et à notre région.

La liberté en Afrique du Sud, comme partout ailleurs, n'a pas été acquise sans qu'il ne faille en payer le prix. Il y a eu d'énormes pertes de vie non seulement en Afrique du Sud mais aussi dans toute la région. Dans les États de la ligne de front, les guerres de déstabilisation ont entraîné chaos, morts, mutilations et destructions. Le nombre d'orphelins et de personnes handicapées et la destruction de l'infrastructure dans la région demeurent aujourd'hui les marques profondes de la déstabilisation due à l'apartheid. Par ailleurs, l'Afrique dans son ensemble, par l'intermédiaire de l'Organisation de l'unité africaine, n'a épargné aucun effort pour ouvrir ses portes aux victimes de l'apartheid. La communauté internationale et, notamment, les groupes d'appui, par l'intermédiaire du mouvement anti-apartheid, ont oeuvré inlassablement en faveur d'une Afrique du Sud libérée de l'apartheid. Cela a été le prix à payer pour que nous puissions célébrer aujourd'hui.

Il serait négligent de ma part de ne pas reconnaître le rôle indispensable joué par l'ONU, et surtout par le Comité spécial contre l'apartheid. Alors que la lassitude et le pessimisme s'insinuaient, le Comité a maintenu le cap. Le rôle joué par le Comité durant la période préélectorale et ses efforts de mobilisation en faveur d'une Afrique du Sud post-apartheid sont dignes d'éloges.

En fait, nous ne pourrions jamais assez remercier ceux qui se sont sacrifiés pour une Afrique du Sud démocratique et non raciale. Aucune parole ne parviendra jamais à exprimer notre reconnaissance envers ceux qui ont fait que cela soit possible. Toutefois, la Namibie ne doute aucunement que la seule façon tangible d'honorer tous ceux qui ont nourri ce germe de liberté et de démocratie consiste pour nous tous à rendre la démocratie viable en Afrique australe et à améliorer la vie de ceux qui ont été maintenus par le régime d'apartheid en marge du développement socio-économique de leur pays. Nous devons nous engager en ce sens.

Lorsque nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle Afrique du Sud, nous le faisons, entre autres motifs, pour reconnaître qu'un avenir meilleur s'annonce pour l'Afrique australe. Maintenant que le régime d'apartheid, qui a suscité et favorisé la déstabilisation dans toute la région, engendré le chaos et la destruction et provoqué des flux de réfugiés et de personnes déplacées, a finalement été éliminé, le temps de la reconstruction et de la coopération économique dans la région est enfin arrivé.

Nous espérons que la Communauté de développement de l'Afrique australe sera maintenant en meilleure position pour consolider la coopération et le développement économiques mutuels en faveur de la prospérité de tous les peuples de la région. Le succès de la Communauté sera le point culminant du triomphe politique de l'éradication de l'apartheid. Les pays membres de la Communauté, en particulier, doivent oeuvrer pour qu'un climat de paix, de démocratie et de réconciliation règne sur la région.

C'est dans ce contexte que la Namibie se félicite des déclarations faites par les dirigeants sud-africains, y compris celle prononcée aujourd'hui par le Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, selon lesquelles l'Afrique du Sud est disposée à contribuer au règlement des conflits qui sévissent non seulement dans notre région — en Angola et au Mozambique — mais aussi dans d'autres parties du monde. La stabilité et l'absence de conflit dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe offrent de sérieuses perspectives de développement écono-

mique à tous les pays de la région et même à tout le continent africain.

La Namibie est consciente des difficultés économiques qui s'annoncent. La tâche économique qui attend la nouvelle Afrique du Sud est redoutable. Le coût des tares de l'apartheid est énorme. On estime que 53 % des Sud-Africains vivent en dessous du seuil de la pauvreté et que plus d'un million d'enfants souffrent de malnutrition. Les déséquilibres structurels et les inégalités qui résultent de décennies d'apartheid sont donc gigantesques. L'apartheid, qui a constitué le programme le plus systématique de droits fondés sur l'appartenance raciale, doit être remplacé par un programme d'action positive. À cette fin, l'aide de la communauté internationale est indispensable. Ma délégation approuve donc les conclusions et les recommandations contenues dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Nous sommes confrontés à un problème très concret. Nous ne disposons des services de conférence que jusqu'à 21 heures. Si nous ne parvenons pas à accélérer le rythme de nos travaux et à respecter la règle des cinq minutes qu'a énoncée pour nous le Président de l'Assemblée, nous devons tenir une autre séance lundi matin. Je suis certain que ce n'est pas ce que souhaitent les représentants ici présents. Nous serions donc tous reconnaissants aux derniers orateurs s'ils pouvaient respecter la règle des cinq minutes.

M. Musuka (Zambie) (*interprétation de l'anglais*) : Je m'associe aux orateurs précédents pour féliciter la délégation sud-africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, dirigée par l'Honorable Ministre des affaires étrangères, M. Alfred Nzo, et pour lui souhaiter la bienvenue à l'occasion de son retour au sein de la communauté internationale et, particulièrement, de l'Assemblée générale.

Il ne fait aucun doute pour ma délégation que la nouvelle délégation sud-africaine — nouvelle dans le sens qu'elle représente l'Afrique du Sud de l'après-apartheid, unie, démocratique et non raciale — jouera un rôle actif et positif à l'ONU et dans ses organes subsidiaires pour le bien de toute l'humanité.

Le Gouvernement sud-africain uni, démocratique et non racial, sous la direction compétente du Président Mandela, a agi rapidement, avec l'appui de la communauté internationale, pour réclamer la place qui lui revient à juste titre dans diverses organisations internationales. Nous sommes donc heureux que l'Afrique du Sud ait rejoint

l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Commonwealth des Nations et le Mouvement des pays non alignés.

Ma délégation est également heureuse que, après quatre décennies, l'Assemblée générale examine pour la dernière fois la question de l'élimination de l'apartheid et de l'instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale. La question de l'apartheid en Afrique du Sud a été inscrite à l'ordre du jour international pendant très longtemps; pendant toute cette période l'ONU n'a cessé de s'opposer à l'apartheid. Il est donc juste que l'ennemi acharné de l'apartheid, le Président Nelson Mandela, avec la communauté internationale représentée par l'Assemblée générale, célèbrent aujourd'hui l'élimination totale de l'apartheid en Afrique du Sud à cette reprise de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale.

Les événements politiques positifs qui se sont déroulés en Afrique du Sud, suivis des appels lancés par M. Nelson Mandela, Président de l'African National Congress of South Africa, ont persuadé l'Assemblée générale d'adopter la résolution 48/1, en date du 8 octobre 1993, et ce faisant de lever les sanctions contre l'Afrique du Sud qui avaient été imposées par le Conseil de sécurité, à l'exception de celles relatives à l'embargo sur les armes et les questions nucléaires.

Après les élections du 27 avril 1994 qui ont instauré une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale, et l'investiture de S. E. M. Nelson Mandela en tant que Président de l'Afrique du Sud le 10 mai 1994, le Conseil de sécurité s'est réuni le 25 mai 1994 pour examiner la levée de l'embargo obligatoire sur les armes imposé à l'Afrique du Sud conformément à la résolution 418 (1977), du 4 novembre 1977, et aux résolutions suivantes : 421 (1977), 558 (1984) et 591 (1986) du Conseil de sécurité.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la reprise de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale pour examiner le rapport du Comité spécial contre l'apartheid (A/48/22/Add.1) et le rapport du Secrétaire général relatif au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud (A/48/523/Add.1).

Avec l'entrée en vigueur, le 27 avril 1994, de la première constitution non raciale et démocratique en l'Afrique du Sud et la tenue, du 26 au 29 avril 1994, des premières élections non raciales aboutissant à l'instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale et l'entrée en fonctions consécutive du Président d'État, M. Nelson Mandela, le 10 mai 1994, l'apartheid a connu une fin inévitable.

L'élimination de l'apartheid au moyen d'élections démocratiques en Afrique du Sud est, tout d'abord, une victoire de tous pour le processus démocratique et, deuxièmement, une victoire pour tous les Sud-Africains sans distinction de race. Les Sud-Africains, avec l'ONU, l'ensemble de la communauté internationale et le Comité spécial contre l'apartheid, méritent nos félicitations pour les contributions qu'ils ont faites au cours de plusieurs années aux efforts conduisant à l'élimination de l'apartheid. Nous saluons l'ONU, le Comité spécial contre l'apartheid et la communauté internationale pour l'appui qu'ils ont fourni à tous les Sud-Africains qui ont courageusement lutté contre l'apartheid et qui ont souffert de l'apartheid.

Il y a lieu de saluer également les contributions positives de la communauté internationale au processus politique dans les négociations et le processus électoral qui ont abouti grâce à la présence et aux activités des missions d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud, du Commonwealth, de l'Union européenne, de l'Organisation de l'unité africaine et de diverses organisations non gouvernementales, d'églises et de particuliers. Les efforts du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies méritent une mention et une reconnaissance spéciales de la part de la communauté internationale.

Dans la déclaration que j'ai faite au Conseil de sécurité le 25 mai 1994 au moment de l'examen de la levée de l'embargo obligatoire sur les armes imposé à l'Afrique du Sud, j'ai dit :

«La question de l'apartheid en Afrique du Sud, inscrite à l'ordre du jour international pendant plus de 40 ans, est désormais réglée, même si les traces abominables qu'il a laissées sur le visage politique, économique et culturel de l'Afrique du Sud risquent d'apparaître pendant quelques années encore.» (S/PV.3379, p. 5)

Il faut traiter d'urgence les disparités socio-économiques causées par l'apartheid afin d'assurer le développement stable et pacifique de l'Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique. La majorité marginalisée sous le régime de l'apartheid, libérée désormais sur le plan politique, aspire anxieusement et à juste titre à l'émancipation socio-économique. Il est impératif que pendant la période intérimaire, allant de 1994 à 1999, le Gouvernement sud-africain soit libéré de certaines de ses obligations financières afin qu'il puisse concentrer ses efforts sur la reconstruction nationale et le processus de développement social et utiliser toutes les ressources disponibles à cette fin. Ma délégation est heureuse que la résolution qui vient d'être adoptée dispose que l'application de l'Article 19 de la Charte des

Nations Unies relatif à la perte du droit de vote à l'Assemblée générale ne se posera pas en ce qui concerne l'Afrique du Sud.

Le régime d'apartheid ayant été éliminé, le Comité spécial contre l'apartheid créé par l'Assemblée générale le 6 novembre 1962 a rempli son mandat conformément aux dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et, en particulier, de la résolution 2671 (XXV), du 8 décembre 1970, et de la résolution S-16/1, du 14 décembre 1989, contenant la Déclaration sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe. Le Comité a achevé ses travaux avec diligence et avec succès.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Je tiens à mentionner aussi que ma délégation apprécie le travail accompli par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud, qui avait été créé aux termes du paragraphe 2 de la résolution 2054 B (XX) de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1965. Cependant, compte tenu des récents événements en Afrique du Sud, ma délégation se félicite de la recommandation du Fonds à l'Assemblée générale selon laquelle, étant donné qu'il s'est acquitté de son mandat, le solde des ressources du Fonds d'affectation spéciale soit viré au compte du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe pour l'aider à réaliser ses programmes d'enseignement et de formation en Afrique du Sud. Ces fonds permettront donc d'aider à la mise en valeur des ressources humaines en Afrique du Sud.

Je remercie M. Ibrahim Gambari, le Président du Comité spécial contre l'apartheid, et son Comité pour l'excellent travail qu'ils ont accompli. Je remercie tout particulièrement M. Peter Osvald, le Président du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud, et son Conseil d'administration pour une mission dont ils se sont acquittés avec succès.

Je saisis cette occasion pour réitérer que la Zambie est prête à collaborer très étroitement avec l'Afrique du Sud dans le cadre de ses efforts de développement socio-économique, sur le plan bilatéral et aux échelons régional et international.

Les objectifs si chers de la paix, de la liberté et de la justice que nous partageons avec la nouvelle Afrique du Sud ont amené la Zambie à appuyer la lutte pour la liberté.

Enfin et surtout, ma délégation appuie pleinement l'appel lancé dans le projet de résolution aux États Membres

et à la communauté internationale pour qu'ils aident généreusement le Gouvernement et le peuple sud-africains à mettre en oeuvre les programmes de reconstruction et de développement de ce pays.

M. Rai (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Gouvernement et du peuple de la Papouasie-Nouvelle-Guinée au moment où la communauté internationale, en étroite collaboration avec l'ancien Gouvernement sud-africain et le peuple sud-africain ont tourné la page de la question de l'apartheid. Une nouvelle Afrique du Sud est née, et nous nous associons aux orateurs précédents pour souhaiter de nouveau la bienvenue à l'Afrique du Sud dans cette salle.

Je ne saurais laisser passer cette occasion sans réaffirmer le vibrant hommage que rend mon gouvernement au Président sud-africain, M. Nelson Mandela, et dire l'admiration qu'il a pour lui, pour sa persévérance, sa perspicacité et son leadership courageux.

Je voudrais faire quelques brèves remarques sur le point 38 de l'ordre du jour, intitulé «Élimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale», et sur le rapport du Comité spécial contre l'apartheid, dont l'Assemblée est saisie.

Nous prenons note avec satisfaction du rapport du Comité spécial contre l'apartheid et saluons les auteurs de ce texte clair et bien structuré, qui présente à l'Assemblée générale les nombreux acteurs et missions ainsi que les différentes négociations et conférences qui ont facilité la création d'une Afrique du Sud unie et démocratique.

Le Comité spécial contre l'apartheid mérite tous nos hommages pour son rôle actif dans la poursuite de ses activités, menées souvent sous des pressions extrêmes et avec des ressources limitées. À l'occasion de la dissolution du Comité, nous félicitons l'équipe de coordination, le Bureau et les membres du Comité pour leur leadership, qui a ouvert la voie à une vie nouvelle pour les Sud-Africains. Le Comité a certes achevé son mandat mais, comme nous le savons, il est difficile de se défaire de ses vieilles habitudes et, par mesure de prudence, nous devons poursuivre nos efforts pour faire en sorte que les dernières cellules créées par l'apartheid soient éliminées une fois pour toutes. Quelle autre preuve nous faut-il en plus des élections historiques et de la déclaration du Président Mandela pour être persuadés que le Comité spécial a posé, en collaboration avec la communauté internationale, y compris des

organisations non gouvernementales, un jalon dans l'histoire humaine?

Depuis notre indépendance, le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a toujours condamné l'affreux système de l'apartheid et fait preuve de sa solidarité avec les Nations Unies en interdisant tout contact avec l'Afrique du Sud raciste. Je suis heureux de déclarer que nous avons revu notre politique à l'égard de l'Afrique du Sud en raison des événements récents, et que le Parlement a commencé à l'unanimité son travail sur les changements législatifs nécessaires à cet effet.

Nous prenons note avec satisfaction des commentaires figurant dans le rapport sur les négociations multipartites, et notamment de la participation active de toutes les parties, pour empêcher d'éventuelles flambées de violence. Nous sommes heureux de voir que la démocratisation de l'Afrique du Sud a été obtenue par un processus relativement pacifique et qu'un sentiment de solidarité a été semé qui devra s'enraciner de façon plus constructive et intégrée.

La paix en Afrique du Sud signifie la paix en Afrique et dans le monde. Nous félicitons le Gouvernement sud-africain, l'African National Congress, le Parti démocratique et tous les autres protagonistes importants qui ont participé activement à la formation du Conseil exécutif de transition en y jouant un rôle important.

Nous félicitons également les différents comités des Nations Unies de leur contribution au travail du Comité spécial contre l'apartheid, et notamment le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, où nous avons toujours réaffirmé notre ferme opposition à l'apartheid.

Le Comité spécial contre l'apartheid est un succès pour les Nations Unies dans ce siècle. Ce succès est partagé par de nombreuses organisations internationales, le Commonwealth et certains Sud-Africains tels que l'ancien Président sud-africain, M. F. W. de Klerk, pour son attachement à l'idée que les Sud-Africains peuvent se voir offrir les mêmes possibilités, partager le même environnement et participer, sur un pied d'égalité, au processus d'édification de la nation.

Nous partageons les préoccupations largement répandues qu'une responsabilité beaucoup plus lourde reste à assumer, car il faut préserver la liberté obtenue et entreprendre la restructuration et la restauration du développement social et économique des Sud-Africains dans un

environnement démocratique. Nous encourageons le désir des dirigeants de créer des mécanismes régionaux en Afrique australe pour promouvoir le commerce et le développement économique à l'échelon régional et pour contribuer à la paix et à la sécurité dans la région. Grâce à son infrastructure et à ses ressources existantes, l'Afrique du Sud pourrait jouer un rôle important dans un tel mécanisme régional.

Les médias occidentaux peuvent également jouer un rôle en adoptant une attitude plus équilibrée et en insistant sur les nombreux changements positifs qui se produisent en Afrique du Sud.

Mon gouvernement appuie les mesures prises par les Nations Unies par l'intermédiaire de ses différentes institutions et organisations pour accroître l'aide au développement à l'Afrique du Sud, notamment pour créer des emplois pour la majorité défavorisée de ses citoyens.

Enfin, nous espérons pouvoir collaborer davantage avec la nouvelle Afrique du Sud dans nos efforts communs pour réaliser les buts et objectifs de la Charte des Nations Unies.

M. Ramirez de Estenoz Barciela (Cuba) (*interprétation de l'espagnol*) : Pour l'Afrique du Sud, les élections du mois d'avril 1994 ont marqué la fin de siècles d'injustice. Pour l'Afrique noire, elles signifient l'aboutissement d'une longue période de lutte pour la libération du continent. Pour le monde entier, ce fut le triomphe d'un combat qui a rallié un soutien global sans précédent et a montré la capacité d'action de la communauté internationale lorsqu'elle se retrouve unie pour une cause juste.

Cet événement politique d'importance ouvre une page d'optimisme pour le peuple sud-africain et le monde en général après plusieurs années de lutte tenace et héroïque. Il constitue un triomphe non seulement pour le mouvement contre l'apartheid mais aussi pour toute l'Afrique, le tiers monde et toutes les forces progressistes de la planète qui saluent et célèbrent aujourd'hui la victoire historique de Nelson Mandela et de l'African National Congress (ANC).

Une journée comme celle d'aujourd'hui ne peut pas nous faire oublier un fait décisif de cette épopée. Il s'agit des revers belliqueux d'un État qui a fondé son potentiel militaire sur le racisme et l'agression de pays voisins et qui a subi une défaite cuisante à Cuito Cuanavale laquelle, conjuguée à d'autres facteurs internes et externes, a marqué le déclin irréversible de l'apartheid.

Le sacrifice du peuple angolais, la lutte des guérilleros namibiens de la SWAPO et de tant d'autres combattants africains ont apporté un appui décisif à la victoire du peuple héroïque sud-africain, car ils ont obligé le régime d'apartheid à s'asseoir à la table de négociations et à renoncer à son rêve absurde d'un empire raciste en Afrique australe.

Pour Cuba, dont 300 000 de ses fils ont offert leur modeste contribution à la libération de l'Afrique, c'est un honneur et un devoir inéluctable de contribuer par nos efforts à la reconstruction d'une Afrique du Sud démocratique.

Aujourd'hui, les Nations Unies, le Comité spécial contre l'apartheid — en particulier son Président, l'Ambassadeur du Nigéria, S. E. M. Ibrahim Gambari — ainsi que la communauté internationale peuvent s'enorgueillir à juste titre de la contribution qu'ils ont apportée durant des décennies à l'élimination de l'apartheid. Cependant, aussi important que fût tout cet effort, les mesures que nous adopterons pour aider à la reconstruction nationale de la nouvelle Afrique du Sud seront également essentielles.

L'inégalité raciale, les injustices sociales, bref, les effets de la politique d'apartheid durant des années ont engendré une situation désastreuse dans les domaines économique et social pour la grande majorité en Afrique du Sud; il faut aujourd'hui y remédier.

Dans le droit fil de son appui au processus qui a mis fin à l'apartheid, la communauté internationale se doit maintenant de coopérer avec le nouveau gouvernement afin qu'il puisse réaliser ses aspirations à la paix, à l'harmonie et au progrès. Pour notre part, et malgré les limites que nous connaissons aujourd'hui, nous sommes prêts à fournir toute l'aide possible, nous fondant en cela sur la tradition et l'expérience de Cuba en matière de soutien aux peuples frères d'Afrique.

Avec la fin de l'apartheid, l'humanité a réalisé une grande victoire. Il nous faut à présent aider à la consolider et à en faire un symbole de coopération internationale pour l'avenir du peuple héroïque d'Afrique du Sud.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'aimerais de nouveau demander aux délégations d'être aussi brèves que possible afin que nous puissions terminer nos travaux comme prévu.

M. Bangura (Sierra Leone) (*interprétation de l'anglais*) : Il y a un mois, le Conseil de sécurité a pris une décision majeure en mettant fin aux sanctions et autres

mesures imposées contre le gouvernement de l'apartheid qui dirigeait l'Afrique du Sud. Cette décision a été prise à la faveur de la transformation de ce pays en une société unie, démocratique et non raciale suite aux résultats des premières élections générales pluralistes. Cette mesure a mis fin au chapitre de la lutte longue et douloureuse menée pour mettre fin à une politique raciste condamnée à l'échelle universelle.

Nous nous réunissons aujourd'hui en vue de clore un autre chapitre important — cette fois, dans le cadre des travaux de l'Assemblée. La procédure d'aujourd'hui est unique en son genre : en mettant fin aux travaux du Comité spécial contre l'apartheid, la participation de l'Afrique du Sud aux travaux de cette instance doit reprendre sur les cendres de ce Comité.

À cet égard, j'aimerais, au nom de la délégation de la Sierra Leone, souhaiter la bienvenue à cette Assemblée à S. E. M. Alfred Nzo, Ministre sud-africain des affaires étrangères, qui dirige sa délégation pour cette occasion spéciale marquant la levée de la suspension de son pays de nos rangs durant 20 ans. Sa présence dans cette salle témoigne non seulement du courage de tous les Sud-Africains à dépasser la catastrophe qui a failli à plusieurs reprises emporter leur pays mais aussi de notre foi à tous dans la force des objectifs et des principes de la Charte des Nations Unies.

Beaucoup d'entre nous doivent, de diverses façons, éprouver un sentiment de fierté et de réussite à l'occasion du déroulement de cette cérémonie : fierté de voir que la communauté internationale est restée résolue et réussite de constater que les résultats viennent récompenser notre engagement et notre foi dans les principes immuables.

Lorsque l'Assemblée générale a créé en 1962, à sa dix-septième session ordinaire, l'organe subsidiaire qui allait devenir le Comité spécial contre l'apartheid — après deux changements d'appellation —, peu nombreux étaient ceux qui estimaient qu'il faudrait une génération pour résoudre la question dont il était chargé. En fait, il convient de remarquer qu'environ 40 % des Membres actuels de cette Organisation n'y avaient pas encore été admis et, de ce fait, n'ont pas pris part à l'adoption de la résolution 1761 (XVII) portant création du Comité spécial. Malgré cela, ces membres ont apporté le poids de leur soutien aux efforts contre l'apartheid lors des trois décennies suivantes.

Il reste que, même si une trentaine d'années est une durée négligeable par rapport à la longévité de nations ou d'organisations, ma délégation déplore le fait que nombreux

sont ceux qui, en Afrique du Sud, ont lutté et sont morts dans le combat contre l'apartheid et n'ont pu atteindre l'âge de 30 ans. Quoique regrettable, ce fait est également source d'inspiration, car ce que nous faisons ici aujourd'hui prouve que leur sacrifice n'a pas été vain.

Le Comité spécial contre l'apartheid occupera une place particulière dans les annales de l'Organisation du fait de sa détermination et de son dévouement à la cause de ces millions de personnes qui ont été victimes de la discrimination et atteintes dans leur dignité et leur humanité. Durant ces longues années où la route vers la liberté n'a cessé de se rétrécir parce que parsemée d'obstacles pour des millions en Afrique du Sud et où certains d'entre nous ont hésité en s'interrogeant sur l'utilité des activités du Comité telles que l'organisation de cérémonies, de journées de solidarité, d'événements commémoratifs et autres, le Comité spécial a maintenu sous les feux de l'actualité une question qui, pour certains, aurait dû être traitée de façon normale.

Ma délégation estime que, par ces activités, auxquelles ont participé mouvements de libération nationale, organisations non gouvernementales et personnalités éminentes, le Comité spécial a créé un forum où les contradictions et les inégalités économiques, sociales et politiques de l'apartheid ont pu être analysées de manière rationnelle et civilisée. Le climat a ainsi été créé grâce auquel non seulement des solutions à l'odieuse politique d'apartheid ont pu être présentées et les victimes de l'apartheid ont pu exprimer leurs craintes et leurs aspirations, mais aussi les partisans de l'apartheid ont pu, le moment venu, être confrontés aux conséquences inévitables et autodestructrices de la poursuite de leur politique.

Pour nous, en Sierra Leone, il ne fait aucun doute que l'énergie avec laquelle le Comité spécial s'est acquitté de son mandat, même face à ses détracteurs, a beaucoup contribué à épargner d'innombrables vies humaines, qui auraient été sacrifiées si la question de l'apartheid avait été réglée autrement que par des moyens pacifiques. Aux membres du Comité, et plus particulièrement à son Président, le Nigéria, nous disons «Bravo! Votre tâche n'a pas été facile». Nul doute que la réunion d'aujourd'hui aurait pu avoir lieu il y a longtemps déjà si les circonstances avaient été différentes ces dernières années. Mais nous ne le saurons jamais. Il appartient désormais aux historiens de trancher.

Ma délégation aimerait, dans la même veine, exprimer ses remerciements au Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud, pour le sérieux avec lequel avec il a administré le

Fonds depuis sa création en 1965. Nous avons par ailleurs pris acte avec satisfaction de sa contribution à l'effort anti-apartheid.

Dans son rapport final, le Comité spécial procède à un examen très détaillé des événements politiques survenus en Afrique du Sud de novembre 1993 au 10 juin 1994, lesquels vont de la mise en place des institutions sud-africaines transitoires jusqu'à la désignation d'un Gouvernement d'unité nationale en passant par les premières élections multipartites et démocratiques. Le Comité a en outre entrepris d'évaluer la situation socio-économique en Afrique du Sud, et notamment les nombreux problèmes de l'après-apartheid auxquels il faut s'attaquer pour asseoir les fondements de la jeune société non raciale.

Nous souscrivons aux conclusions et recommandations du rapport, celles notamment où il insiste sur la nécessité urgente, pour la communauté internationale, de veiller à ce que le développement stable de l'Afrique du Sud ne soit pas compromis faute d'avoir éliminé les séquelles des écarts socio-économiques engendrés par l'apartheid. Nul doute que ce rapport final — peut être plus que tout autre du Comité spécial — restera dans les annales des Nations Unies, car il symbolise non seulement la volonté d'un peuple d'éliminer une politique odieuse, mais aussi parce que tous ceux susceptibles d'être confrontés à pareils défis à l'avenir pourront s'en inspirer et y puiser courage, sachant qu'ils ne seront pas seuls dans leur lutte.

Le moins que puisse faire la communauté internationale, c'est tirer les conclusions qui s'imposent de l'action du Comité spécial contre l'apartheid et de l'époque pendant laquelle il a fonctionné : quels que soient les intérêts nationaux, nous ne pouvons, en tant qu'Organisation, nous permettre de sacrifier au profit d'une politique opportuniste les principes sur lesquels repose la société civilisée. On ne peut rendre pire service aux peuples qui luttent dans d'autres régions du monde que de leur laisser croire que les idéaux de notre Charte se réalisent pour certains et pas pour d'autres. Alors même que nous sommes réunis aujourd'hui, nous voyons quels sont les résultats auxquels nous avons abouti en étant incapables collectivement d'être catégoriques, inflexibles et intransigeants face à l'injustice.

Pour conclure, c'est en cela que l'achèvement du travail du Comité spécial contre l'apartheid, maintenant qu'il a accompli avec succès son mandat, doit nous pousser à rechercher des solutions aux autres problèmes qui assaillent le monde. Car il prouve qu'avec de la patience, de la détermination et un sens aigu de l'objectif recherché, la

communauté internationale peut susciter l'espoir et le changement même dans les situations les plus inextricables.

M. Malone (Canada) (*interprétation de l'anglais*) : Je suis heureux qu'il me soit donné de prendre la parole en ce jour où la République sud-africaine retrouve son siège parmi nous. C'est un grand jour, en effet, pour l'Afrique du Sud et pour notre Organisation. Pour l'Afrique du Sud, certes, puisque tous ses habitants sont enfin représentés dans cette enceinte, au coeur même de la communauté des nations. Pour l'ONU également, car c'est là une nouvelle victoire de l'un de ses principes fondateurs, celui de l'autodétermination des peuples. Mais on me permettra d'y voir aussi une occasion de grande fierté pour le Canada.

Le Canada a longtemps été le fer de lance des efforts visant à amener des changements en Afrique du Sud. À la tête du Comité des Ministres des affaires étrangères du Commonwealth, nous avons guidé cette organisation dans l'imposition de sanctions contre le régime sud-africain. Nous avons appuyé sans faiblir toutes les initiatives des Nations Unies concernant l'Afrique du Sud. Au fil des ans, nous avons apporté un soutien matériel et moral au mouvement démocratique. Plus récemment, nous avons contribué au bon déroulement des élections, dépensant plus de 5 millions de dollars pour fournir une assistance technique essentielle à la Commission électorale indépendante, assurer l'éducation des électeurs et alimenter le Fonds des Nations Unies pour les élections en Afrique du Sud. Lors de la tenue du scrutin, plus de 170 observateurs électoraux canadiens étaient sur place, dont 12 appartenant à l'équipe d'observation canadienne dirigée par la Secrétaire d'État pour l'Amérique latine et l'Afrique, l'Honorable Christine Stewart, et 55 faisant partie de la Mission d'observation des Nations Unies.

(L'orateur poursuit en français)

Nous savons que le processus de transition vers la démocratie ne prend pas fin avec la tenue d'élections. L'Afrique du Sud a accompli des progrès qui tiennent du miracle au cours des cinq dernières années. Elle mérite l'admiration et les chaleureuses félicitations du reste du monde. Mais il reste encore beaucoup à faire. En effet, si l'apartheid a perdu ses assises, son héritage est toujours présent.

Le Canada est fermement résolu à appuyer l'évolution en cours en Afrique du Sud. Nous poursuivrons notre programme d'assistance à ce pays, mais cette fois en consultation avec le Gouvernement sud-africain aussi bien qu'avec les autres donateurs d'aide. Nous avons oeuvré en

faveur d'un retour rapide de l'Afrique du Sud dans le giron du Commonwealth, et nous nous réjouissons à l'idée d'accueillir l'équipe sud-africaine lors de sa participation aux Jeux du Commonwealth qui se tiendront au mois d'août à Victoria, au Canada. Le Canada ne ménagera aucun effort, au sein de cette Organisation et d'autres instances, pour faire en sorte que les Sud-Africains récoltent les fruits de leur long, douloureux et patient combat.

La population du Canada admire sincèrement les Sud-Africains. En effet, surmontant des années de haine, de crainte et d'intolérance, ils ont su accomplir, par de patientes négociations et concessions mutuelles, une révolution plus radicale, plus permanente et plus complète qu'on eût pu jamais l'espérer réaliser par les armes. Cette réussite nous apporte des enseignements dont nous pouvons tous tirer profit. En ce jour où ils retrouvent leur place dans le concert des nations, le Canada envisage avec plaisir de collaborer avec les Sud-Africains, en espérant qu'ils voudront bien nous faire bénéficier de la vision et de la sagesse qui les ont si bien servis.

M. Muthaura (Kenya) (*interprétation de l'anglais*) : Du 26 au 29 avril 1994, le peuple sud-africain et la communauté internationale ont assisté et, assurément, applaudi aux premières élections démocratiques et non raciales en Afrique du Sud, qui devaient conduire à l'élection de Nelson Mandela comme Président de la République, et à la mise en place d'une Afrique du Sud démocratique, unie et non raciale. Un point final a ainsi été mis à la longue et difficile lutte du peuple sud-africain contre l'odieux régime oppressif d'apartheid.

La destruction de l'apartheid témoigne du vieil adage selon lequel rien ne peut arrêter un peuple qui lutte pour l'égalité et la liberté. Le régime d'apartheid en Afrique du Sud avait érigé, sur de nombreuses décennies, une monstrueuse infrastructure étayée par des mécanismes juridiques, administratifs et militaires, et très peu nombreux étaient ceux qui croyaient qu'elle pourrait être démantelée cette année. Il ne fait toutefois aucun doute que cet exploit presque impossible n'aurait pu être accompli sans la détermination du peuple sud-africain et les efforts concertés de la communauté internationale. À cet égard, l'ONU a joué un rôle vital dans la lutte pour la destruction de l'apartheid. Le Comité spécial contre l'apartheid, créé le 6 novembre 1962, a accompli une tâche remarquable, et je veux saisir cette occasion pour rendre hommage au Comité et, en particulier, à l'Ambassadeur Ibrahim A. Gambari, du Nigéria, qui en a été le dernier Président. C'est avec plaisir et un sentiment de satisfaction et de devoir accompli que l'ONU doit maintenant dissoudre ce Comité et supprimer de l'ordre du

jour de la quarante-neuvième session le point intitulé «Élimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale», étant donné que le mandat du Comité spécial a été rempli avec succès.

Le mois dernier, le Conseil de sécurité, en adoptant la résolution 919 (1994), a levé les dernières sanctions qui frappaient l'Afrique du Sud. La résolution a pavé la voie à cet événement solennel qui marque la présence de l'Afrique du Sud à l'Assemblée générale pour la première fois depuis 1974. Nous voudrions saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à l'Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale au moment où elle réintègre son siège en tant que Membre à part entière de l'ONU et où elle s'appête à jouer le rôle qui est le sien au sein de la communauté internationale dans la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui affligent toujours l'humanité. Le Kenya s'engage à coopérer pleinement avec l'Afrique du Sud dans le cadre des travaux de l'Assemblée. Nous, de la région africaine, avons également eu la joie d'accueillir l'Afrique du Sud au sein de l'Organisation de l'unité africaine, organisation qui a lutté inlassablement pour l'émancipation totale de l'Afrique. Avec l'élimination de l'apartheid, le long processus de décolonisation est maintenant achevé. Toutefois, de nombreuses épreuves nous attendent encore. Les difficultés que connaissent certains pays africains, y compris les crises en Somalie et au Rwanda, nous rappellent douloureusement que l'émancipation politique n'est pas une panacée. La lutte la plus difficile et la plus longue concerne habituellement le développement socio-économique, et notamment l'éradication de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de la population.

En Afrique du Sud, le défi immédiat que doivent relever le Président Mandela et son gouvernement consiste à améliorer la qualité de vie du peuple sud-africain. Cela exige des mesures courageuses pour redresser les déséquilibres socio-économiques créés dans le pays par le système d'apartheid au cours des années. L'appui soutenu de la communauté internationale sera vital en ce sens.

Nous sommes néanmoins convaincus que le nouveau Gouvernement sud-africain, sous la direction du Président Mandela, est le mieux à même de relever ces défis. Le Président Mandela incarne la lutte pour la liberté. Son calme, sa sagesse, son esprit d'intégration et d'accommodement, sa magnanimité et sa capacité de pardonner et d'oublier sont quelques-unes de ses plus admirables qualités.

L'ancien Président Frederik de Klerk s'est également révélé être un homme d'État ayant une intuition et des

qualités exceptionnelles. Maintenant qu'il est devenu un des Vice-Présidents de la République, nous sommes véritablement persuadés que l'Afrique du Sud est promise à un brillant avenir. L'expérience sud-africaine continuera de servir d'important exemple à l'ONU et aux États Membres dans leur façon d'aborder des situations difficiles liées à des conflits nationaux et internationaux.

Nous ne devons toutefois pas manquer de nous rappeler, en cette occasion, que, bien que l'apartheid soit maintenant aboli, de nombreuses formes de discrimination raciale, dont la xénophobie, existent toujours, et nous sommes vivement préoccupés de voir que ces maux ont pris de l'ampleur dans certaines parties du monde. L'ONU ne doit donc pas relâcher sa vigilance tant que toutes ces formes de discrimination et ces séquelles de l'apartheid ne seront pas complètement éradiquées.

Pour terminer, nous nous félicitons du rapport du Comité spécial contenu dans le document A/48/22/Add.1, ainsi que du rapport du Secrétaire général sur le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud (A/48/523/Add.1). Nous nous réjouissons également de l'adoption par l'Assemblée ce matin des projets de résolution A/48/L.58 et A/48/L.59.

M. Bissember (Guyana) (*interprétation de l'anglais*) : C'est avec un intense sentiment de fierté et de satisfaction que je prends aujourd'hui la parole au nom du Gouvernement du Guyana pour souhaiter la bienvenue à la délégation de la nouvelle Afrique du Sud démocratique et non raciale, en cette reprise de la session de l'Assemblée générale de l'ONU. Nous sommes tout aussi fiers de savoir que, grâce aux efforts collectifs et à la persistance de la communauté internationale, nous avons été témoins de la fin de l'injuste système d'apartheid, symbolisée par la tenue d'élections sous supervision internationale fondées sur le principe du suffrage adulte universel.

Depuis les années 50, le parti actuellement au pouvoir au Guyana, sous la direction de M. Cheddi Jagan, a apporté un appui constant et dynamique aux luttes menées par l'African National Congress contre l'apartheid. Le peuple du Guyana a aussi été profondément attaché à la libération de l'Afrique du Sud et, par l'intermédiaire de divers groupes et organisations non gouvernementales, avait exprimé sa condamnation du système d'apartheid.

La présence de S. E. le Président Cheddi Jagan lors de l'entrée en fonctions de S. E. le Président Mandela, le 10 mai 1994, a donc été l'expression du vif hommage rendu par le Gouvernement et le peuple du Guyana au Gouverne-

ment et au peuple d'Afrique du Sud, alors qu'ils amorcent une nouvelle ère de paix, de justice et de progrès. Tout cela n'a évidemment été rendu possible que grâce au triomphe de la démocratie.

Ma délégation aimerait reconnaître particulièrement le rôle extrêmement utile joué par la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud dans la conclusion de l'Accord national de paix, dans la supervision des élections et dans la coordination des efforts déployés par les missions d'observation de l'Organisation de l'unité africaine, du Commonwealth et de l'Union européenne. En outre, le Guyana aimerait, en cette occasion, exprimer sa reconnaissance pour le rôle et les réalisations de marque du Comité spécial contre l'apartheid. Les efforts déployés par le Comité n'ont cessé de contribuer à la création des conditions objectives favorisant la mise en place du système politique actuel.

Au moment où, avec le Gouvernement et le peuple sud-africains, nous nous tournons vers l'avenir, ma délégation souhaite assurer la délégation sud-africaine de notre appui et de notre coopération au sein de cette instance et d'autres. Nous sommes conscients que le temps est maintenant à la consolidation de la démocratie durement gagnée et à la définition de la tâche de reconstruction nationale, en faveur du développement économique et social de toute la population sud-africaine. À cet égard, le Guyana et l'Afrique du Sud ont vécu des expériences analogues. C'est donc avec un sentiment d'anticipation que nous envisageons l'importante coopération internationale que l'ONU peut faciliter en vue de la réalisation de nos objectifs communs.

M. Li Zhaoxing (Chine) (*interprétation du chinois*) : Aujourd'hui l'ONU annonce au monde la fin du régime diabolique d'apartheid et souhaite une chaleureuse bienvenue à une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale de retour au sein de la communauté internationale. Au nom du Gouvernement et du peuple chinois, je voudrais exprimer mes sincères félicitations au Gouvernement et au peuple sud-africains.

En avril de cette année, les premières élections générales non raciales dans l'histoire de l'Afrique du Sud ont eu lieu. S. E. M. Nelson Mandela a été élu nouveau Président de l'Afrique du Sud. C'est le résultat de luttes longues et difficiles menées par le peuple sud-africain. Cette victoire historique marque la naissance d'une nouvelle Afrique du Sud, libérant ainsi le peuple sud-africain des chaînes de l'apartheid en place depuis 300 ans, et a ouvert un nouveau

chapitre lumineux dans les annales de la civilisation de l'Afrique et du monde entier.

Au fil des ans, la communauté internationale et, particulièrement, l'ONU, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et les pays africains, ont beaucoup travaillé à l'élimination complète de la politique d'apartheid en Afrique du Sud en jouant un rôle positif. La victoire du peuple sud-africain est donc aussi une victoire de la communauté internationale. Il importe tout particulièrement de mentionner que le Comité spécial contre l'apartheid a déployé des efforts inlassables pendant des décennies pour aider le peuple sud-africain à réaliser ses nobles objectifs. Il s'est acquitté avec succès de la mission historique que lui avait confiée la communauté internationale. Nous voudrions exprimer notre respect et présenter nos félicitations aux membres du Comité pour leurs contributions et leurs succès remarquables.

Le Gouvernement et le peuple chinois ont toujours soutenu la juste cause du peuple sud-africain, sont restés à ses côtés dans sa lutte contre l'apartheid et pour l'égalité raciale et les droits démocratiques, et ont appuyé le processus de paix en Afrique du Sud. La Chine est prête à établir et développer des relations amicales et à coopérer avec la nouvelle Afrique du Sud en s'appuyant sur la Charte des Nations Unies et les cinq principes de coexistence pacifique. Nous sommes certains que, sous la direction du Président Mandela, le peuple sud-africain, maintenant qu'il a obtenu sa liberté, va oeuvrer à l'établissement de l'égalité raciale, de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans son pays et contribuer à la paix et au développement en Afrique et dans l'ensemble du monde et, par là même, à la civilisation humaine.

M. Kharrazi (République islamique d'Iran) (*interprétation de l'anglais*) : Ce matin, au cours d'une séance historique, l'Assemblée générale a accepté les pouvoirs de la délégation de la nouvelle Afrique du Sud démocratique et non raciale, tournant ainsi l'une des dernières pages du chapitre sombre et douloureux de l'apartheid, qui, pendant des décennies, avait préoccupé la communauté internationale et l'ONU. Nous sommes très heureux de voir l'Afrique du Sud retrouver sa juste place dans la famille des nations et de souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud et à sa délégation parmi nous, au sein de cet organe universel.

En avril dernier, le monde a assisté à un tournant de l'histoire d'une nation lorsque le peuple sud-africain a librement et collectivement exprimé son espoir d'un avenir meilleur, et a montré qu'il était déterminé à assurer à tous

les hommes et à toutes les femmes dans son pays une vie dans la dignité, l'égalité et la liberté. Le peuple sud-africain a finalement réussi, après des années de lutte et de persévérance, à mettre un terme à des décennies de domination par la minorité raciste; aujourd'hui, nous le saluons et le félicitons à l'occasion d'une splendide victoire historique sur la discrimination raciale.

Pendant plus de 40 ans, le système des Nations Unies a joué un rôle directeur dans la mobilisation de l'opinion internationale contre l'apartheid, et a contribué aux changements positifs qui ont eu lieu en Afrique du Sud. À cet égard, l'Assemblée générale a exprimé, à maintes reprises, sa solidarité et son appui au peuple sud-africain. L'adoption de la Déclaration sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe à la seizième session extraordinaire de l'Assemblée générale a été une décision historique qui a, en fait, préparé le terrain pour les délibérations d'aujourd'hui relatives à la suppression de la question de l'apartheid de notre ordre du jour.

Immédiatement après la victoire de la révolution islamique en 1979, la République islamique d'Iran a rompu ses liens économiques et diplomatiques étroits avec le régime raciste de Pretoria et a adopté une position ferme contre l'apartheid en appuyant le peuple sud-africain dans sa lutte pour l'élimination de l'apartheid et du racisme.

Nous avons récemment établi des relations diplomatiques avec le Gouvernement d'unité nationale d'Afrique du Sud, et nous espérons étendre nos relations commerciales et économiques avec la nouvelle Afrique du Sud. Le Gouvernement d'unité nationale doit relever le défi du développement, en particulier dans les régions désavantagées du pays, et la communauté internationale, avec les institutions spécialisées des Nations Unies, doit aider le Gouvernement sud-africain à répondre aux exigences de cette tâche énorme.

L'apartheid en Afrique du Sud est maintenant relégué aux oubliettes de l'histoire, mais la discrimination raciale continue de prévaloir dans certaines autres régions du monde. Nous sommes convaincus que le démantèlement de l'apartheid peut être considéré comme un modèle approprié pour trouver des solutions durables à ces crises.

Pour terminer, au nom du peuple et du Gouvernement de la République islamique d'Iran, je voudrais une fois de plus présenter nos sincères félicitations au peuple et au Gouvernement sud-africains à l'occasion du retour de l'Afrique du Sud dans la famille des nations.

M. Samassekou (Mali) : Monsieur le Président, c'est avec émotion, un sentiment indescriptible de fierté que nous avons accueilli l'avènement de la nouvelle Afrique du Sud démocratique et unie qui consacre la libération complète du continent africain.

Du haut de cette tribune, nous saluons cet événement historique qui est, pour l'ensemble de l'Afrique, l'aboutissement d'une lutte déterminée inscrite parmi les objectifs prioritaires que les peuples africains se sont fixés en créant, au lendemain des indépendances, l'Organisation de l'unité africaine.

Mais au-delà de cette ferme volonté affichée du continent, c'est la lutte courageuse, faite de sacrifices, la lutte inébranlable du peuple de l'Afrique du Sud qu'il faut saluer : une lutte qu'elle aura menée sans défaillance des années durant, en sacrifiant ses meilleurs fils à des idéaux de liberté et de justice.

En rendant aujourd'hui hommage à ces milliers d'enfants dont le sacrifice suprême aura contribué à libérer leur pays, nous n'oublions pas que ces sacrifices auraient été vains sans la compréhension, le soutien et l'aide de la communauté internationale.

Nous nous félicitons donc que le droit ait pris le pas sur l'arbitraire, sur l'absurde.

Au terme de plusieurs décennies de luttes héroïques et de sacrifices nombreux et exemplaires consentis pour la liberté, la justice et la démocratie, le peuple sud-africain avec, à sa tête, de grands hommes, tels que le Président Nelson Mandela, démontre une fois encore devant l'histoire que rien ni personne ne peut empêcher un peuple d'accéder à la souveraineté, à la liberté et au progrès. La roue de l'histoire tourne parce que chaque peuple produit toujours de grands acteurs dont le courage, la vision haute et lointaine lui indiquent la route longue et difficile, mais large et sûre à suivre et qui est la voie unique conduisant au bonheur du peuple dans l'honneur et la dignité.

Ma délégation rend hommage aux grands hommes de l'histoire récente du peuple sud-africain rassemblé dans une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale que sont M. Frederik Willem de Klerk et le Président Nelson Mandela. Elle rend aussi hommage au patriotisme, à l'héroïsme et au stoïcisme de tous les intrépides et invincibles combattants de la liberté.

Enfin, ma délégation salue et s'associe à tous les Sud-Africains, hommes, femmes et enfants, savourant aujourd'hui légitimement le fruit de leurs combats, qui comptent tant de martyrs vénérables et immortels. La foi en leurs droits, en la justice et en la solidarité africaine et internationale ont assuré la victoire certaine et belle du droit et de la morale, armes invincibles des peuples opprimés.

Ma délégation saisit cette occasion pour rappeler avec fierté la participation constante, la participation active, la participation positive de tous les peuples d'Afrique aux combats et aux souffrances de leurs frères sud-africains dans leurs luttes contre l'apartheid, fléau immoral unanimement condamné par notre Organisation et toutes les instances internationales. Ces organisations, des décennies durant, n'ont ménagé aucun effort pour condamner et affaiblir, par toutes sortes de sanctions, le régime minoritaire raciste aujourd'hui définitivement enterré. Ainsi, toute la communauté internationale, par l'action conjuguée des peuples et des États qui la composent, a participé de façon décisive à la lutte de libération de cette terre d'Afrique. La contribution du Mali, permanente et indéfectible depuis 1960, s'est traduite par un soutien politique, moral, matériel et de formation à l'endroit des combattants sud-africains de la liberté et de la justice. Le peuple et le Gouvernement du Mali n'ont fait là que leur devoir de peuple et de pays africains.

L'Afrique et la communauté internationale accueillent avec joie et empressement la nouvelle Afrique du Sud en leur sein. En devenant le 53e État membre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) le 23 mai dernier, la République sud-africaine est devenue cet État frère libre dont la puissance démographique, les potentialités économiques et les capacités techniques et scientifiques sont des facteurs importants pouvant contribuer à la promotion de la coopération interafricaine.

Un réel dialogue, un partenariat efficace soutenu par une coopération régionale et sous-régionale mutuellement avantageuse avec le reste de l'Afrique devraient être instaurés dans les meilleurs délais, tant le besoin est grand. Instaurer un tel partenariat politique et économique diversifié profitera à toute l'Afrique.

L'Afrique du Sud jouera un rôle précieux et bénéfique pour tous ses partenaires à condition qu'elle reçoive une aide conséquente à cet effet. Le temps est en effet venu pour que l'Organisation des Nations Unies et tous ses États Membres remplacent désormais les sanctions de toutes sortes contre l'Afrique du Sud par des investissements dans tous les domaines, que les résolutions d'interdiction soient

définitivement remplacées par des résolutions d'intervention économique, culturelle, financière et autres. L'ONU et la communauté internationale se doivent de donner une deuxième chance à cette deuxième libération de l'Afrique du Sud afin de lui ménager toutes les chances de succès. La liberté, l'unité, la stabilité et la prospérité de l'Afrique du Sud conditionnent celles des peuples et des États de la sous-région comme l'Angola et le Mozambique, où d'autres drames se jouent.

La démocratie est nouvelle en Afrique du Sud. Elle conditionne la survie de la paix, de la sécurité et du développement de ce pays, de ses voisins, de l'Afrique et, finalement, de la communauté internationale. Les efforts et les diverses aides consentis depuis des décennies à l'Afrique du Sud ne doivent pas être perdus. Ce pays frère devait en conséquence retrouver son siège à l'Assemblée générale ainsi que dans toutes les institutions du système des Nations Unies.

Une aide bilatérale et multilatérale massive au développement doit lui être consentie par tous les États, l'ONU et les organisations internationales. L'ONU doit continuer d'en être le support principal.

Ma délégation se félicite de l'établissement officiel depuis le 16 mai 1994 de relations diplomatiques entre le Gouvernement du Mali et le Gouvernement de l'Afrique du Sud. Ma délégation offrira, comme par le passé, son soutien indéfectible et sa coopération active à la prise de toute initiative et résolution tendant à apporter au peuple frère et au Gouvernement ami d'Afrique du Sud toutes les aides dont ils ont besoin afin que se réalise totalement, enfin, cette belle devise sud-africaine qui pourrait être celle des Nations Unies aussi : «Liberté et pouvoir au peuple».

L'Afrique a achevé une lutte : la libération du continent. Cette lutte, elle l'a menée, persuadée qu'elle était juste. Elle ne fut certes pas facile, mais son issue était inéluctable parce qu'elle était fondée sur des valeurs morales, humaines.

Mais l'Afrique poursuit malheureusement un autre combat, une lutte beaucoup plus difficile, plus âpre : sa libération économique, une bataille pour son développement, un combat pour la survie.

Contrairement à la lutte de libération politique précédente, cette lutte, aux yeux de certains, ne peut reposer sur des valeurs morales. Elle est donc confrontée à des égoïsmes qui ne disent pas leur nom et des considérations mercantiles d'un autre âge qu'il faut dénoncer, car l'inter-

dépendance des nations, une certaine responsabilité de certaines nations vis-à-vis d'autres au regard de préjudices subis exigent une réelle solidarité internationale entre peuples et nations du monde.

Ce combat pour la survie requiert toute l'attention de la communauté internationale. Il est indispensable que la communauté internationale reporte l'attention soutenue qu'elle a réservée à la lutte qui vient de s'achever à cet autre défi qui concerne l'humanité entière.

L'Afrique a plus que jamais besoin du reste de la communauté internationale. Elle est dans une situation économique des plus préoccupantes. Elle est déchirée par des conflits.

L'Afrique a besoin d'une aide non pas substantielle, mais massive pour son développement. Seule une aide de cette nature, de la nature de celle dont ont bénéficié d'autres parties du monde, peut aider à son développement.

Les conflits, les guerres que l'on déplore sur ce continent et que l'on cherche à éteindre ou à calmer sont les conséquences de son non-développement. Tant que cette situation perdurera, les conflits, les guerres continueront. Ils sont une conséquence logique de sa situation désastreuse au plan économique.

Si l'on veut que cessent conflits et guerres avec leurs lots de désolation, il faut s'attaquer au vrai problème dont la solution est à notre portée pour peu que nous voulions y faire face.

Il faut un sursaut, il nous faut agir avant qu'il ne soit trop tard. Le risque est là, il est réel. Ayons la volonté de le contrer.

M. Butler (Australie) (*interprétation de l'anglais*) : Les élections qui ont eu lieu en Afrique du Sud en avril et l'investiture de M. Nelson Mandela à la présidence de l'État le 10 mai 1994 représentent un tournant historique, non seulement pour les Sud-Africains, mais aussi pour le monde. Un système gouvernemental reposant sur la tyrannie et l'oppression raciales a rendu le pouvoir à un gouvernement qui tient sa légitimité de toute la population sud-africaine.

Cette grande transformation est à porter au crédit du peuple sud-africain. De nombreux Sud-Africains ont consacré leur vie à la lutte pour la démocratie, la justice et la liberté, ou ont perdu leur vie pour cette cause. Comme l'a dit le Premier Ministre australien, l'Honorable Paul Keating, dans une déclaration après les élections, c'est grâce

à l'esprit de réconciliation et de pardon dont ont fait preuve toutes les parties, en particulier les victimes de l'apartheid, que ces élections étaient si remarquables.

La patience et la détermination des victimes de l'apartheid durant des décennies d'oppression et leur engagement en faveur d'une transition pacifique et non récriminatrice vers une démocratie non- raciale ont été et devraient rester un exemple et une source d'inspiration pour nous tous du fait que nous nous efforçons, en particulier, de faire face aux nombreux foyers de tension ethniques locales et autres dans le monde d'aujourd'hui.

La communauté internationale a également joué son rôle dans la fin de l'apartheid et dans la mise en oeuvre d'un processus de transition pacifique. L'Australie est fière d'avoir joué un rôle décisif dans la formulation d'une politique à l'égard de l'Afrique du Sud dans le cadre des Nations Unies et du Commonwealth durant les trois dernières décennies. Elle s'enorgueillit également d'avoir pu aider la transition pacifique vers la démocratie en Afrique du Sud en contribuant aux programmes d'éducation électorale des Nations Unies et du Commonwealth et à la mise en place d'institutions en Afrique du Sud.

L'Australie est tout à fait consciente de la tâche considérable à laquelle doit faire face le gouvernement d'unité nationale en Afrique du Sud pour redresser les inégalités sociales et économiques héritées de l'apartheid. L'Afrique du Sud ne pourra pas relever ce défi toute seule. Nous avons salué la décision des principaux donateurs d'accroître leur aide économique à l'Afrique du Sud.

L'Australie augmentera son aide à l'Afrique du Sud de 35 % pour qu'elle atteigne 30 millions de dollars australiens durant les trois prochaines années sous forme de programmes qui, se fondant sur des initiatives précédentes d'aide australiennes qu'ils consolideront, viseront à favoriser la construction nationale et le développement de compétences et à permettre la mise au point de nouveaux programmes touchant au domaine sensible de la satisfaction des besoins élémentaires et de la mise en place d'infrastructures de base pour la majorité dans le besoin et durement éprouvée durant si longtemps.

Nous saluons chaleureusement le retour de l'Afrique du Sud en tant que membre à part entière de la communauté internationale comme l'illustre maintenant son rétablissement dans cette Assemblée et dans d'autres organes internationaux. Nous sommes sûrs que l'Afrique du Sud sera en mesure de jouer un rôle nouveau et de plus en plus important, occupant une place de premier rang non

seulement en Afrique mais aussi dans la région de l'océan Indien et, plus généralement, au niveau international.

Il pourrait être dit que ce retour aujourd'hui de la délégation sud-africaine dans cette salle est une formalité vu les récents événements historiques dans ce pays. Mais il s'agit d'une formalité tout à fait exceptionnelle à laquelle l'Australie s'honore d'être associée.

Tous les Australiens font part de leurs salutations et de leur amitié au peuple et au Gouvernement sud-africains à l'occasion de ce grand événement; et nous travaillerons avec eux comme partenaire.

M. McKinnon (Nouvelle-Zélande) (*interprétation de l'anglais*) : Aujourd'hui est une journée exceptionnelle pour cette Assemblée. Elle marque la fin d'un processus long et ardu pour les Nations Unies car nous avons accueilli les représentants d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale capable d'exercer toutes ses prérogatives de Membre de l'Organisation des Nations Unies et d'assumer toutes les responsabilités et devoirs qui en découlent, sur le même pied d'égalité que les autres 183 Membres de cette Organisation.

L'élimination de l'apartheid est devenue, durant plus de 30 ans, une des questions clefs des Nations Unies. Les Nations Unies, à travers l'action de cette Assemblée et de son Comité spécial contre l'apartheid, ont maintenu vivants l'espoir et l'éventualité de voir l'apartheid éliminé et le peuple sud-africain jouir d'une liberté politique sur sa propre terre. Nous remercions le Comité spécial et son président, l'Ambassadeur Gambari, du Nigéria, pour leur travail mené à bien.

Ce travail fut entrepris au nom du peuple sud-africain privé de son droit de vote. C'est bien ce peuple qui a remporté la victoire. C'est son courage et sa ténacité qui lui ont valu notre admiration et celle du peuple de la Nouvelle-Zélande. Nous félicitons le gouvernement d'unité nationale et le peuple sud-africains pour la pondération dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de la tâche de transition de leur pays vers la nouvelle Afrique du Sud d'aujourd'hui. Nous leur souhaitons plein succès dans leurs efforts continus en vue de vaincre les séquelles insupportables de l'apartheid.

La Nouvelle-Zélande a déjà salué le retour de l'Afrique du Sud au sein du Commonwealth. A présent, au nom du Gouvernement et du peuple de la Nouvelle-Zélande, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Afrique du Sud de retour à l'Organisation des Nations Unies. Nous

attendons avec impatience de pouvoir travailler de façon constructive avec son gouvernement, ses représentants à cette Organisation et dans d'autres instances, en vue de la réalisation de nos objectifs communs.

M. Gelber (États-Unis d'Amérique) (*interprétation de l'anglais*) : En réponse à vos demandes répétées, Monsieur le Président, ma délégation sera brève. Pour paraphraser le Président Lincoln, je dirai : le monde ne retiendra pas longtemps mes paroles, mais il n'oubliera jamais ce que le peuple sud-africain a réalisé.

Le vote d'aujourd'hui est la réaffirmation appropriée des changements décisifs qui ont eu lieu en Afrique du Sud — changements que cette Organisation et la communauté internationale ont aidé à prendre forme. Nous nous réjouissons tous que le cauchemar de l'apartheid ait pris fin et qu'une démocratie non raciale ait vu le jour en Afrique du Sud. Nous souhaitons la bienvenue à l'Afrique du Sud au sein de la famille des démocraties.

Mon gouvernement a fermement et clairement appuyé cette résolution qui demande à l'Afrique du Sud, maintenant digne d'estime, de reprendre son siège à l'Assemblée générale. Cependant, le soutien de mon gouvernement à cette résolution ne doit pas être interprété comme un appui à la décision d'exclure l'Afrique du Sud prise en 1974 par l'Assemblée générale.

Les événements spectaculaires survenus en Afrique du Sud durant les dernières années sont un encouragement pour tous ceux qui aspirent à la réconciliation, à l'égalité et à la justice à travers le monde. L'impasse et la récrimination du passé ont cédé le pas à un nouvel esprit de tolérance et de promesses pour l'avenir. Le fait que l'Afrique du Sud est passée aujourd'hui pacifiquement à une nouvelle phase de son développement démocratique en dit long sur la persévérance et le courage du peuple sud-africain et de ses dirigeants. Tous les Sud-Africains peuvent s'enorgueillir de ces succès, et je leur dis : « Vos préoccupations ont toujours été présentes dans ces salles; vos voix ont été entendues; vos besoins ont été pris en compte et votre combat a été apprécié. Ailleurs, d'autres luttent douloureusement pour le mieux-être de l'homme. Ils se tournent vers vous comme vous vous êtes tournés vers eux ». Nous savons que votre réponse sera généreuse.

C'est là un moment historique dans les relations des Nations Unies avec l'Afrique du Sud. La communauté internationale et le peuple sud-africain sont unis dans l'objectif d'assurer que l'Afrique du Sud devienne un Membre dynamique et constructif de la communauté des

États démocratiques. Les États-Unis s'associent aux Nations Unies dans la célébration de cette victoire.

M. Mwambulukutu (République-Unie de Tanzanie) (*interprétation de l'anglais*) : La Tanzanie a longtemps attendu le jour où l'Afrique du Sud participerait de nouveau pleinement aux travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce jour est enfin arrivé. L'Assemblée a voté aujourd'hui par consensus le retour d'une Afrique unie, démocratique et non raciale au sein de la communauté des nations.

Nous nous félicitons au plus haut point de ce processus car il récompense la victoire retentissante du long combat mené pour éliminer l'apartheid en Afrique du Sud. L'Assemblée générale, où des débats intenses sur la question de l'apartheid ont eu lieu et où nombre de résolutions ont été adoptées, peut attester du chemin difficile qu'a dû parcourir le peuple sud-africain.

Il est intéressant aussi de noter que, ces derniers temps, la nature même du débat à l'Assemblée, le nombre et le contenu des résolutions adoptées, ainsi que la façon de voter des États Membres sur les résolutions relatives à l'apartheid ont changé en conséquence. En décembre de l'année dernière, lors du débat sur le point 38, ma délégation a constaté qu'au plus fort de l'apartheid, dans les années 80, le nombre des résolutions politiques adoptées par l'Assemblée générale oscillait entre 8 et 12. En 1992, il est tombé à 5. L'année dernière, l'Assemblée a dû se prononcer sur deux résolutions seulement. Aujourd'hui, sous votre présidence éclairée, Monsieur le Président, l'Assemblée a décidé que l'apartheid était mort et enterré et qu'elle avait ainsi achevé l'examen de la question de l'apartheid.

Cela illustre clairement le consensus qui s'est dégagé au sujet de l'évolution de la situation en Afrique du Sud, qui est dans le droit fil des changements profonds et irréversibles envisagés en 1989 dans la Déclaration sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe. On doit, dans une large mesure, cette transformation profonde à la détermination magnanime du leader de l'African National Congress (ANC), M. Mandela, qui est aujourd'hui le premier Président de l'Afrique du Sud démocratique, et à ceux qui, dans le Gouvernement F. W. de Klerk, et ailleurs, ont finalement opté pour le règlement pacifique dans le contexte d'un processus de négociations multipartites. Le processus a, par ailleurs, été garanti par l'accord intervenu sur la Constitution provisoire et la création de la Commission électorale indépendante, de la Commission indépendante des médias, de l'Office indépendant de radio-télédiffusion et du Conseil exécutif de transition. Ces

événements ont été déterminants pour faire franchir à l'Afrique du Sud la dernière étape qu'était le démantèlement de l'apartheid, lequel devait conduire au bon déroulement des premières élections non raciales d'avril dernier et à la mise en place, le 10 mai 1994, du premier Gouvernement non racial d'unité nationale.

En ce jour de liesse, ma délégation félicite tous les Sud-Africains qui ont lutté avec acharnement pour que, dans leur pays, l'apartheid et le gouvernement par la minorité soient relégués aux oubliettes de l'histoire. C'est grâce à la ténacité du mouvement de libération qu'il a été possible de mobiliser l'appui international en faveur de la lutte contre l'apartheid. La Tanzanie est heureuse d'avoir pris part à cet effort dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine, du groupe des États de première ligne présidé par le Zimbabwe, notamment, du Mouvement non aligné et des Nations Unies. La Tanzanie voit par conséquent dans la libération de l'Afrique du Sud sa propre libération et celle de notre continent.

Nous prenons bonne note de la présence, dans la salle de l'Assemblée, du Ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Alfred Nzo, dont l'intervention a reflété de façon très positive le nouveau climat qui règne dans l'Afrique du Sud de l'après-apartheid. Il convient de faire tout spécialement mention du Comité spécial contre l'apartheid, dont les recommandations fermes à l'Assemblée ont eu une incidence considérable sur l'évolution de la situation en Afrique du Sud. C'est sur la base des rapports du Comité et par le biais du projet de résolution adopté par l'Assemblée générale aujourd'hui que les États Membres ont non seulement rendu officiel le retour de l'Afrique du Sud aux Nations Unies, mais aussi qu'ils ont mis fin au mandat que le Comité a accompli avec succès. On ne peut que rendre hommage au Comité pour tout le travail qu'il a fait sous la présidence de M. Ibrahim Gambari, du Nigéria.

En rendant hommage à l'ensemble de la communauté internationale pour sa contribution à la recherche de solutions aux problèmes de l'apartheid, la Tanzanie estime que l'adoption de la résolution d'aujourd'hui non seulement permettra à l'Afrique du Sud de participer aux travaux des Nations Unies, mais renforcera aussi la capacité du nouveau Gouvernement multiracial de remédier aux séquelles de l'apartheid, de répondre aux exigences de la réconciliation et de la reconstruction nationales, et d'explorer en paix les nouvelles perspectives de relations avec ses voisins immédiats et avec le reste du monde.

M. Sidorov (Fédération de Russie) (*interprétation du russe*) : Je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation

russe, saluer la présence parmi nous de la délégation de l'Afrique du Sud conduite par le Ministre des affaires étrangères, M. Alfred Nzo.

Pour la Fédération de Russie, l'achèvement du processus d'élimination de l'apartheid en Afrique du Sud et le passage à une société démocratique et non raciale sont des événements extrêmement importants, non seulement pour ce pays, mais pour tout le continent africain et pour l'ensemble de la communauté internationale. Aujourd'hui, nous pouvons dire avec satisfaction que le but recherché pendant des décennies est enfin atteint. L'Afrique du Sud a vécu un événement qui fera date : les premières élections générales de son histoire, qui consacrent le triomphe des valeurs humaines sur le régime inhumain de l'apartheid. La Russie, qui a toujours appuyé les efforts constructifs du Gouvernement et des organisations politiques de la République sud-africaine pour arriver à des réformes démocratiques, partage avec tous un profond sentiment de satisfaction devant les résultats de ces efforts, qui ont conduit à l'élimination du régime d'apartheid.

Ce succès est avant tout le résultat de la lutte désintéressée des forces démocratiques de l'Afrique du Sud, menée par l'African National Congress (ANC), à laquelle s'est ajoutée ces dernières années les efforts complémentaires de l'aide réformatrice de l'ancienne élite dirigeante de l'Afrique du Sud. A cet égard, je voudrais, une nouvelle fois, rendre hommage au courage, à la volonté et au réalisme politiques des deux hommes d'État éminents d'Afrique du Sud, lauréats du Prix Nobel de la paix pour 1993, MM. - Mandela et de Klerk, qui, dans l'intérêt présent et à venir de leur pays, ont réussi à surmonter le poids des préjugés raciaux et autres et se sont employés activement à éliminer l'apartheid par des moyens pacifiques.

Si la noble tâche consistant à éliminer l'apartheid a pu être menée à bien, c'est en grande partie grâce aux efforts énergiques et constants de l'Organisation des Nations Unies, de son Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale, du Comité spécial contre l'apartheid, de plusieurs États, en particulier, et de la communauté internationale en général. Ils peuvent être fiers à juste titre de l'importante contribution qu'ils ont apportée, pendant des décennies, à la lutte pour démanteler le système d'apartheid et jeter les bases qui ont permis à l'Afrique du Sud de devenir une société démocratique et non raciale garantissant des droits égaux à tous ses citoyens.

Nous ne pouvons que reconnaître le rôle extrêmement positif qui a été joué par les missions d'observation des Nations Unies, du Commonwealth et de l'Union européenne

ainsi que par l'Organisation de l'unité africaine et de nombreuses organisations publiques et non gouvernementales pour assurer le succès du processus complexe de négociations nationales en Afrique du Sud et de la tenue d'élections libres et équitables dans ce pays.

La gratitude de la communauté internationale s'adresse aussi au Secrétaire général pour ses efforts dynamiques dans la mise en oeuvre des mandats qui lui ont été confiés à ce sujet par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

Nous sommes convaincus que les peuples d'Afrique du Sud verront se dessiner devant eux des perspectives favorables de développement politique, social et économique harmonieux. Le succès dans ce domaine dépendra, dans une large mesure, de la volonté de toutes les forces politiques du pays de s'engager dans une interaction constructive analogue à celle qu'elles ont réalisée au cours de la période de préparation des élections.

Maintenant qu'un gouvernement démocratiquement élu a accédé au pouvoir en Afrique du Sud, la tâche de la communauté internationale consiste, à notre avis, à faciliter le plus possible le retour rapide de l'Afrique du Sud au sein de la famille mondiale des nations ainsi que l'élimination totale de tous les obstacles sur la voie de la réalisation de cet objectif.

La délégation russe note avec satisfaction que la résolution consensuelle adoptée aujourd'hui par l'Assemblée générale, qui ferme le rideau sur la période de l'apartheid, donnera un nouvel élan au processus de réintégration rapide d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique au sein de la communauté mondiale; de plus, elle ouvre la porte à la participation pleine et active de l'Afrique du Sud à la coopération multilatérale.

Les réformes démocratiques en Afrique du Sud, couronnées par la création du Gouvernement d'unité nationale, ont radicalement changé la situation sur tout le continent africain. Le régime d'apartheid, l'un des principaux facteurs de déstabilisation en Afrique, a été éliminé. Les États du continent sont maintenant en mesure d'axer leurs efforts sur le règlement d'autres problèmes importants, dont ceux liés à des conflits régionaux.

Nous espérons que l'émergence d'un nouvel État démocratique en Afrique australe favorisera l'amélioration de la situation militaire et politique dans cette sous-région, maintenant déchirée par des conflits. À ce sujet, nous prenons note avec satisfaction de l'intention clairement exprimée par le Gouvernement sud-africain d'apporter sa

contribution à la consolidation de la paix et de la stabilité partout, y compris sur le continent africain. Il faudrait que l'important potentiel économique, scientifique et technique de l'Afrique du Sud devienne une sorte de locomotive capable, à terme, de tirer la sous-région hors de son état permanent de stagnation économique.

À cet égard, nos espoirs se nourrissent des déclarations faites par des dirigeants sud-africains à propos de leur volonté de favoriser, de toutes les façons possibles, l'intégration économique régionale. De plus, le Gouvernement sud-africain devra régler de nombreux problèmes sociaux nationaux importants et urgents, et, en ce sens, nous croyons qu'il a raison d'estimer qu'il doit compter sur l'aide de la communauté internationale.

En confirmant notre volonté de coopérer pleinement avec une Afrique du Sud démocratique, nous exprimons la certitude que les bonnes relations qui existent entre nos pays et nos peuples se renforceront, dans l'intérêt de la paix et de la prospérité internationales.

M. Rakotondramboa (Madagascar) : En ce jour historique, Madagascar partage la joie et la fierté du peuple sud-africain. C'est une Afrique du Sud nouvelle que nous félicitons aujourd'hui d'avoir retrouvé ou, plus exactement, de prendre sa place dans ce forum. Frères sud-africains, vos frères et voisins de Madagascar vous souhaitent une chaleureuse bienvenue.

Nos félicitations s'adressent également à notre Organisation, les Nations Unies, pour sa persévérance. Fidèle à l'esprit de sa Charte, elle a, pendant de longues décennies de lutte, assuré contre vents et marées les mouvements de libération de son soutien moral et de son aide matérielle. Je ne citerai, pour en témoigner, que l'engagement total de la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (MONUAS) à sa tâche d'assistance lors des élections d'avril dernier.

Nous saluons aussi les efforts conjugués des organes et organismes associés aux Nations Unies, ainsi que ceux, inlassables, des organisations intergouvernementales ou régionales — dont l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Commonwealth, l'Union européenne, pour ne citer qu'elles — et des organisations non gouvernementales. On peut affirmer que la communauté internationale dans son ensemble a présenté un front uni pour combattre ce crime contre l'humanité : l'apartheid.

Que l'on nous pardonne de saluer en particulier le Comité spécial contre l'apartheid. Par son action multiforme

et coordonnée, son appui sans faille à la majorité noire, sa défense inconditionnelle de la cause de la liberté, il a largement contribué à conduire l'Afrique du Sud à la démocratie.

Les disparités sociales prévalant presque partout dans le monde, dues à une conjoncture économique difficile, portent en elles les germes de l'instabilité politique et de la menace toujours sous-jacente de conflits ethniques, particulièrement en Afrique. Dans le contexte de l'après-apartheid, les risques s'en trouvent exacerbés. Pour ces raisons, Madagascar se joint à l'appel contenu dans la résolution adoptée ce matin encourageant la communauté internationale à continuer de fournir une assistance généreuse à l'Afrique du Sud. Nous faisons nôtre également la recommandation faite au Secrétaire général d'envisager la nomination, en consultation avec le Gouvernement sud-africain, d'un coordonnateur de haut niveau des activités de développement des Nations Unies en Afrique du Sud.

Je termine ce propos là où je l'ai commencé : par nos félicitations au peuple maintenant uni d'Afrique du Sud. Il a accompli ce miracle espéré auquel personne n'osait vraiment croire : l'instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale. La sagesse des Sud-Africains se reflète dans leur esprit de réconciliation. Leur volonté de clore le chapitre sur l'apartheid pour, ensemble, se tourner vers l'avenir et bâtir une société plus juste et plus prospère atteste de l'amour qu'ils portent à leur patrie commune. L'Afrique du Sud, encore hier synonyme d'oppression et d'opprobre, est en passe de devenir le symbole de la concorde.

Les Sud-Africains ont cette chance que beaucoup de pays leur envient : ils ont le Président Mandela et ils ont M. de Klerk, deux hommes qui ont su et continuent de vouloir dépasser les rancoeurs des victimes et les privilèges des oppresseurs, les sentiments et les ambitions personnels, afin de permettre à leur vision généreuse de l'avenir de se concrétiser.

Nos vœux fervents de succès accompagnent ce peuple au cœur de brave dans la tâche ardue de réconciliation et de redressement qui l'attend. Frères sud-africains, réussissez, s'il vous plaît! Ce devoir catégorique, vous devez l'accomplir pour servir d'exemple à l'Afrique et au reste du monde.

M. Yaakobi (Israël) (*interprétation de l'anglais*) : C'est aujourd'hui un grand jour dans l'histoire du monde. C'est un grand jour pour l'ONU. Et c'est un grand jour pour la démocratie.

La séance d'aujourd'hui est l'expression d'un des changements les plus spectaculaires et les plus chargés de sens qui se soient produits à notre époque.

Les événements survenus en Afrique du Sud représentent une victoire de l'esprit humain. Ils témoignent de la capacité des nations, des races et des groupes ethniques et religieux de vivre en paix, dans la dignité et le respect mutuel. Ils témoignent de l'intuition et du courage des dirigeants qui comprennent les besoins de l'avenir et qui ont eu la sagesse de montrer la voie à leurs peuples. J'exprime mon respect et mon admiration sincères au Président Mandela et au Vice-Président de Klerk.

Comme tous les peuples du monde, le peuple d'Israël a été inspiré par les changements considérables intervenus en Afrique du Sud. Pendant 2000 ans, le peuple juif a aspiré à la liberté, au rétablissement de sa patrie, et a voulu vivre de nouveau dans un État qui lui soit propre. Nous avons recherché la paix au Moyen-Orient. Maintenant, nous avons le privilège d'être témoins de deux événements spectaculaires en même temps. Les changements survenus en Afrique du Sud et le processus de paix au Moyen-Orient reflètent tous deux l'avènement d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité et sont des expressions de la grandeur de l'esprit humain.

Israël souhaite la bienvenue à l'Afrique du Sud au moment où elle rejoint la communauté des nations. Nous souhaitons plein succès au nouveau Gouvernement sud-africain dans l'édification d'une société nouvelle, en pleine coopération avec les États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

M. Maycock (Barbade) (*interprétation de l'anglais*) : Ma délégation est extrêmement heureuse de pouvoir s'associer au débat sur ce point intitulé «Élimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale» qui est resté à l'ordre du jour de l'Assemblée générale pendant près d'un demi-siècle, mais que nous traitons aujourd'hui avec joie pour la dernière fois. Nous nous associons à la célébration joyeuse de la fin de l'ère de l'apartheid qui a été réalisée grâce aux efforts courageux déployés et au sang versé par des hommes, des femmes et des enfants sud-africains innombrables.

À cet égard, nous n'oublions pas le rôle précieux joué par l'ONU, le Commonwealth, l'Organisation de l'unité africaine et d'autres institutions, ainsi que par des particuliers.

Cette occasion est, en effet, une suite appropriée à ce jalon historique posé le 10 mai 1994 lorsque M. Nelson Mandela a été investi dans ses fonctions de premier Président d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale. Cette réalisation extraordinaire a représenté un grand triomphe non seulement pour le peuple sud-africain, mais aussi pour tous les peuples du grand continent africain, ainsi que pour tous ceux d'entre nous qui croient à la dignité et à la valeur de l'être humain, et à la jouissance des droits fondamentaux de l'homme pour toute l'humanité.

La Barbade se félicite du retour de l'Afrique du Sud au sein de la communauté des nations et de la décision unanime de lever l'interdiction imposée par l'Assemblée générale le 12 novembre 1974, permettant ainsi à la République sud-africaine de devenir encore une fois un participant à part entière aux travaux de l'ONU.

La Barbade félicite le Gouvernement et le peuple sud-africains pour le haut niveau exceptionnel de coopération et de consensus qu'ils ont réussi à forger en si peu de temps, sous la direction du Président Mandela. Il apparaît très clairement que l'Afrique du Sud est bien placée pour jouer un rôle important dans cette Organisation, puisqu'elle a maintenant acquis le droit moral de le faire. Il est également clair que la communauté internationale dans son ensemble a beaucoup à apprendre de l'expérience sud-africaine récente.

On rendrait un mauvais service au peuple sud-africain si l'on osait penser que les sérieux déséquilibres socio-économiques découlant de l'héritage terrifiant du régime d'apartheid enraciné depuis longtemps pouvaient être éliminés par le simple acte de protocole que nous accomplissons aujourd'hui. Le bourgeon fragile de la démocratie qui fleurit en Afrique du Sud doit être nourri avec soin, sinon il risque de se faner sur sa tige. La fourniture d'une aide économique internationale appropriée est, par conséquent, cruciale pour guider l'Afrique du Sud sur la voie du développement durable.

Le Comité spécial contre l'apartheid, que la Barbade salue pour le rôle important qu'il a joué dans l'élimination de l'apartheid, a été autorisé par l'Assemblée générale, aux termes de sa résolution 48/159 B, du 20 décembre 1993, à continuer de suivre l'évolution de la situation en Afrique du Sud. Dans son rapport contenu dans le document A/48/22/Add.1, le Comité spécial présente une analyse complète des conditions existant en Afrique du Sud, y compris l'état de la situation socio-économique. Le rapport présente un argument irréfutable en faveur de l'élaboration

d'un ordre du jour pour la reconstruction de l'Afrique du Sud.

La Barbade a toujours fait tout ce qui était en son pouvoir pour contribuer à la fin de l'apartheid. La Barbade s'engage maintenant à coopérer pleinement avec le Gouvernement sud-africain qui s'efforce de définir les nouvelles frontières du développement et d'améliorer la qualité de la vie de ses citoyens.

M. Ricardes (Argentine) (*interprétation de l'espagnol*) : Ma délégation accueille avec une profonde satisfaction l'entrée en vigueur de la première Constitution non raciale et démocratique dans la République sud-africaine, ainsi que la tenue des premières élections qui ont lieu selon le principe «un homme, une voix», faits qui ont mis en terme au régime injuste de l'apartheid dans ce pays.

Ma délégation voudrait souligner la prudence, la souplesse et le courage politique dont ont fait preuve les dirigeants politiques sud-africains au cours de la négociation des accords visant à éliminer l'apartheid du sol sud-africain. Cela constitue un fait exemplaire dont doit s'inspirer la communauté internationale.

Ma délégation voudrait mettre en exergue le courage manifesté par le peuple sud-africain dans sa lutte historique et douloureuse pour le recouvrement de ses droits fondamentaux et l'instauration d'une nation unie, démocratique et sans distinctions raciales. L'apogée de ce processus ne doit pas nous faire oublier la voie traumatisante suivie par de nombreux Sud-Africains et les pertes en vies humaines. Nous rendons sincèrement hommage à tous.

La communauté internationale doit être fière des contributions importantes faites au processus de transformation politique de l'Afrique du Sud, y compris par la Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud (MONUAS). La République argentine, afin d'appuyer la lutte du peuple sud-africain, a décidé — entre autres mesures importantes — d'interrompre en mai 1986 les relations diplomatiques avec le régime minoritaire blanc. Ensuite, afin de stimuler et d'encourager le processus de transformation que connaissait ce pays, en août 1991, nous avons renoué pleinement nos relations diplomatiques.

L'Argentine est heureuse de voir la République sud-africaine réintégrer l'Organisation en tant que Membre à part entière, et nous sommes certains que son action au sein de l'Organisation apportera une contribution notable à la réalisation des buts et principes de la Charte. Dans ce cadre, nous espérons pouvoir rapidement compter sur la participa-

tion active de l'Afrique du Sud dans la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud.

Nous nous associons à l'appel lancé par l'Assemblée à la communauté internationale pour qu'elle offre généreusement son aide au Gouvernement et au peuple sud-africains afin de leur permettre d'éliminer les déséquilibres et les inégalités économiques, sociales et culturelles causés par l'apartheid et de poursuivre l'objectif d'un développement durable et pacifique amorcé récemment grâce à la tenue des élections du 26 au 29 avril 1994.

Par l'adoption de cette résolution, nous avons mis un terme aux travaux couronnés de succès du Comité spécial contre l'apartheid créé par l'Assemblée générale le 6 novembre 1962. Nous saluons les travaux très importants accomplis par le Comité et son Président, M. Ibrahim Gambari, de la République fédérale du Nigéria.

Enfin, je souhaite au peuple et au Gouvernement sud-africains toute la coopération et l'amitié du peuple et du Gouvernement argentins dans cette nouvelle étape de leur histoire.

M. Hudyma (Ukraine) (*interprétation de l'anglais*) : L'analyse et l'évaluation approfondies du processus d'élimination de l'apartheid n'ont pas encore été faites. Cependant, nous pouvons à présent déclarer de manière définitive que les élections universelles non raciales en Afrique du Sud, tenues en avril 1994, et les changements démocratiques qui s'en sont ensuivis ont tourné la page, en Afrique du Sud, de la division honteuse et illégale du peuple selon la couleur de la peau.

De par l'adoption de la résolution d'aujourd'hui, la mandat du Comité spécial contre l'apartheid prend fin. Cela veut dire que les Nations Unies ont achevé avec succès les activités qu'elles ont menées pendant de nombreuses années aux fins d'éliminer cette source de tensions et de conflits en Afrique australe.

À cet égard, la délégation ukrainienne tient à exprimer sa reconnaissance au Comité spécial, à son Président, M. Gambari, et au Secrétaire général pour leurs grands efforts et leur importante contribution à ce qui est réellement un événement historique.

En tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies, et en tant que membre et Vice-Président du Comité spécial contre l'apartheid, l'Ukraine est fière d'avoir participé activement, pendant plus de 32 ans, aux efforts con-

jointes de la communauté internationale visant l'élimination complète et définitive du phénomène odieux de l'apartheid.

À notre avis, il faut aujourd'hui consolider et renforcer les conquêtes démocratiques en Afrique du Sud. C'est pourquoi la délégation ukrainienne invite la communauté internationale à contribuer à la transformation définitive et irréversible de la République sud-africaine en une démocratie et au développement de sa société dans l'harmonie et la prospérité.

La résolution que nous venons d'adopter facilitera cette transformation. Nous nous félicitons du retour de la République sud-africaine à sa place à l'Assemblée générale et dans d'autres organes des Nations Unies. L'Ukraine est prête à s'engager dans une coopération mutuellement bénéfique avec l'Afrique du Sud, tant à l'échelon bilatéral que dans le cadre d'organisations internationales.

M. Rahman (Bangladesh) (*interprétation de l'anglais*) : Cette reprise de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale aujourd'hui est une occasion réellement historique et heureuse. Les deux résolutions que nous avons adoptées à l'unanimité ce matin marquent la fin d'un chapitre noir : le démantèlement de l'apartheid.

Aujourd'hui, nous célébrons également la concrétisation d'un rêve tant attendu : la renaissance d'une nation dynamique et libre et sa réintégration à l'Organisation des Nations Unies après près de 20 ans de suspension. Le Bangladesh est fier de souhaiter la bienvenue parmi nous à une nouvelle Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale.

La communauté internationale a lutté pendant plus de 40 ans pour mettre fin au régime horrible de l'apartheid. Les Nations Unies, le Mouvement des pays non alignés, le Commonwealth, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et, bien sûr, toutes les organisations internationales, régionales et non gouvernementales ainsi que des particuliers ont contribué à cette fin avec une constance et une persévérance indéfectibles.

Pourtant, rien n'aurait été possible sans la détermination et les sacrifices du peuple sud-africain lui-même et sans le choix ultime du pragmatisme et de la magnanimité qu'il a fait. La victoire sur l'apartheid est sans aucun doute la victoire du peuple sud-africain. Mais sa joie est universellement partagée. Le Bangladesh est fier d'avoir joué un rôle dans ce noble effort.

Nous félicitons, parmi les dirigeants sud-africains, en particulier le Président Mandela et le Vice-Président de Klerk de leur perspicacité et de leurs qualités d'homme d'État. Ils ont conduit leur pays vers cette issue heureuse en suivant, avec persévérance, la voie de la négociation pacifique afin de jeter les bases d'une société démocratique et non raciale et d'un gouvernement d'unité nationale dans leur pays. Les progrès accomplis demeurent un haut fait exceptionnel et remarquable qui témoigne de la sagesse et de la maturité du peuple et des dirigeants sud-africains.

Nous adressons également nos éloges et nos hommages au Comité spécial contre l'apartheid qui, pendant des décennies, est resté au centre des mesures visant à éliminer l'apartheid. Ce Comité a achevé avec succès son mandat, et un hommage spécial doit être rendu à cet égard à son Président, l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, à ses membres, au Secrétaire général et à son personnel dévoué au Centre contre l'apartheid.

Le Bangladesh s'associe sans réserve à l'appel lancé dans les résolutions adoptées aujourd'hui invitant à appuyer financièrement et matériellement les efforts de reconstruction et de développement du Gouvernement sud-africain. De même, nous appuyons pleinement la demande de nomination d'un coordonnateur de haut niveau pour les activités de développement des Nations Unies en Afrique du Sud.

Pour terminer, je voudrais dire que le Bangladesh estime que cette séance marque un jalon important sur la voie du progrès de l'humanité dans la promotion de la solidarité humaine, de la tolérance et de la consolidation de notre société mondiale. Le Bangladesh reste profondément attaché au renforcement de notre amitié et de notre coopération avec le Gouvernement et le peuple sud-africains qu'il aidera par tous les moyens possibles à relever le défi de l'ère de l'après-apartheid.

M. Batu (Turquie) (*interprétation de l'anglais*) : Ma délégation est fière de féliciter l'Afrique du Sud et son peuple en cette occasion historique qui, par essence, est le fondement d'une ère nouvelle qui marque la victoire de l'humanité tout entière.

L'élimination de l'apartheid et la création d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale couronnent les efforts et les mesures résolues d'une société qui a fini par remporter cette victoire apparemment impossible après de nombreuses années de racisme. Grâce à l'esprit de modération dont ont fait preuve avec tant d'éloquence le Président Mandela et le Vice-Président de Klerk, cette croisade des droits de l'homme a réussi à devenir

l'expression la plus importante et la plus viable de bonne volonté et de confiance dans une transition pacifique vers l'égalité de droits pour tous.

Je tiens à rendre hommage au Secrétaire général, à l'Ambassadeur Gambari, le Président du Comité spécial contre l'apartheid, et à tous ceux au sein des Nations Unies et de la communauté internationale dont les efforts inlassables ont aidé à venir à bout de l'apartheid.

C'est un grand privilège d'assister à cette journée historique où nous saluons le retour de l'Afrique du Sud à l'Assemblée générale, où cet État peut exercer de nouveau pleinement son droit de vote.

Maintenant que l'Assemblée générale a accepté la nouvelle Afrique du Sud en tant qu'État Membre disposant de son droit de vote plein et entier, nous nous félicitons de l'adoption de la résolution mettant fin au mandat du Comité spécial contre l'apartheid et de la suppression du point intitulé «Élimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale» de l'ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer notre préoccupation au sujet de la solution pacifique des conflits qui se propagent dans d'autres régions du monde. La réalisation pacifique de la démocratie sud-africaine illustre l'exemple parfait d'une nation qui a lutté victorieusement alors que tout était contre elle pour se retrouver unie dans la poursuite d'un objectif que le monde entier souhaitait voir réaliser.

J'ai été bref; j'ai tenu compte des contraintes de temps de l'Assemblée générale. J'aimerais terminer ma déclaration en disant que nous offrons notre appui et notre coopération à l'Afrique du Sud pour l'aider à réaliser ses objectifs de développement en faveur de la paix dans ce pays et ailleurs.

M. Flores Olea (Mexique) (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée générale se réunit pour rendre témoignage de la réalisation de l'un de ses plus nobles objectifs depuis sa création : éliminer l'apartheid et aider, avec d'autres, à l'établissement d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale. Dans un environnement international marqué par l'incertitude et la montée de foyers de tension et de conflits, notre réunion d'aujourd'hui constitue une victoire de la morale, de la raison et de l'adhésion aux institutions qui ont créé le cadre nécessaire aux relations entre États libres.

Les événements récents qui ont conduit l'Afrique du Sud à la démocratie, principalement la tenue d'élections libres et la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale par des moyens pacifiques, constituent un exemple de civilité politique pour le monde entier. Le peuple sud-africain mérite d'être félicité et aidé dans son effort inlassable en vue d'atteindre la liberté et d'asseoir les fondations pour la reconstruction de ses institutions économiques et sociales. La réussite de la transformation de l'Afrique du Sud appartient aussi à la communauté internationale, car celle-ci a exprimé sa ferme détermination à éliminer le système honteux de discrimination raciale et a pu agir efficacement à travers les Nations Unies malgré l'opposition incompréhensible, durant des années, de certains de ses Membres les plus influents.

Un hommage particulier doit être adressé aux pays de la ligne de front qui ont résisté opiniâtrement aux conséquences politiques et économiques de la lutte contre l'apartheid. Le Comité spécial contre l'apartheid et son Président, l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, peuvent également se féliciter du travail qu'ils ont accompli durant les 30 années d'existence de ce Comité dont le fruit se concrétise par le retour d'une Afrique du Sud libre et unie au sein de la communauté internationale et des instances internationales de coopération et de coordination.

La délégation mexicaine voudrait dire sa satisfaction de voir l'Assemblée générale aboutir à un processus lui permettant de réexaminer son rôle dans la solution des problèmes mondiaux. L'Assemblée générale acquiert aujourd'hui une importance supplémentaire en tant qu'instance de dialogue, de coordination et de solution des situations difficiles et complexes.

Quoique l'apartheid ait été éliminé, ses séquelles continuent de marquer la société sud-africaine. Pour les supprimer, la coopération de tous est nécessaire en vue de la construction de structures qui consolident le changement et permettent à tous les Sud-Africains de jouir pleinement des droits qui leur reviennent en tant qu'individus dans une société libre, égalitaire et démocratique.

Je renouvelle, à l'adresse du peuple et du Gouvernement sud-africains, les félicitations du Gouvernement mexicain pour la détermination et le courage dont ils ont fait preuve au cours d'un processus de changement profond et difficile. Le processus de changement pacifique en Afrique du Sud reste un exemple pour la communauté internationale. Nous sommes certains que ce pays, maintenant libre et démocratique, contribuera de façon exemplaire à la paix et la sécurité de toutes les nations. Son

expérience fait partie de la meilleure expérience de notre civilisation.

M. Elaraby (Egypte) (*interprétation de l'arabe*) : J'ai le plaisir de m'adresser aujourd'hui devant l'Assemblée générale, dans le cadre du point 38 de l'ordre du jour, «Élimination de l'apartheid et instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale».

Aujourd'hui est un jour qui a longtemps été attendu. C'est une occasion extraordinaire pour l'Afrique et le monde entier que de voir la fin du régime d'apartheid et de la politique de discrimination raciale qui ont entaché l'humanité durant plusieurs décennies.

Les élections libres tenues récemment en République sud-africaine constituent un tournant dans l'histoire de l'Afrique toute entière. Ces élections ont conduit à l'instauration d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale, laquelle constitue un acquis considérable pour tous les peuples. Cela souligne un fait historique établi : dans leur lutte pour la survie et la liberté, les peuples finalement vaincront.

Je ne peux oublier de rendre hommage à l'Organisation des Nations Unies et à ses organes qui ont apporté leur appui au peuple sud-africain et mobilisé l'opinion publique internationale contre l'apartheid, contribuant ainsi au règlement pacifique de la situation en Afrique australe.

L'Assemblée générale a adopté ce matin une résolution qui met fin au mandat du Comité spécial contre l'apartheid. En rendant hommage au Comité et à son Président, l'Ambassadeur Gambari, la délégation égyptienne observe que le mandat du Comité a pris fin après — et non avant — l'élimination de l'odieux régime d'apartheid.

Le peuple égyptien réaffirme sa solidarité avec le peuple sud-africain et salue la naissance d'une Afrique du Sud libre et le retour de sa délégation à l'Assemblée générale des Nations Unies. Il se félicite aussi de la levée de suspension de sa participation, à présent que le pouvoir a été transféré à un gouvernement démocratique et multiracial, sans distinction de couleur, de religion ou de race.

Le processus démocratique est long et n'est pas toujours facile. L'Afrique du Sud fait face à présent à la tâche considérable de rassembler l'infrastructure démocratique nécessaire à la prospérité de la nouvelle société. La délégation égyptienne se félicite des dispositions du paragraphe 11 de la résolution relatives à la demande d'envisager la

nomination d'un coordonnateur de haut niveau des activités de développement des Nations Unies en Afrique du Sud.

Parler de l'Afrique du Sud nous conduit toujours à évoquer l'Organisation de l'unité africaine qui s'est efforcée d'agir, depuis le début, pour la libération des peuples africains du colonialisme et de la discrimination sous toutes ses formes. À cet égard, je voudrais souligner le rôle historique joué par l'Organisation de l'unité africaine ces dernières années et, en particulier, les efforts de son Secrétaire général en exercice, M. Salim Ahmed Salim.

Pour terminer, la délégation égyptienne veut espérer que le règlement du problème sud-africain servira d'exemple dans le traitement des autres questions inscrites depuis longtemps à l'ordre du jour de l'Assemblée — notamment la question des droits légitimes du peuple palestinien. Nous souhaitons que d'autres événements au niveau international nous donnent l'occasion de nous réunir bientôt en vue de retirer d'autres points importants de l'ordre du jour.

M. Karukubiro Kamunanwire (Ouganda) (*interprétation de l'anglais*) : Alors que nous enterrons l'apartheid, c'est avec une grande joie que l'Ouganda, qui est le dernier orateur à prendre la parole sur cette question, se chargera d'enfoncer le dernier clou dans le cercueil. Ma délégation se joint aux orateurs précédents pour souhaiter la bienvenue au sein de la communauté des nations libres et à l'Assemblée générale des Nations Unies à une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale.

Mon pays a été à l'avant-garde de la lutte contre l'apartheid. Nous avons, à juste titre, décrété que l'apartheid et la discrimination raciale étaient des crimes odieux contre l'humanité, la dignité de l'homme et les valeurs humaines. Nous avons considéré que l'apartheid allait à l'encontre du progrès, qu'il était un poids mort faisant obstacle à l'unité et au progrès en Afrique australe et dans le reste de l'Afrique. Voilà pourquoi nous n'avons épargné aucun effort dans la lutte pour une Afrique du Sud démocratique, non raciale et juste.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde reconnaissance aux Nations Unies et aux Membres qui, pendant des décennies, se sont fermement opposés à l'apartheid. Je remercie le Comité spécial contre l'apartheid et son Président, l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, du Nigéria, pour l'énergie avec laquelle le Comité s'est acquitté de son mandat. Tous ces efforts ont été dignement récompensés. Je tiens aussi à féliciter le Secrétaire général et son représen-

tant spécial pour l'Afrique du Sud pour leur excellent travail.

Nous nous félicitons de l'élection du Président Mandela à la tête de son pays libre. Nous sommes certains

que sa clairvoyance, sa sagesse, et ses qualités uniques d'homme d'État lui permettront de guider l'Afrique du Sud vers un avenir de paix, de stabilité et de prospérité.

Nous sommes persuadés que l'Afrique du Sud a un rôle dynamique à jouer dans la communauté des États libres. Pour les pays de notre région, une Afrique du Sud libre est certainement une précieuse source d'encouragement sur les plans économique et politique. Mon Gouvernement est ravi de cette évolution historique dans la région et il est heureux d'être associé à l'événement historique dont nous sommes les témoins aujourd'hui.

Une fois encore, je me fais l'écho de toutes les autres délégations pour saluer le retour parmi nous de la République d'Afrique du Sud libre.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans ce débat. Nous avons ainsi achevé l'examen du point 38 de notre ordre du jour. Je remercie tous les Membres qui, par leur coopération, ont réussi à faire de cette journée une occasion mémorable.

La séance est levée à 21 h 15.